

MÉTÉOROLOGIE Nuageux, pluvieux, frais Max.: 50 Samedi: un peu de soleil, frais. Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTRÉAL	FÊTE DU JOUR SS. NEREE et ACHILLE martyrs F. PILON INC. Fournitures de bureau
--	--



Québec sévira contre les propriétaires

QUEBEC (DNC). — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, a averti hier en Chambre que le gouvernement fera adopter dès la semaine prochaine un amendement à la loi prolongeant certains baux à l'occasion de l'Expo 67 (bill 20) si les abus commencent certains propriétaires envers leurs locataires pour les forcer à quitter leurs logements ne prennent pas fin immédiatement.

La loi, qui a été adoptée au début de février, ne prévoit aucune sanction contre les violateurs laissant le recours ordinaire aux tribunaux.

Dans sa déclaration hier, M. Gabias a d'abord insisté sur les abus des propriétaires avec des propriétaires qui veulent les expulser illégalement pour pouvoir louer à des visiteurs à porter plainte en vertu du code criminel et en vertu des articles 751 et suivants du code de procédure civile concernant l'injonction. Si les abus ne cessent pas, il a menacé, le gouvernement n'hésitera pas à amender la loi de telle sorte que des "sanctions très sévères" puissent être infligées par la Régie contre les propriétaires.

M. René Lévesque a fait remarquer que les procédures judiciaires "risquent tout simplement d'écoeurer les gens qui sont vraiment victimes" et a suggéré que le gouvernement apporte les amendements le plus tôt possible.

Le ministre s'est dit, pour une fois, parfaitement d'accord avec le député de Laurier, puis a ajouté: "Si les moyens employés et les tactiques utilisées par les propriétaires ne cessent pas immédiatement, le proposerai un amendement dès la semaine prochaine."

Après, M. Gabias a révélé que plusieurs centaines et même plusieurs milliers de locataires sont présentement les victimes de propriétaires qui utilisent des moyens "illégaux et criminels" et que de jour en jour ces injustices se multiplient.

Jugeant inévitable une "collision Washington-Pékin", Thant: nous assistons à la phase initiale de la 3e guerre mondiale

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a brossé hier devant les correspondants accrédités aux Nations unies un tableau apocalyptique des perspectives de la guerre du Vietnam: répondant aux questions de ces correspondants, M. Thant a déclaré que si la présente tendance aux escalades de cette guerre persistait, "une collision directe Washington-Pékin serait inévitable". "J'espère me tromper", a ajouté le secrétaire général.

Il a cependant laissé entendre qu'il était, quant à lui, persuadé que son pessimisme était justifié. "Nous assistons présentement à la phase initiale de la troisième guerre mondiale", dit-il: les phénomènes psychologiques et politiques des prémices de la deuxième guerre mondiale se répètent et pourraient... aboutir à une nouvelle conflagration.

U Thant a tenu à rappeler que "le pacte de défense mutuelle entre la Chine et l'Union soviétique était encore en vigueur", voulant ainsi, sans doute, faire comprendre que dans sa pensée une collision Washington-Pékin pourrait comporter une intervention soviétique également.

Toujours en réponse à des questions, U Thant a indiqué qu'il n'était pas disposé à intervenir auprès du Nord-Vietnam en faveur des prisonniers de guerre américains et ceci en raison, dit-il, des positions juridiques bien arrêtées prises de part et d'autre.

Le secrétaire général a confirmé par ailleurs qu'il était en faveur d'une extension indéfinie de toute trêve pouvant intervenir au Vietnam en tant que moyen de créer des conditions favorables à une négociation.

Il a confirmé également qu'il n'avait pas de projets de rencontre avec des délégués nord-vietnamiens lorsqu'il se rendra à la prochaine session de "Pacem in terris" à Genève.

Interrogé sur l'intensification de la guerre aérienne au Vietnam, le secrétaire général a répété qu'il était convaincu que cette intensification ne faisait que raidir l'attitude du Vietnam-Nord.

Avant de répondre aux questions des journalistes, le secrétaire général U Thant avait donné lecture d'une déclaration rédigée d'avance où il renouvelait son appel à une cessation immédiate et inconditionnelle des bombardements du Vietnam-Nord.

Voici le texte de cette déclaration: "Durant les six semaines qui se sont écoulées depuis que nous nous sommes rencontrés pour la dernière fois, le 28 mars, la guerre au Sud-Vietnam s'est intensifiée, entraînant des pertes plus élevées pour toutes les parties. Il y a eu une nouvelle intensification de la guerre aérienne contre le Nord-Vietnam, aboutissant à la destruction de quelques objectifs qui étaient

demeurés intouchés au Nord-Vietnam, et le nombre des victimes s'est accru. Je n'ai pas besoin de souligner que ces dernières mesures sont lourdes de conséquences très graves. Le fait que la République démocratique du Vietnam, une nation en voie de développement, continue de résister à la pression d'une puissance énormément supérieure a été et demeure le facteur essentiel qui a empêché un élargissement du conflit au-delà des frontières du Vietnam. Mais, dans l'intervalle, de nouveaux et de très lourds dommages continuent d'être infligés au Vietnam dans le Nord aussi bien que dans le Sud et il y a un plus grand risque que les possibilités d'un règlement juste et durable dans l'Asie du sud-est soient définitivement compromises, de même que la détente entre les grandes puissances à qui incombe la majeure partie de la responsabilité du maintien de la paix mondiale.

"Vu ces événements, et d'autres qui ont suivi mes propositions du 14 mars tendant à une trêve générale avec maintien en l'état, je tiens à bien préciser les faits. Peut-être savez-vous tous, à l'heure actuelle, qu'aucune des deux parties n'a accepté intégralement et sans condition ces propositions qu'il faut donc considérer comme n'étant pas à l'étude. Quoi qu'il en soit, je suis convaincu que, maintenant comme auparavant, le premier obstacle à des entretiens demeure la continuation des bombar-



VOIR PAGE 8: M. THANT ET LE VIETNAM

Une deuxième université mondiale de paix sur les Iles, propose le P. Pire

par Evelyn DUMAS-GAGNON

Le père Dominique Georges Pire, lauréat du Prix Nobel de la paix (1958) et auteur du livre "Bâtir la paix", a révélé un projet d'aménager sur les Iles de l'Expo après la manifestation internationale, une deuxième Université mondiale de paix, sur le modèle de celle qu'il a fondée en Belgique en 1960.

Dans le cadre des séries de conférences données à l'Auditorium Dupont à l'Expo, le père Pire a déclaré qu'il avait eu l'occasion pendant son séjour au Canada de réfléchir à l'avenir de l'Exposition tel qu'il a été récemment évoqué par le maire Jean Drapeau. Le maire, on le sait, projette de faire des Iles une sorte de cité internationale permanente.

"Pour coopérer à cet avenir et contribuer à faire de cette Exposition un instrument permanent de Paix, j'ai offert d'examiner la possibilité de créer ici une deuxième université mondiale de paix, sur le modèle de celle que j'ai fondée en Belgique en 1960, a dit le père Pire.

"L'accueil fait à cette proposition d'étude est telle que je me sens autorisé à vous communiquer ce projet. L'honorable Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, que j'ai rencontré hier 10 mai à son cabinet à Québec, assure au projet en cause une attention enthousiaste et constructive.

"De nombreux amis canadiens savent que j'avais donné mon esprit et mon cœur à un projet, hélas ne trop tard, de Pavillon de la Paix à ériger dans cette Exposition. Je suis d'autant plus heureux de pouvoir, en quittant le Canada, confier aux autorités québécoises et à tout le peuple pacifique du Canada, le projet d'un centre définitif de Paix, qui deviendrait la deuxième Université Mondiale de Paix."

Le père Pire, âgé de 57 ans, a utilisé l'argent qu'il a acquis par le prix Nobel pour établir le Centre international de la paix Mahatma Gandhi, à Huy en Belgique. Ce centre universitaire international a pour mission de former des humanistes dans les principes et les pratiques du dialogue international et de la paix positive. Les étudiants s'y côtoient à la recherche d'un idéal commun au-dessus de toutes distinctions de race, de religion ou de nationalité susceptible de les séparer.

Au cours de sa conférence d'hier, le père Pire a donné deux exemples du genre d'entretiens qu'il s'adonne à cette université de la paix. La première est un projet de dictionnaire international "en quatre colonnes" qui favoriserait l'établissement d'un langage commun, éliminant ces dialogues de sourds qui naissent de l'usage divers des mêmes mots par des personnes différentes (quelle commune mesure y a-t-il, par exemple, entre le parti "démocrate" américain et les "démocraties" populaires?)

Il ne s'agit pas toutefois d'éliminer ces différences mais plutôt d'en arriver à ce que tous acceptent la variété des sens donnée à un mot. L'éventuel dictionnaire international pourrait ainsi, au mot "liberté", comprendre une colonne donnant le sens de ce mot pour le président Johnson, une colonne donnant le sens qu'a l'avis du président Johnson le président Mao prête à ce terme, une colonne donnant le sens que le président Mao lui-même y insuffle, et enfin le sens que selon le président Mao le président Johnson y donne.

L'université mondiale de la paix en Belgique a tenté une expérience concrète en ce sens, confrontant un éminent théologien chrétien et un moraliste laïque, c'est-à-dire athée. Pendant plusieurs heures, avec une loyauté totale, ils ont discuté de la paix en Belgique à l'aune de leur expérience respective. Voir page 8: Le père Pire

Riposte du syndicat des fonctionnaires du Québec aux propos de M. Gabias

Les employés congédiés de la Régie des loyers n'ont aucun recours si ce n'est la force collective devant l'arbitraire du gouvernement; celui-ci tarde à faire adopter le bill 22 parce qu'il lui permet en attendant de continuer le patronage sans se cogner sur le syndicat des fonctionnaires; le syndicat est prêt à soumettre une douzaine de cas à l'enquête de la commission de la fonction publique.

Voilà les éléments essentiels de la riposte que le Syndicat des fonctionnaires du Québec a servi au Secrétaire de la Province, M. Gabias, hier, il y a deux jours que 52 employés de la Régie des loyers depuis juin 1966 avaient été congédiés, parce qu'il s'agissait de personnes qui avaient été embauchées par favoritisme sous l'administration libérale.

D'après le syndicat, voici les faits: lorsque le vote du 30 novembre 1964 sur l'allégeance syndicale des fonctionnaires a eu lieu, tous les employés de la fonction publique, c'est-à-dire ceux des ministères et ceux des organismes gouvernementaux comme la Régie des loyers ont eu le droit de vote. Par la suite, il n'a jamais été question d'exclure de la juridiction syndicale les employés des organismes gouvernementaux.

Mais après la signature de la première convention collective des fonctionnaires, on a découvert, au gouvernement, qu'il était possible d'interpréter la loi de la fonction publique d'une façon restrictive, de façon à exclure de la juridiction du syndicat les employés de la Régie des loyers, du Bureau de censure, de la Régie de l'électricité et du gaz et de quelques autres organismes gouvernementaux qui sont administrativement séparés des ministères.

On se rappelle que la loi de la fonction publique a été adoptée à la vapeur à la toute fin de la session, à l'été 1965, de sorte que la définition de l'Etat-employeur n'a pas été suffisamment précisée. Lorsque le gouvernement a voulu interpréter la loi de façon à soustraire les employés des organismes gouvernementaux de la juridiction syndicale, le syndicat a demandé l'adoption d'une loi particulière pour corriger la situation. Le bill 5 a été préparé à cette fin; mais il n'a pu être adopté avant le changement de

René Lévesque propose un régime de préqualification

QUEBEC — M. René Lévesque a suggéré hier au gouvernement d'étudier la possibilité de mettre au point un système de préqualification à l'intention des entrepreneurs qui soumissionnent pour l'obtention de contrats du gouvernement.

M. Lévesque a fait cette proposition alors que la Chambre commençait l'étude des crédits du ministère des travaux publics et que l'on discutait le système actuel d'appels d'offres selon lequel les contrats sont accordés aux plus soumissionnaires.

Le ministre d'Etat aux travaux publics, M. Armand Russell, venait d'expliquer à la Chambre que l'on était loin d'être satisfait du système actuel; souvent, les plus bas soumissionnaires n'ont pas l'équipement requis pour bien effectuer les travaux et qu'il en résulte parfois des faillites.

M. Lévesque a commenté qu'il avait commencé en 1961, du temps qu'il dirigeait ce ministère, l'examen des systèmes en vigueur dans les autres provinces et dans certains Etats américains, et que l'on avait remarqué une formule de soumissionnement plus en plus appliquée ailleurs, soit le système de préqualification.

Soulignant qu'un tel système est très difficile à mettre au point au Québec, "à cause des pressions partisans, des petits amis, des gros amis et moyens amis", M. Lévesque a toutefois affirmé que si l'on parvenait à roder un système semblable, cela empêcherait souvent "le petit", qui obtient des contrats, d'aller vers la catastrophe.

"Je crois qu'une bonne partie des catastrophes qui se sont passées ces dernières années était due à un manque d'outils de préqualification de la part de ceux qui veulent obtenir des contrats".

Pour sa part, M. Russell a dit croire que l'on continuait d'étudier au ministère un tel système et qu'il avait lui-même rencontré récemment l'Association des entrepreneurs de la province, à ce sujet.

Le ministre s'est dit d'avis que les entrepreneurs eux-mêmes, par leur association, devraient prendre les moyens de se qualifier. "Ce n'est pas au gouvernement d'imposer une qualification", a-t-il dit.

Hanoï rejette formellement les propositions de paix soumises par M. Paul Martin

HANOÏ — Les Nord-Vietnamiens ont formellement rejeté, hier, les propositions de paix en quatre étapes mises de l'avant par le ministre canadien des affaires extérieures, M. Paul Martin. Le quotidien officiel d'Hanoï "Nhan Dan", qui publie le rejet du gouvernement Nord-Vietnamien, dément en outre les dernières déclarations de M. Martin concernant les "entretiens entre le gouvernement d'Hanoï et des représentants canadiens" et la possibilité d'un "examen minutieux" des propositions canadiennes par les Nord-Vietnamiens.

(NDLR) — Le ministre des affaires extérieures, Paul Martin, n'a jamais parlé d'entretiens entre Ottawa et Hanoï. Il a simplement dit, la semaine dernière, que le représentant canadien à la Commission internationale de contrôle, M. Ormond Dier, s'était rendu à Hanoï où il avait eu l'occasion de rencontrer des dirigeants nord-vietnamiens. A la demande des autorités du Nord-Vietnam, avait simplement ajouté M. Martin, la nature des discussions devait rester confidentielle.

L'article affirme que ce plan "n'est rien d'autre qu'un plan américain élaboré de connivence avec la clique Johnson". "Ce plan — poursuit le journal — fait partie intégrante de la campagne de fausses négociations lancée par les agresseurs américains. C'est pourquoi le peuple vietnamien et tous les hommes attachés à la paix dans le monde l'ont rejeté dès sa naissance".

Si, en fait, le rejet ne faisait aucun doute pour les observateurs d'Hanoï, c'est la première fois qu'il est formellement exprimé. En présentant son sous-amendement, M. T. C. Douglas a dit qu'à l'aube d'un second siècle, la Confédération avait besoin de modifications à sa constitution. Il a invité le gouvernement à proposer des amendements concrets et à les soumettre à l'étude d'un comité parlementaire.

La motion du chef néo-démocrate reprochait au gouvernement de n'avoir pas pris les mesures qui s'imposent pour déterminer les pouvoirs législatifs qui doivent revenir au gouvernement central; octroyer un statut particulier au Québec; rapatrier la constitution; préparer un projet d'amendement à la constitution. Le NPD condamne "l'immobilisme" du gouvernement en ce domaine.

Le député conservateur Gerald Baldwin a dit que la motion néo-démocrate était prématurée. Il a critiqué le ton et le contenu du discours du trône, qui laisserait entrevoir une intrusion de plus en plus grande dans la vie de tous les Canadiens. Il a demandé que l'on rajustasse les règlements de la Chambre.

Le député Patterson, du Crédit social, a aussi insisté sur les réformes parlementaires qui "mettraient un frein à la politicièrie" et amélioreraient la conduite des affaires du pays.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, a pour sa part présenté un programme en seize points visant à améliorer les règlements et les activités de la Chambre.

M. Allmand a dit que la pratique actuelle de considérer tous les votes sur la législation gouvernementale comme des votes de confiance empêchait les simples députés libéraux de voter contre des lois auxquelles ils s'opposent personnellement.

Selon une bonne source, M. Ormond Dyer, qui vient de prendre les fonctions de représentant canadien à la commission internationale de contrôle, a été reçu en audience durant une heure par le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Pham Van Dong, le 28 avril.

L'entretien — indique-t-on de source canadienne — a été qualifié de "cordial", mais de source nord-vietnamienne, rien dans sa teneur ne pouvait passer pour encourageante pour le Canada. Dans son article, "Nhan Dan" reproche notamment au plan de "passer sous silence l'agression américaine, cause première de la situation grave au Vietnam et en Indochine" et "en opposition ouverte avec la position nord-vietnamienne".

L'organe du parti poursuivi en accusant le ministre des affaires extérieures canadien de "n'avoir jamais eu un seul mot pour condamner les crimes perpétrés au Vietnam par les Américains" et de "feindre d'oeuvrer pour la paix".

"Les déclarations de M. Martin ont été cruellement démenties par les actes", ajoute le journal qui déclare que le gouvernement canadien "montre toujours son approbation de la guerre d'agression américaine et cherche à couvrir les agresseurs".

Le Canada — conclut "Nhan Dan" — n'accomplit pas sa responsabilité comme membre de la commission internationale de contrôle. Pire encore: le gouvernement canadien vend des armes aux agresseurs... et les déclarations du ministre des affaires étrangères marquent qu'un nouveau pas en avant a été franchi par le gouvernement canadien dans la voie de la dépendance envers les Etats-Unis dans la guerre".

VOIR PAGE 8: HANOÏ REJETTE

Sharp rassure l'industrie des mines

OTTAWA — Le gouvernement fédéral s'est engagé hier à ne supprimer aucun des abattements d'impôts consentis aux nouvelles mines avant le 1er janvier 1974 et à maintenir les encouragements fiscaux aux prospecteurs jusqu'au 1er janvier 1969.

L'engagement, prononcé aux Communes par le ministre des finances M. Sharp, fait suite aux représentations de l'industrie minière qui s'inquiétait des recommandations de la commission d'enquête Carter sur la fiscalité. Le rapport Carter proposait d'abolir ces deux types d'avantages fiscaux.

M. Sharp a précisé que si les recommandations du rapport devaient être adoptées, le gouvernement donnait l'assurance que le nouveau régime ne toucherait pas les revenus gagnés avant le 1er janvier 1974. Le régime actuel dispense les nouvelles mines d'impôts durant les trois premières années d'exploitation. Ainsi les compagnies intéressées ont jusqu'à la fin de 1970 pour ouvrir des mines qui donneront droit aux pleines exemptions.

On s'attendait à une telle déclaration depuis une semaine, depuis qu'on sait que trois projets importants étaient "sur la glace" par crainte de la suppression des avantages. Il s'agit de deux projets de développement de Noranda Mines, l'un de \$30 millions à Babine Lake en Colombie-Britannique et l'autre de \$57 millions à Pentecost, dans la même province, et d'un projet de développement de \$85 millions dans la région de Inuvik, au Nouveau-Québec, envisagé par Asbestos Corporation.

M. Sharp a précisé que cette déclaration ne signifiait pas que le gouvernement rejette ou accepte les recommandations du rapport Carter. "Nous projetons de commencer à prendre des décisions sur ce rapport à l'automne", a-t-il dit.

Aux propos de M. Yves Gabias Les milieux du cinéma réagissent vigoureusement

C'est avec une certaine vigueur que le "Front commun" des organismes de cinéma a réagi à l'intervention de M. Yves Gabias sur la censure du cinéma et aux attaques portées par le secrétaire d'Etat contre le président du Bureau, M. André Guérin.

Le Syndicat général du cinéma et de la télévision, l'Association des producteurs de films du Québec, l'Union des artistes, l'Association canadienne des distributeurs de films de langue française et l'Association professionnelle des cinéastes ont publié la déclaration suivante: "Les soussignés, réunis en un front commun, conscients de leurs responsabilités professionnelles et de l'appui entier du public cinéophile, tiennent à affirmer que: 1) le travail du Bureau de censure doit être non pas resserré mais mieux adapté encore aux exigences d'un Etat moderne en 1967; 2) tant que l'Assemblée législative n'aura pas révisé la Loi sur les vues animées, elle demeure la seule responsable de l'anarchie qu'on dénonce; 3) tant que le gouvernement refusera de présenter en Chambre une loi-cadre du ciné-

ma, incluant une révision de la censure et une aide à la production, le Québec continuera d'accuser un retard inacceptable dans le domaine culturel ou le cinéma est aujourd'hui le principal véhicule. M. Clément Perron Pour sa part, M. Clément Perron, président de l'Association professionnelle des cinéastes, s'élève contre les propos tenus par M. Gabias en Chambre. Il a fait la déclaration suivante: "C'est à M. Gabias de démissionner!" "Les cinéastes qui n'ont pas la réputation d'avoir le scan-

dale facile sont pour une fois scandalisés et surtout écoeurés. "Si c'est là toute la réponse que le gouvernement actuel trouve à leur donner après les années d'études sérieuses qu'ils ont menées pour bâtir le dossier d'une loi organique qui s'intéresse à tous les aspects du cinéma et répond à des exigences vitales pour notre peuple, c'est à désespérer de tout? L'éclatement va inévitablement se produire. Et aussi le scandale de tous ces fascistes en place qui s'abritent toujours derrière le paravent de la sauvegarde de la vertu pour imposer de force le modèle de leur personnalité di-

minuée et inaptes à vivre la vie de leur temps. "Quant à M. André Guérin, son seul tort aura été de vouloir considérer les gens d'ici comme des adultes. Beaucoup de citoyens pensent que cela n'est pas un péché au Québec en 1967. M. Gabias va sûrement l'apprendre à ses dépens. Pas de projet de loi A noter, d'autre part, que M. Gabias n'a pas encore déposé à l'Assemblée législative le projet de loi qu'il avait annoncé — et que M. Johnson avait commenté — sur les paliers. Voir page 8: Cinéma

La signification religieuse de la visite de Paul VI à Fatima

CITE DU VATICAN. — C'est ce matin, vendredi, que sera publiée l'exhortation dont la parution a été annoncée par le Pape mercredi dernier. Le document portera la date de samedi — jour où le St-Père sera à Fatima. Il constituera un appel aux fidèles pour qu'ils s'inspirent du grand exemple de la Vierge et, suivant les paroles mêmes de Paul VI, "mettra davantage en lumière la signification religieuse de son voyage et rendra à la Vierge un hommage de piété filiale suivant la doctrine et l'esprit du concile".

La venue du pape au Portugal est un "acte qui mérite le respect et la compréhension de tous les Portugais", déclare d'autre part un manifeste publié par une vingtaine de personnalités éminentes de l'opposition.

Paul VI, le pape de Vatican II et le successeur de Jean XXIII "ne pourra jamais contribuer au renforcement d'un régime qui a toujours été la négation du dialogue et qui, depuis quarante longues années, impose par la force le silence à toute la nation", ajoute le manifeste, qui indique que les démocrates portugais, "se refusent à donner à cette visite une coloration politique quelle qu'elle soit".

De Gaulle rencontrera le pape, le 31 mai

CITE DU VATICAN. — Le général de Gaulle, qui avait été reçu solennellement par le pape Jean XXIII, en 1959, et effectuera le 31 mai prochain une nouvelle visite au Vatican.

Le caractère de "visite officielle" donné à l'audience du président de la République française fait ressortir le désir, de part et d'autre, de marquer l'excellence des rapports existant entre le Saint-Siège et la France.

Le pape accueillera ensuite le général et s'entretiendra avec lui dans la salle du trône, où seront ensuite admis les membres de la suite du président, pour lui être présentés. Le général de Gaulle rendra visite ensuite au cardinal secrétaire d'Etat Anielmo Cicognani.

la vie syndicale

La grève du bâtiment à Sorel aurait des effets pour les Montréalais

L'association des constructeurs d'habitation du district de Montréal, déplorant qu'en core une fois "le public se trouve sacrifié aux exigences des syndicats et à l'inertie des pouvoirs publics" demande au gouvernement provincial d'intervenir dans la grève du bâtiment qui sévit dans la région Richelieu-Verchères. Cette grève touche non seulement Sorel mais aussi Beloeil et selon l'association "cette localité de la banlieue de Montréal n'est plus actuellement en mesure d'accueillir les familles qui devaient emménager au début de mai... En attendant, de nombreuses familles montréalaises sont entassées dans des logements étroits, en sur-nombre chez des voisins ou des parents ou réfugiées à l'hôtel avec toutes les dépenses et difficultés que cela comporte".

La Cour d'appel déboute les instituteurs de Jonquière d'une demande

QUEBEC. — La Cour d'appel de Québec a maintenu hier un jugement de la Cour supérieure de Chicoutimi, rendu en janvier 1966, et rejetant une action de \$27,860 intentée par l'Association des professeurs de Jonquière contre la commission scolaire de cette ville. Cette action représentait les sommes d'argent qui auraient été dues en vertu d'une convention collective et selon laquelle la municipalité scolaire de Jonquière consentait à payer 50 pour cent des primes de fonds de pension de ses enseignants, durant une certaine période de temps. La Cour d'appel rappelle dans son jugement que cette cause est, en plusieurs points, semblable à une autre opposant l'Union professionnelle des éducateurs de Chicoutimi à la commission scolaire de cette ville dont le jugement en appel a été maintenu en 1964. Dans les deux cas, il était question d'une entente intervenue entre enseignants et commission scolaire et on avait plaidé qu'une telle entente était invalide parce qu'elle n'avait pas été approuvée par la Commission municipale de Québec.

La Canadian Vickers poursuit le syndicat

La société Canadian Vickers Ltd vient d'inscrire une poursuite en dommages de \$800,000 contre la Fédération nationale de la métallurgie (CSN) à la suite d'une grève déclenchée en avril sur les chantiers maritimes de la compagnie, à Montréal, par 1200 employés. On a appris que la poursuite, enregistrée à la Cour supérieure du Québec, impliquait également l'Union nationale des employés de Vickers, les dirigeants de celle-ci et 91 membres de ce dernier syndicat.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

REALISATEUR - TELEVISION
demandé à
CKRS - T.V.
175, Sir-Wilfrid-Laurier, Jonquière, Qué.
Expérience nécessaire.
Salaire selon compétence.
Discrétion absolue.
Les demandes devront être adressées à:
Paul Robyn,
Directeur de la production,
Radio Télévision
Tél.: 418 - 542-4551

ANNEE SCOLAIRE — 1967 - 68
L'ECOLE FRANCAISE DE SASKATOON
recherche une institutrice pour ses grades II et III. L'enseignement sera donné en français à un petit groupe d'enfants, dont certains ne possèdent pas encore cette langue.
Il y aura aussi deux institutrices à temps partiel pour enseigner le français oral et l'anglais.
L'école recherche également une institutrice francophone pour son grade I.
Qualités requises: un baccalauréat en pédagogie ou un brevet A; trois années d'expérience dans l'enseignement au niveau des grades II et III ou du grade I.
Il faut que les candidats s'intéressent à l'innovation dans l'éducation.
S'adresser à:
Mlle C. Brown,
No 318, 1311 rue Tempérance,
Saskatoon, Sask.

DIRECTEUR DE DIVISION
Produits usinés/industriels — jusqu'à \$23,000
LE POSTE
Diriger une division autonome (\$20 millions de ventes) d'une importante organisation canadienne, qui s'occupe de la distribution et de la vente d'une grande variété de produits à des organisations publiques et privées, et qui compte quelques clients internationaux. Les bureaux régionaux à travers le Canada assurent une pénétration efficace. But immédiat: amélioration des méthodes de marketing et d'information. L'expansion continue de l'organisation est garantie du succès de l'individu. On accorde beaucoup d'importance à l'administration professionnelle. Location: est de l'Ontario.
LE CANDIDAT
Âgé de 35 à 50 ans, bien qualifié professionnellement, le candidat que nous cherchons doit d'abord posséder une solide compétence dans le domaine de la vente et de l'administration ainsi que de l'expérience dans l'industrie. Il a de l'expérience dans l'un ou plus des domaines suivants: produits usinés, équipement lourd, équipement de construction et de transport. Il établit facilement des relations avec le client et a déjà prouvé qu'il peut diriger avec profit une organisation qui se développe dans un marché changeant. Il cherche l'opportunité de prouver toute sa valeur personnelle de façon non équivoque dans l'expansion d'une organisation.
Mentionnez le dossier A-1103. Ecrivez ou téléphonez à:
HICKLING-JOHNSTON LIMITED
Conseillers en administration
2410 Place Ville Marie, Montréal • 861-5429

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF
Salaire initial jusqu'à \$14,000
Le Défi...
Ce poste est créé au niveau des cadres d'une entreprise canadienne à ramification internationale fabriquant et distribuant des produits très bien connus. Le titulaire sera responsable de l'élaboration et l'application des politiques administratives et devra jouer un rôle important dans le développement de la compagnie. L'administration de plusieurs services importants tels que le personnel, la comptabilité, l'expédition et les achats constitue le point central de ses responsabilités.
L'Homme...
Administrateur de talent, occupant un poste clé dans une entreprise commerciale ou industrielle, il est diplômé universitaire (commerce ou comptabilité) et possède de l'expérience dans le domaine du personnel. Il est diplomate, souple et soucieux de la qualité des rapports humains dans l'entreprise. Énergique et travailleur il possède la facilité de voir l'entreprise dans son ensemble et recherche un poste d'avenir dans une organisation où le succès dépend de la compétence.
Vous référant au dossier (AB11-278), veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL: 30 RUE ST-PATRIK • QUÉBEC: 180 CHERIN STE-FOY
OTTAWA: 30 RUE ST-PAUL • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE
WINDIPEG: 223 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 380 GRANVILLE STREET

SURINTENDANT ARCHITECTURE — GENIE
Fonctions:
• étudier les plans et devis.
• faire des inspections sur les chantiers de construction d'école.
• voir au bon fonctionnement des services suivants:
chauffage, ventilation, électricité, plomberie, menuiserie, mécanique générale, conciergerie.
Il sera responsable au directeur général des services.
Qualifications:
Vaste expérience pertinente. Diplôme d'un institut de technologie ou de génie serait un avantage.
Date limite: Les demandes d'emploi devront être présentées avant le 18 mai 1967.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Monsieur Alphonse Pundzius,
Directeur du personnel,
Direction générale des études,
Commission scolaire régionale de Chambly,
6, boulevard Desaulniers,
St-Lambert.

LE SÉMINAIRE DE STE-THERÈSE
Ste-Thérèse-de-Blainville
DEMANDE
deux professeurs d'éducation physique
Prière de communiquer avec:
M. Claude Mauguere, 435-3695 ou 435-2600

SURVEILLANT D'ORDINATRICE ELECTRONIQUE
Une importante Compagnie Internationale de produits alimentaires située à Montréal est à la recherche d'un homme dans la trentaine possédant un diplôme universitaire en comptabilité.
Ce nouveau poste requiert de 3 à 5 ans d'expérience sur les ordinateurs électroniques. L'homme choisi devra faire preuve de beaucoup d'initiative et posséder des qualités de chef.
Le candidat aura la responsabilité de surveiller l'installation complète de l'équipement afin de fournir à la direction des informations précises. Sa participation sera requise dans le choix de l'équipement et de la programmation.
Le postulant devra connaître tous les rouages techniques des ordinateurs électroniques et posséder l'ambition de se développer au sein de cet établissement industriel.
Rémunération: aux environs de \$10,500
Adressez votre curriculum vitae, à titre confidentiel, à
Monsieur G. Le B. Gauvain
Simpson, Riddell, Stead & Associés
conseillers en administration
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. 878-9461

LE COMITE PARITAIRE DE LA CONSTRUCTION REGION DE GRANBY, ST-HYACINTHE, ST-JEAN
recherche les services d'un
ADMINISTRATEUR EXECUTIF
La fonction:
a) voir à l'application du décret de la construction.
b) diriger le personnel d'un bureau central et de deux succursales (environ 15 employés)
c) responsable envers la direction.
Qualifications:
Un homme bilingue ayant de l'expérience administrative.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:
Monsieur Yves Goulet,
Président,
281 rue du Parc,
Granby, Québec.
Toute demande d'emploi sera gardée confidentielle et devra être soumise avant le 19 mai 1967.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

INGENIEURS
1. — **DE LA NORMALISATION** — Jusqu'à \$14,375. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec.
— Préparer des spécifications normalisées pour les produits à être utilisés par le Gouvernement, et des normes industrielles mises à la disposition des producteurs et des consommateurs.
— Diplôme universitaire en sciences pures ou en génie civil, mécanique, électrique ou physique. Avoir au moins 5 ans d'expérience en rapport avec la fonction.
2. — **EN ACHEMINEMENT CRITIQUE** — Jusqu'à \$14,375. Ministère de l'Éducation. Poste à Québec.
— Étude des opérations; coordination des activités et élaboration des tracés critiques (constructions scolaires).
— Plusieurs années de pratique dans la construction et dans l'acheminement critique des projets.
3. — **DE PROJETS** — Jusqu'à \$12,300. Ministère de l'Éducation. Postes à Québec.
— Responsabilité complète de la réalisation d'un projet à partir de sa conception jusqu'à l'acceptation finale de la construction.
— Environ 5 ans d'expérience comme ingénieur de projets à un niveau senior. Bonnes notions des services mécaniques et électriques des édifices. Préférence à l'ingénieur en mécanique ou en électricité.
4. — **EN CONSTRUCTION** — Jusqu'à \$12,300. Ministère de l'Éducation. Poste à Québec.
— Diriger les inspecteurs, élaborer le travail d'inspection de chaque projet et faire la coordination avec les ingénieurs de projets du Service de Construction.
— Environ 10 ans d'expérience dans la construction de projets industriels.
5. — **Jusqu'à \$12,300.** Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.
— Étudier les possibilités de réalisation des projets régionaux des services d'aqueducs et d'égouts.
— Le candidat expérimenté doit être familier avec le calcul et l'évaluation de ces travaux municipaux d'aqueducs et d'égouts.
6. — **Jusqu'à \$12,300.** Ministère des Affaires municipales. Poste à Montréal.
— Le candidat doit être familier avec les problèmes inhérents à la répartition des coûts de travaux en commun: travaux d'aqueduc et d'égouts déjà réalisés.
— Expérience requise dans un domaine connexe.
7. — **SANITAIRE** — Jusqu'à \$12,300. Ministère des Affaires municipales. Poste à Québec.
— Prendre charge de l'étude des projets industriels tant au point de vue épuratoire des eaux usées que de l'aspect traitement des eaux d'alimentation.
— Préférence au candidat détenteur d'une maîtrise en génie sanitaire en plus de quelques années d'expérience.
— Concours permanent 67P-2118. S'inscrire immédiatement. Le candidat doit être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

ANALYSTES EN INFORMATIQUE
Jusqu'à \$14,000 selon la compétence
Divers ministères — Québec et Montréal
— Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
— Concours permanent 67P-2108. S'inscrire immédiatement. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

BUREAU DE CONSEILS EN PLANIFICATION SUCCESSORALE RECHERCHE ASSOCIÉS
Veuillez faire parvenir références et curriculum vitae à:
Case postale 161, Montréal-Nord
Nous communiquerons avec les candidats les plus aptes à remplir la fonction.

AFFAIRES INDIENNES
désire institutrices pour septembre prochain.
Titulaires: cours primaire français du Québec.
Localité: Mohawk Institute, Brantford, Ont.
Salaire: selon les qualifications et l'expérience.
Echelle de salaire
Classes: 1 2 3 4 5 6
Minimum 4325 4620 4856 5170 5400 5600
Maximum 6360 7810 8250 9790 10404 11598
Congés de maladie cumulatifs, fonds de pension, régime d'assurance médicale-chirurgicale et d'hospitalisation.
S'adresser à:
M. H.B. Rodine,
Surintendant régional des écoles,
Bureau des Affaires Indiennes,
1849 rue Yonge, Toronto 7, Ont.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY
demande un
DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Cette personne assumera sous la responsabilité du directeur général des études, la supervision pédagogique de tout l'enseignement secondaire à la commission scolaire régionale de Chambly.
La date d'entrée en fonctions: immédiatement après la nomination.
Un jury examinera les candidatures et accordera une entrevue aux candidats qu'il jugera aptes à remplir le poste.
Les candidats sont priés de s'adresser, par écrit, avant le 18 mai, à:
Monsieur Alphonse Pundzius,
Directeur du personnel,
Commission scolaire régionale de Chambly,
6, boul. Desaulniers, Suite 500,
St-Lambert.

BIBLIOTHECAIRE
La Cité de Saint-Michel requiert les services d'un bibliothécaire à plein temps ou à temps partiel, pour sa nouvelle bibliothèque, située dans le Parc Octogonal.
Expérience requise.
Traitement selon compétence.
S'adresser à: **Directeur du Personnel,**
Hôtel de Ville,
7501, boul. Octogonal,
Cité de Saint-Michel.

Agents de la gestion financière
— Traitement initial jusqu'à \$11,500 selon la compétence.
— Comptables-vérificateurs. Divers ministères: Québec et Montréal.
— Agents de budget au ministère des Finances.
— Contrôleur-adjoint à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (vérification comptable des placements).
— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins deux années d'expérience pertinente; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels. A la Caisse de Dépôt et Placement: comptable agréé et plusieurs années d'expérience de la vérification d'institutions financières.
— Concours permanent 67P-2103. S'inscrire immédiatement.
Conseiller
(Enseignement agricole)
— Traitement initial jusqu'à \$11,000 selon la compétence. Ministère de l'Éducation.
— Préparation de devis pédagogiques d'enseignement agricole. Intégration de cet enseignement au système général d'éducation de la province au niveau secondaire.
— Diplôme en sciences agricoles ou en pédagogie, ou formation équivalente. 8 ans d'expérience en enseignement professionnel agricole.
— Concours 67S-1216. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Responsable de la formation
(Service de protection contre les incendies).
— Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales.
— Elaboration de programmes de formation à l'intention des pompiers.
— Connaissance des méthodes de protection contre les incendies. Compétence éprouvée dans le domaine; plusieurs années d'expérience.
— Concours 67S-1215. S'inscrire immédiatement.
Registreur de la division d'enregistrement de Montréal
— Traitement initial jusqu'à \$13,980 selon la compétence. Ministère de la Justice.
— Diplôme en droit et au moins 10 ans d'expérience pertinente.
— Concours 67S-5439. S'inscrire immédiatement.

Agents d'action régionale
— Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Conseil d'orientation économique du Québec.
— Liaison entre les conseils régionaux et le C.O.E.Q.
— Diplôme en sciences de l'homme ou formation équivalente et plusieurs années d'expérience dont 2 au moins en animation sociale.
— Concours 67S-1218. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Bibliothécaire
— Traitement initial jusqu'à \$9,030 selon la compétence. Ministère des Affaires Culturelles (Musée d'Art contemporain, Montréal).
— Classification de la documentation du Musée.
— Baccalauréat en bibliothéconomie. Expérience pertinente.
— Concours 67S-2112. S'inscrire avant le 1er juin 1967.
710, Place d'Youville, Suite 700, Québec 4, 1454, rue de la Montagne, Montréal 25.
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ÉTUDES SONT CONSIDÉRÉES

AUJOURD'HUI — Le deuxième congrès provincial du Nouveau Parti démocratique du Québec débute à l'hôtel Bonaventure, à Montréal, ouverture de la première séance, à 20h15; discours de Charles Taylor, président sortant de charge du NPD-Québec et M. Louis Laberge, président de la FTQ; sujet: Les travailleurs et l'action politique... M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, est le conférencier au banquet des gérants de rédaction qui se tient au Château Champlain; le thème de cette réunion des gérants de rédaction porte sur les relations entre les Canadiens de langue française et les Canadiens d'expression anglaise... Me Claude Wagner, ex-ministre de la Justice et député de Verdun, est le conférencier au banquet marquant le 75^e anniversaire du Comité canadien ukrainien, qui se tient à l'hôtel Mont-Royal, à 19h30; le député de Verdun traitera de l'apport du groupe ukrainien à la vie nationale québécoise... A 20h, à la salle paroissiale de Saint-Edouard de Lotbinière, le parti libéral du Québec, tient sa première convention pour le choix du candidat officiel du parti; M. Pierre Laporte, leader parlementaire de l'opposition à l'Assemblée législative, est le principal orateur de la réunion... Un film sur la chasse au phoque tourne par le directeur du bien-être animal en mars 1967, est présentée à 20h15, au YMCA, boulevard Dorchester... Au 6095 Côte de Liesse, à 19h, a lieu l'inauguration de la nouvelle

succursale Renault par M. Marcel Laurin, maire de Ville St-Laurent, en présence de M. Jacques M. Flaux, président de Automobile Renault Canada Ltée...
Réunion d'urgence des membres du Québec International au sujet de l'entente Canada-Belgique sans consultation du Québec, au centre social de l'université de Montréal, salle 705, ce soir à huit heures.
Depuis le premier mai, pour pénétrer ou circuler dans les forêts de la couronne, les forêts affermées ainsi que les forêts privées d'une étendue d'au moins 2.000 acres, toute personne devra, au préalable obtenir un permis de circulation en forêt, annonce le ministre des terres et forêts du Québec, M. Claude Gosselin.
L'Association des bijoutiers canadiens annonce l'élection de son bureau de direction: M. Edgar Charbonneau, M. Ernest W. Farr, et M. Donald A. Goltman... La Société Royale du Canada annonce l'élection de 2 humanistes et scientifiques canadiens; les nouveaux membres dans la section des humanistes sont Marcel Cadieux, Claire Martin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel, tous d'Ottawa; dans la section des sciences, on distingue M. Robert Bergeron, de Québec et M. Paul Lorrain, de Montréal... M. Alan Wilkinson, conseiller spécial auprès de la société T.B. Little Corbeil, a été élu président du Club Graphica, autrefois connu sous le nom de Club des Directeurs artistiques de Montréal...
L'université de Moncton, lors de sa cérémonie de remise des diplômes le 21 mai prochain, décrètera un doctorat "honoris causa" à M. Emery LeBlanc, directeur des relations publiques pour la région du Saint-Laurent au Canadian National... L'université McGill accordera des doctorats honorifiques à six éminents Canadiens du monde de l'art, de l'éducation, de la finance et du journalisme lors de la collation des grades du printemps; il s'agit de M. Ross Clarkson, M. Georges V. Ferguson, M. Roger Gaudry, M. Muriel Roscoe, M. A.Y. Jackson, et de M. Frank R. Scott... L'université d'Ottawa décrètera un doctorat d'honneur en sciences sociales à Barbara Ward, à sa remise des diplômes, le 28 mai.



Poursuivant sa tournée canadienne, le père Pedro Arrupe, supérieur général de la Société de Jésus, a rencontré hier à Montréal divers groupes de jésuites, responsables d'œuvres spirituelles ou sociales, de même que le personnel religieux et laïc des collèges dirigés par la Société. On le voit ici en compagnie du cardinal Paul-Emile Léger auquel il a rendu visite hier midi. Aujourd'hui, dernier jour de sa tournée, le père Arrupe rencontrera les novices à Saint-Jérôme ainsi que les membres de la commission dite "des ministères" qui effectuent présentement une enquête sur l'activité des jésuites au Canada français. (Photo Le Devoir)

Manufacturiers: Québec devrait changer le mode de financement de l'assurance-hospitalisation

par Jean-Claude LECLERC

Non seulement un régime d'assurance-maladie au Québec devrait-il être financé sur la base d'un système de primes, et non à même les taxes générales comme c'est le cas de l'assurance-hospitalisation, mais encore le Québec devrait-il changer le mode de financement de celle-ci et recourir plutôt à un système de primes (mensuelles, par exemple).
Telle est la recommandation formulée hier par l'Association des manufacturiers canadiens devant la commission d'enquête Castonguay sur la santé et le bien-être social.
Les manufacturiers appuient leur proposition sur l'expérience de l'application actuelle de l'assurance-hospitalisation, dont les coûts ont monté en flèche du fait que la population, ne payant pas de prime, "n'a pas appris que l'on n'a rien sans payer". Les porte-parole de l'association n'ont pu cependant expliquer comment il se faisait que même dans les provinces où le régime est financé par des primes, les coûts n'en ont pas moins tendance à monter.
Les manufacturiers ont aussi signalé, à l'appui de leur thèse, que les nécessaires peuvent aujourd'hui profiter gratuitement de soins dans les cliniques et les salles publiques des hôpitaux, craignant que

Témoignage de Me Anatole Corriveau Peu après le présumé "bingo", Sicotte était passé aux aveux

par Gilles LESAGE

Me Anatole Corriveau, procureur-chef de la Couronne à Québec, a expliqué hier que l'interrogatoire qu'il a fait subir à Louis Sicotte, le 23 octobre 1965, était beaucoup plus substantiel que les précédents, parce que l'ex-évalué était passé aux aveux et avait décidé de "collaborer" avec la police.
Ce jour-là, Sicotte boitait légèrement, dit-il, et semblait avoir des maux d'estomac. "Mais il ne s'est pas plaint, et je ne lui ai pas posé de questions sur son état de santé."
Cet interrogatoire est survenu deux jours après que Sicotte eut été victime, selon ses dires, de mauvais traitements de la part de policiers provinciaux et d'enquêteurs du FUIB, dans le but de lui faire avouer une kyrielle d'incendies criminels.
Le procureur a interrogé de nouveau Sicotte quinze jours plus tard, soit après sa sortie du motel où il avait été "détenu" durant quinze jours. Cette fois, il a semblé à Me Corriveau que le prévenu était "plus mal en point". "Il portait des chaînes, il marchait la tête basse et un peu croche... Ce n'était pas le même homme."
Chargé, conjointement avec Me Roch LeFrançois, de diriger la vaste enquête sur les incendies criminels, à l'automne 1965, Me Corriveau est, selon toute vraisemblance, le dernier témoin du ministère public à l'enquête préliminaire des quinze policiers accusés d'aveux brutales Sicotte.
Tout comme son collègue, il a déclaré qu'aucun des prévenus n'est entré en relation avec lui pour solliciter la permission de détener Sicotte dans un motel, la nuit du 20 octobre. La semaine dernière, l'inspecteur-chef Hervé Pateau, de la PP, avait déclaré que le chef de l'escouade, M. Paul-Emile Picard, lui avait demandé cette permission, et qu'il l'avait refusée, parce qu'ils étaient alors en charge de l'enquête.
Le procureur du ministère public, Me Guy Guérin, a demandé à M. Corriveau comment il se faisait que les interrogatoires de Sicotte, les 20 septembre et 5 octobre, avaient été fort brefs.
"Nous n'avions pas tous les renseignements qu'il nous fallait. Sicotte était soupçonné d'avoir participé à d'autres crimes, et Me Réal Gagnon nous le prendrait, il dirait un tas de choses..."
Puis les avocats de Sicotte logent une requête d'habes corpus; mais avant qu'elle ne soit entendue et rejetée, une accusation est portée contre Sicotte, qui comparait à Québec. Dans cette ville, il témoigne également, le 18 octobre, à l'enquête du coroner sur la mort de quatre individus reliés au gang des incendies criminels.
C'est alors que, selon ses dires, Sicotte aurait été ramené à Montréal et passé à tabac au quartier général de la PP, rue McGill.
Piteux état
Le 23, les procureurs de Québec sont informés que "Sicot-

Le N.-B. suivrait l'exemple du Québec

QUEBEC — Le secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick, M. Joseph LeBlanc, s'est dit en faveur de l'uniformisation du code routier au Canada. Sa province étudie même la possibilité d'adopter le système international de signalisation tel que le Québec a commencé à l'implanter sur son territoire. Au cours d'une interview, M. LeBlanc a révélé qu'il se proposait de présenter à la conférence de deux jours des ministres provinciaux des dix provinces, qui débutait hier à Québec, un système visant à pousser les jeunes conducteurs à la prudence sur les routes.

Chansons, mimes et satire

Katimavik, du music-hall au pavillon du Canada

Une avant-première pour la presse de la revue de music-hall appelée "Katimavik" a eu lieu hier soir au théâtre du pavillon du Canada. Alors qu'on pénétrait à l'intérieur de ce théâtre aux sièges disposés en gradins, les fantaisistes Paul Berval et Dominique Michel tenaient une conversation animée sur les raisons d'une assistance aussi nombreuse.
Autant dire tout de suite que la salle est une petite réussite: l'éclairage, le dispositif scénique, et surtout le fond de la scène duquel se détachent des blocs aux couleurs vives; son aspect "hot" présageait de l'allure du spectacle qu'on allait présenter.
Parmi les numéros, une satire sur les restaurants de l'Expo, sur les différentes informations que donnent les guides aux visiteurs, une série de commentaires plaisants sur les différents pavillons, des chansons qu'on chante en groupe avec beaucoup de fantaisie... et combien d'autres.
En fait, puisque le Canada est l'hôte de l'Expo '67, la revue "Katimavik" passe une série de commentaires plaisants, satiriques, amusants, et parfois spirituels, sur l'Expo et les gens qui la visitent. C'est le point de vue canadien sur ce qui se passe. Ajoutons que la revue donne à entendre des dialogues tantôt en anglais, tantôt en français, et que la réalisation de Gratien Gélinas, Johnny Wayne et Frank Shuster est dynamique.
La revue sera présentée tous les jours pendant toute la durée de l'Expo, à l'exception du lundi, et l'entrée est libre.

Université de Moncton

lors de sa cérémonie de remise des diplômes le 21 mai prochain, décrètera un doctorat "honoris causa" à M. Emery LeBlanc, directeur des relations publiques pour la région du Saint-Laurent au Canadian National... L'université McGill accordera des doctorats honorifiques à six éminents Canadiens du monde de l'art, de l'éducation, de la finance et du journalisme lors de la collation des grades du printemps; il s'agit de M. Ross Clarkson, M. Georges V. Ferguson, M. Roger Gaudry, M. Muriel Roscoe, M. A.Y. Jackson, et de M. Frank R. Scott... L'université d'Ottawa décrètera un doctorat d'honneur en sciences sociales à Barbara Ward, à sa remise des diplômes, le 28 mai.

Les funérailles du directeur

Dollard Boisvert samedi matin

Les funérailles de M. Dollard Boisvert, directeur du service d'incendie de Montréal, auront lieu demain matin, à onze heures, à l'église Saint-Ambroise, à l'angle des rues De Normandie et Beauharnois.
Agé de 50 ans, M. Boisvert est décédé mardi. Il laisse dans le deuil son épouse, née Berthe Robitaille, et sa fille, Céline.
Le rassemblement s'effectuera à l'angle des rues Marquette et Rosemont, à dix heures. Les délégations de sapeurs-pompiers désireux d'assister aux funérailles sont priées de communiquer avec le chef-instructeur, M. W. Gascon, à 872-3755.
M. Boisvert était entré au service d'incendie en 1938. Il fut promu à divers postes jusqu'à celui de directeur-adjoint le 16 février 1966, et directeur le 30 septembre dernier.
Le président de l'Association des pompiers de Montréal, M. André Plante, a rendu hommage à la mémoire du disparu en disant que sa nomination avait été accueillie avec enthousiasme, parce que tous connaissaient ses grandes qualités humaines et sa remarquable conscience professionnelle. Jamais Montréal ne comptera serviteur public plus dévoué et plus consciencieux, a ajouté M. Plante.

Les pharmaciens proposent un régime qui soit universel mais non pas obligatoire

Le collège des pharmaciens du Québec, tout en rappelant le principe du libre choix du patient et du professionnel, vient de recommander à la commission d'enquête Castonguay sur la santé et le bien-être social l'instauration d'un régime universel, mais pas nécessairement obligatoire d'assurance-maladie incluant tous les services médicaux, y compris les médicaments.
Le mémoire des pharmaciens estime que ce plan devrait être administré par l'Etat, au moyen d'organismes ou seraient représentées les différentes professions impliquées dans son application, et suggère en plus la création d'un conseil supérieur de la santé constitué d'un nombre égal de représentants de toutes les professions de la santé et dont le rôle serait de conseiller le ministre de la santé.
Une des autres recommandations des pharmaciens a aussi été discutée hier: la rémunération sur la base de l'honoraire professionnel, plutôt que sur le profit. Ce système, estiment-ils, est juste et équitable pour le patient, car il répartit les frais d'administration et la rémunération du pharmacien sur l'ensemble des prescriptions et non pas surtout sur les prescriptions coûteuses.
A cet égard, un membre de la commission s'est demandé si un tel mode de rémunération ne reviendrait pas à faire payer deux fois le prix de l'acte professionnel du pharmacien: une fois avec le prix de revient du médicament, et une autre fois avec le prix du service professionnel lui-même. Il semble toutefois que si ce double paiement peut se pro-

Pour calmer les esprits

Le Conseil supérieur du parti libéral remet sa rencontre d'une semaine

M. Eric Kierans a fait savoir hier que la réunion du Conseil supérieur de la Fédération libérale du Québec, d'abord prévue pour samedi, a été remise d'une semaine. Le président de la FLQ a invoqué deux raisons:
1) "Après la fièvre des dernières semaines, a-t-il dit, il fallait une période d'accalmie au cours de laquelle les esprits se calmeront de part et d'autre."
2) Il fallait aussi, a-t-il expliqué, prévoir les délais nécessaires à la convocation de tous les membres du Conseil qui viennent de toutes les régions de la province.
Le Conseil supérieur de la Fédération est constitué de tous les parlementaires libéraux, des membres du comité exécutif de la FLQ, des présidents d'associations de comités, des membres du comité exécutif de la

DIRECTEUR DU PERSONNEL

requis par hôpital psychiatrique

Degré de relations industrielles ou en sciences sociales. Bilingue. Expérience dans la direction du personnel préférable.

Fonctions: organiser tout le service du personnel. Recrutement, évaluation, dossiers, négociation, création de la convention, manuel du personnel, consultation à la direction.

Envoyez curriculum vitae à:
Case 579, Le Devoir, Montréal

chez Stien

Invitation spéciale
Pour la fête des mères

Votre hôte Laurent Ménard
autrefois au Vieux Manoir

Diners d'affaires \$2.00	Tables d'hôtes \$3.50
---------------------------------------	------------------------------------

Cartes de crédit Stationnement
acceptées gratuit
Licencié Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal
Ouvert jusqu'à 1h. a.m.
VI. 2-9139

C'est Ma Griffé
que l'on s'attache

Ma Griffé, Robe d'un Soir et Vert et Blanc sont signés Carven. Parfums et flacons de France garantis d'origine. Parfums - Eau de Cologne - Flacon en plastique.

DESTINATION EXPO

Le meilleur moyen de
vous rendre à l'Expo?
Vous le trouverez en
page 7

VIENT DE PARAITRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR

L'HOMME BIEN HABILLÉ

PETIT GUIDE DE L'ELEGANCE MASCULINE Par PAUL VINCENT KOCHAK

- Indispensable à tout jeune homme de 15 à 75 ans qui désire être "dans le vent"... ou correctement vêtu
- Des conseils pratiques, des principes de base... 248 illustrations

En vente partout à \$1.00 — Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 — Tél.: 874-7394

VIENT DE PARAITRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
1411 ST-DENIS, MONTRÉAL
VI. 9-329

Les Néo-Canadiens et la communauté francophone

M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, annonçait ces jours derniers, la création d'un service de formation des immigrants...

La mesure vise à aider les nouveaux venus à s'intégrer dans le milieu francophone. C'est un geste positif. L'aide sera accordée à ceux qui voudront s'en prévaloir...

Il est bien beau de proclamer que l'immigration continue de jouer massivement contre le groupe francophone, mais il est plus profitable, comme l'a fait M. Masse, de reconnaître que le Québec a fait peu de choses devant ce problème...

Reconnaître une déficience, c'est déjà s'engager sur la voie des solutions. C'est ce que Québec entend faire avec son nouveau service de formation des immigrants...

Il est juste d'affirmer avec M. Masse que ce service "allèvera les intérêts des immigrants à ceux de la communauté franco-québécoise". En effet, c'est servir les intérêts des Néo-Canadiens que de les informer de l'importance de la langue française au Québec...

Le Québec doit d'ailleurs être aussi de plus en plus ouvert au problème de l'éducation des enfants de ces Néo-Canadiens. Il importe de tout mettre en oeuvre pour les attirer vers les écoles françaises...

A cet égard, il est impérieux, notamment, d'ouvrir au plus tôt un secteur neutre ou, en tout cas, des écoles françaises neutres qui pourraient fréquenter, sans aucun obstacle, les enfants des non-catholiques qui désirent pourtant une éducation française pour leurs enfants...

Les accusations de M. Wagner

Après les accusations portées vendredi par M. Wagner, quant aux infiltrations de membres de la pègre à l'Expo, et les dénégations formelles du commissaire général adjoint, M. Shaw, l'on pouvait se demander si l'ancien ministre de la justice avait lancé d'aussi graves affirmations sans avoir de preuves...

La réponse de M. Wagner à l'Assemblée législative, mercredi, apporte des précisions et des nuances qui justifient un nouvel examen de faits et d'une enquête approfondie. D'ailleurs, en niant les déclarations initiales de M. Wagner, M. Shaw avait ajouté que des enquêtes étaient entreprises pour aller au fond des choses...

Il semble bien que le député de Verdun, selon son tempérament, soit allé trop vite et ait lancé des accusations qui étaient matériellement fausses sur plusieurs points. Il a admis mercredi que trois des quatre entreprises qu'il avait dénoncées ne méritaient pas de tels reproches et il a rétracté son tir, tout indiquant qu'il avait dit d'abord parlé d'après des renseignements imprécis et que la similitude des noms l'a induit en erreur...

La version amendée Les corrections apportées par le député de Verdun à ses propos de vendredi équivalent en pratique à une rétractation assez ample, et à des accusations nouvelles qui sont mieux présentées et plus nuancées. En somme, il a fait lui-même un rectificatif et a rectifié son tir, tout indiquant qu'il avait d'abord parlé d'après des renseignements imprécis et que la similitude des noms l'a induit en erreur...

un peu plus de publicité pour nos écoles françaises. Le ministère de l'éducation, et surtout les commissions scolaires, devraient voir à ce que des contacts soient établis avec tous les nouveaux immigrants et que ces derniers soient renseignés sans tarder sur les services éducatifs que nous pouvons leur offrir...

De plus, pour faciliter l'accès des enfants d'immigrants dans nos écoles, il y aurait encore lieu, là où c'est nécessaire, d'organiser des cours de transition où l'enfant pourrait, dans les premières années, recevoir un enseignement dans sa langue maternelle tout en apprenant le français.

Une étude approfondie du sujet permettrait sûrement de suggérer d'autres moyens d'attirer les jeunes Néo-Canadiens vers les écoles françaises. C'est, en tout cas, dans ce sens qu'il faut faire porter nos efforts. Il n'y a pas lieu de forcer les enfants des immigrants à fréquenter les écoles de la majorité; il importe, simplement, dans notre intérêt comme dans le leur, de les convaincre des immenses avantages qu'il y a à le faire...

Nous nous opposons à la "conscriptio", à l'intégration des nouveaux venus par la force de la loi. Nous avons, chez nous, des écoles anglaises et des écoles françaises. Les parents doivent demeurer libres de choisir les unes ou les autres.

Par contre, le temps, croyons-nous, est venu d'être réalistes. Dans l'intérêt des générations qui viennent, le ministère de l'éducation devrait prévoir dès maintenant qu'aucun diplôme, au niveau secondaire, ne pourra être décerné sans des examens obligatoires, une connaissance convenable (le mot "convenable" étant à définir) du français. Dans les autres provinces, on exige de tous les étudiants qu'ils sachent bien l'anglais. Il n'est que normal que nous ayons ici les mêmes exigences en ce qui concerne le français. Beaucoup d'innombrables anglais du Québec regrettent, aujourd'hui, qu'on ne leur ait pas davantage facilité l'apprentissage du français. C'est l'erreur qu'il ne faut pas perpétuer.

Evidemment, un tel règlement, qui vaudrait pour les enfants des Québécois de langue anglaise comme pour ceux des immigrants, ne saurait être imposé du jour au lendemain. On ne saurait pénaliser les étudiants déjà en cours de formation, du moins ceux qui sont déjà trop avancés pour bénéficier pleinement d'un programme qui, nécessairement, s'échelonne sur plusieurs années académiques. Mais, pour les autres, c'est sans tarder qu'il faut les faire profiter de pareille mesure.

Vincent PRINCE

Les apparitions et le sens de Fatima

par François BERNARD

On ne peut parler de Fatima sans parler du fameux "secret de Fatima" qui a fait couler tant d'encre et qui a suscité chez un grand nombre de catholiques un intérêt souvent suspect, ou une réaction négative elle aussi souvent critique.

Une conférence de presse du cardinal Ottaviani, pro-prefet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a permis le 11 février dernier à Rome d'apporter quelque lumière sur cette affaire.

Il nous a semblé bon d'y revenir à un moment où le pèlerinage de Paul VI va jeter les pleins feux de l'actualité sur tout ce que signifie Fatima.

Les faits de Fatima

L'histoire des apparitions est simple. La Vierge Marie apparaît aux trois enfants six fois, du 13 mai au 13 octobre 1917, le 13 de chaque mois. Elle les invite à prier et à faire pénitence, car beaucoup de pecheurs risquent la damnation et le monde est menacé de grands périls. En prodige étonnant se produit lors de la dernière apparition, une foule de plusieurs milliers de personnes à une vision du soleil qui danse dans le ciel, au milieu d'une féerie fantastique de couleurs.

A cette époque le Portugal était à un régime constitutionnel antilibéral. L'idéologie rationaliste y triomphait et la société tombait en décadence. Dans les années qui suivirent, la tendance fut renversée et un redressement se produisit (celles qui soient par ailleurs, les critiques que l'on peut faire au régime politique actuel). Les Portugais n'avaient pas à dire que l'Influence de Fatima a été décisive.

Des trois petits voyants, deux moururent très jeunes. Lucie est toujours en vie, religieuse au Carmel de Coimbra.

Premiers échos du "secret" en 1942

Et le secret? On en a parlé d'abord en 1942. C'est le cardinal-archevêque de Milan qui, le premier, dans une lettre pastorale, fit état d'une promesse concernant, entre autres, la conversion de la Russie.

Lucie a consigné, plus tard, sur un cahier, une partie de ce qui lui avait été dit lors de l'apparition du 13 juillet 1917. Les trois enfants eurent d'abord une brève et terrifiante vision de l'enfer. L'apparition leur dit que, pour sauver les pecheurs, le Seigneur voulait que se répande la dévotion au Coeur immaculé de Marie. Et cette demande était liée à la paix du monde. L'apparition parlait d'une nouvelle guerre, de famine, de persécutions contre l'Eglise et le Pape. Et la paix était liée à la conversion de la Russie (dont les enfants ne connaissaient même pas le nom; ils ne comprirent

il est assez évident qu'il a dû reviser ses positions et reconnaître implicitement qu'on l'avait mal informé. Toutefois, il a fallu cet éclat pour remettre en marche des causes qui semblaient mystérieusement immobilisées.

La réputation de l'Expo

On a reproché à M. Wagner de salir la réputation de l'Expo et celle du Québec. M. Bertrand lui a dit qu'il aurait dû lui signaler discrètement ces questions au lieu de faire un esclandre. C'est peut-être bien malheureux, mais il semble qu'on ne s'occupe de tels problèmes que lorsqu'ils éclatent en public. Si les poursuites dans les causes de faillites qui étaient prêtes à Montréal ont été tirées en quelque sorte de leur sommeil étrange, c'est apparemment parce que M. Gilbert, en plus de M. Wagner, en a parlé et que ses propos ont fait les manchettes dans les journaux.

Quant à l'objection qu'on lui a faite, elle est futile. Personne ne croira que si la pègre parvient à s'insinuer dans cette grande entreprise pour y exercer ses activités, c'est avec la complicité des gouvernements ou des administrateurs de l'Expo. Il s'agit de protéger le public, et pourvu que les faits mentionnés par M. Wagner dans sa version corrigée soient véridiques, il avait raison d'en saisir brutalement le gouvernement et l'opinion. La sincérité de M. Bertrand paraît incontestable comme sa bonne volonté de remplir son rôle difficile, mais les rouages de la lourde machine de l'Etat peuvent paralyser les meilleures intentions du ministre. Il faut apparemment la crainte et le danger prochain d'indisposer l'électeur pour que les choses avancent. Et si l'histoire de faillite étonnante que le député de Verdun vient de relater à l'Expo (où l'entreprise nouvelle aurait à sa disposition un local d'entrepôt) doit stimuler l'offensive contre les faillites frauduleuses, ce sera tant mieux.

Ce débat comporte une autre leçon, les deux ministères dont M. Bertrand est chargé sont trop importants et chargés pour chacun trop d'attention pour être confiés au même ministre. Cette double tâche a pour conséquence qu'il ne peut donner sa mesure ni dans l'une ni dans l'autre, et que malgré son plus entier dévouement, le bien commun risque d'être mal servi dans ces deux domaines. P. S.

que plus tard lorsqu'ils apprirent à lire, qu'il s'agissait d'un pays).

Tout cela, Lucie l'a gardé pour elle jusqu'en février 1939 - elle écrit alors à son évêque. La guerre allait cela.

Mais elle gardait encore une partie du secret, disant-elle, qu'elle n'avait pas dit, qu'elle n'avait pas dit.

Entre les mains de Jean XXIII

Lors de la séance du 11 février, à Rome, le cardinal Ottaviani a révélé le sort de cette dernière partie du "secret de Fatima". Lucie a écrit, la mise sous enveloppe et la remise à son évêque en lui disant qu'il pouvait en prendre connaissance. L'évêque n'en fit rien. Il transmit l'enveloppe au nonce à Lisbonne, Mgr Cento, aujourd'hui cardinal de Curie, lequel l'apporta au Pape. En 1960, Jean XXIII ouvrit l'enveloppe, lui fit le message, dit qu'il avait compris, le fit lire au cardinal Ottaviani. Puis il remit le texte sous enveloppe scellée qu'il fit déposer dans les archives du St.

Le cardinal Ottaviani a ensuite décrit en termes réprobateurs l'attitude des curieux autour du Carmel de Coimbra. Il a fallu en fermer les portes aux visiteurs. Le cardinal a même eu un mot sévère pour l'association dénommée "Armer bleue"; elle donne, dit-il, un certain ton à une certaine interprétation de cette dernière partie du secret; on ne peut interpréter ce que personne ne connaît.

Le cardinal Ottaviani rappelle ainsi l'attitude constante de l'Eglise devant les phénomènes physiques que sont les apparitions. Leur authenticité est mesurée par l'évangile, auquel il n'y a rien à ajouter. Elles viennent simplement actualiser, souligner, quelque point essentiel. C'est à cela qu'il faut s'attacher, et non à telle ou telle manifestation extraordinaire. Le lien vital entre le péché et les désordres du monde, la miséricorde de Dieu qui veut le salut des pecheurs, l'appel adressé à tous pour qu'ils se convertissent et participent à l'oeuvre de la Rédemption, enfin la confiance en Jésus-Christ; voilà le vrai secret de la Sainte Vierge.

On peut méditer aussi sur les moyens choisis pour porter au monde ce message. Rien n'est plus choquant que l'ourdes pour la mentalité rationaliste du XIXe siècle. Rien de plus choquant aussi que Fatima pour notre siècle, caractérisé par l'extension de l'athéisme sous toutes ses formes.

Un événement comme Fatima écrit à un acte d'humilité. Mais il faut prendre garde de ne pas se tromper. Notre esprit n'est pas appelé à glanier devant un soleil qui danse, ni même devant des prédictions. Notre coeur est appelé à s'ouvrir à la voix de petits pauvres ignorants qui nous rappellent aux exigences de la vie spirituelle, devant lesquelles nos yeux d'hommes évolués se ferment si souvent.

Un jésuite canadien, le père William F. Ryan, a publié l'an dernier aux Presses de l'Université Laval un important ouvrage intitulé "The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)". Cet événement étant passé à peu près inaperçu dans notre milieu, nous sommes heureux de présenter aux lecteurs du DEVOIR, avec la bienveillante permission de l'auteur, le texte d'une critique que le chanoine Groulx a faite de l'ouvrage du père Ryan dans la livraison de mars de la Revue d'Histoire de l'Amérique française.

Voici un livre qui devrait faire parler de lui. Au sujet du rôle de l'Eglise dans le développement économique du Québec, on connaît le lieu commun qui sévit. Pour la généralité des historiens et des publicistes, de quelque lieu qu'ils viennent: rôle d'obstruction, rôle d'éteignoir. Or, voici que, d'après l'auteur, ce jugement, au moins pour une importante période, aurait besoin d'être réexaminé, sinon réformé, en tout cas, fortement nuancé. Et l'avertissement provient, pour ce coup, non d'un étranger, mais d'un quelconque qui peut se défendre de toute intention apologétique. Né Ontarioien, M. Ryan a étudié et enseigné au Loyola à Harvard, à Saint-Louis, Missouri, se spécialisant en sciences économiques. Notons tout de suite l'intention de l'auteur: nullement celle de transformer l'Eglise du Québec en grand champion du développement économique en son milieu; et ce rôle d'ailleurs, ne l'étudier que dans une courte, quoique importante période: les années 1896-1914. Pourquoi s'en tenir là? Parce que, au jugement d'économistes tels que Rostow et Firestone, l'année 1896 aurait été pour le Québec, autant que pour le reste du Canada, une véritable date (take-off) en essor économique, essor qui, avec le début de la première grande guerre, prend plutôt une allure artificielle. Or, en cette période, l'auteur se fait fort de le prouver: loin de boudier l'industrialisation ou l'urbanisation, surtout en d'immenses régions telles que la Mauricie et la Saguenay, l'Eglise québécoise, évêques et curés, ce que d'autres appelleraient le haut et le bas clergé, ont fait à l'évolution le plus bienveillant accueil. Elle apportait du travail, du pain au peuple; elle freinait l'émigration aux Etats-Unis. Au nom de quoi lui faire grise mine? Il se peut qu'à Montréal l'on y ait mis un peu plus de discrétion (262). Mais aux régions hospitalières, je pourrais, pour ma part, ajouter celle de Valleyfield où les autorités religieuses du temps entretenaient avec celles de la "Montreal Cotton", presque unique industrie de l'époque, les plus cordiales relations. S'appuyant sur un texte de Léon Gérin (266), le père Ryan nous montre le curé reproduisant, à sa mesure, l'oeuvre, l'enseignement de son évêque, oeuvre circonstanciée, colorée que la sienne, par son milieu plus restreint, hier attaché à la forêt, mais où l'on aperçoit dans ce prêtre, un bâtisseur d'église, d'école, organisateur de village, chef de la vie économique autant que chef spirituel. Ce clergé aurait-il donné plus qu'il ne faut dans ce que l'on a appelé "l'agriculturisme"? Qu'on ait freiné, autant que possible une trop rapide urbanisation qui disloquait l'armature sociale du pays, qui aurait droit de s'étonner? Puis, dans cette industrialisation menée à l'allure vertigineuse, l'homme évadé des campagnes trouvait si mince occupation. A la même heure, le gouvernement aidait si peu les écoles d'agriculture, presque toutes fondées par le clergé: Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Oka, et bientôt Sainte-Martine, qu'elles n'obtenaient que de loin la compétence et le prestige du Collège McDonald de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les mêmes autorités politiques tardent toujours à faire le classement des sols, sols destinés à la forêt ou sols destinés à la culture. Et n'oublions pas, non plus, que l'enseignement de la géographie du Québec, surtout économique, retardait autant que l'enseignement de son histoire. Il faudra attendre jusqu'en 1943 les déclarations d'Edras Minville sur le peu de sol propice à l'agriculture en Amérique du Nord, proportion que, pour le Québec il réduisait à 7 p.c. de son territoire (276-277).

La question devient plus complexe, plus grosse d'ambiguïtés, lorsque se pose le rôle de l'enseignement. Le système scolaire tel qu'il prévalait à cette période de 1896-1914 a-t-il favorisé ou nuï au développement économique du Québec? Cette fois l'auteur se garde d'une réponse aussi ferme. chose certaine: l'enseignement primaire ne mena pas assez loin son élève pour le pousser facilement vers les écoles spécialisées, agricoles ou techniques en voie de s'ériger. Trop d'écart subsistait entre les deux enseignements (284-285). Nul doute, non plus, que les collèges dits "commerciaux" manquaient à préparer des chefs d'entreprise, en restant à la formation de petits commis pour magasins ou banques. Partout l'étude des sciences se révélait déficiente. Il n'en reste pas moins, au jugement de l'auteur, que ce système d'enseignement ne se révèle pas si inférior, même en son aspect pratique, à celui de l'Ontario (295).

Où donc établir les vraies responsabilités? Au Québec, l'on ne laisse pas de se rendre compte de l'infériorité de l'enseignement des sciences. A Québec même, Mgr Joseph-Claude Laffamme occupait le rôle d'un puissant initiateur. A Montréal, Mgr Bruchesi réclamait, dans les collèges classiques, un enseignement des sciences qui permit une entrée facile à l'Ecole polytechnique (263). Les causes supérieures du mal, l'auteur est de ceux qui les font remonter à la conquête anglaise. Ce serait le rien entendre, nous dit-il, à la situation économique des Canadiens français, si l'on ne se rendait compte que, dès la conquête anglaise et jusqu'au milieu du siècle dernier, les Canadiens ont toujours été considérés, en pratique, sinon en politique officielle, comme des étrangers (outsiders) promis, selon l'espoir des Britanniques, à l'assimilation (291). Le péché des Canadiens aurait donc été un péché de fidélité française. Ils vont s'entêter à survivre comme un peuple distinct à quelque prix que ce soit. Pendant ce temps le plus fort grugeait leur détermination; Anglais et Américains, entrepreneurs, capitalistes, ouvriers entraînés, bâtissent toute une économie, la leur, en dehors de la population québécoise. Les Canadiens français ne pouvaient prendre leur humble part à cette économie qu'en devenant bilingues. Volontiers le grand employeur se contentait de l'humble main-d'oeuvre québécoise; quoique même non qualifiée; et l'estimait pour sa souplesse, son humeur pacifique. Il se réservait les hauts emplois. Un ingénieur canadien-français, désireux de monter haut dans l'usine ou ailleurs, devait non seulement faire preuve de compétence, mais encore se présenter bilingue et ses succès se proportionnaient à son habileté à devenir un "Englishman" (288). En résumé, pour le Canadien français qui ne s'anglicisait point, pas de part en l'exploitation de son pays (287-296).

Y avait-il remède à pareil état de choses? L'auteur évoque l'aide hypothétique de la France, en capitaux, en ingénieurs, en techniciens, etc.; il l'évoque sans y croire ni l'espérer surtout à cette période (291-292). Il songe aussi à un ressaisisse-

Le Pape était le destinataire de ce secret, a-t-il souligné. Le Pape seul pourrait le révéler s'il le jugeait utile; et ce n'est pas le cas.

Il reste le message de Fatima

Mais il reste le message de Fatima, celui qui est connu: "il y a, la bien suffisamment, tout ce qui intéresse le monde". Mais "le monde s'attarde seulement à la recherche du secret et n'a pas médité, n'a même pas pensé à ce qu'a dit la Vierge en un langage ouvert et clair".

Le message de Fatima tient en trois mots: prière, pénitence, espérance. C'est là ce qu'il faut retenir.

Le cardinal Ottaviani rappelle ainsi l'attitude constante de l'Eglise devant les phénomènes physiques que sont les apparitions. Leur authenticité est mesurée par l'évangile, auquel il n'y a rien à ajouter. Elles viennent simplement actualiser, souligner, quelque point essentiel. C'est à cela qu'il faut s'attacher, et non à telle ou telle manifestation extraordinaire. Le lien vital entre le péché et les désordres du monde, la miséricorde de Dieu qui veut le salut des pecheurs, l'appel adressé à tous pour qu'ils se convertissent et participent à l'oeuvre de la Rédemption, enfin la confiance en Jésus-Christ; voilà le vrai secret de la Sainte Vierge.

On peut méditer aussi sur les moyens choisis pour porter au monde ce message. Rien n'est plus choquant que l'ourdes pour la mentalité rationaliste du XIXe siècle. Rien de plus choquant aussi que Fatima pour notre siècle, caractérisé par l'extension de l'athéisme sous toutes ses formes.

Un événement comme Fatima écrit à un acte d'humilité. Mais il faut prendre garde de ne pas se tromper. Notre esprit n'est pas appelé à glanier devant un soleil qui danse, ni même devant des prédictions. Notre coeur est appelé à s'ouvrir à la voix de petits pauvres ignorants qui nous rappellent aux exigences de la vie spirituelle, devant lesquelles nos yeux d'hommes évolués se ferment si souvent.

Le rôle du clergé catholique dans le développement économique du Québec (1)

(1) Un jésuite canadien, le père William F. Ryan, a publié l'an dernier aux Presses de l'Université Laval un important ouvrage intitulé "The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)". Cet événement étant passé à peu près inaperçu dans notre milieu, nous sommes heureux de présenter aux lecteurs du DEVOIR, avec la bienveillante permission de l'auteur, le texte d'une critique que le chanoine Groulx a faite de l'ouvrage du père Ryan dans la livraison de mars de la Revue d'Histoire de l'Amérique française.

ment des Canadiens français se chargeant résolument eux-mêmes de leur vie économique. Hélas, c'était trop demander à leur incurable individualisme, incapables qu'ils se sont toujours montrés à simplement utiliser leur puissant pouvoir de consommation ou d'achat. L'heure était d'ailleurs passée ou, par leurs seuls moyens, ils auraient pu rattraper l'énorme avance de leurs rivaux.

L'auteur s'en prend gravement à l'Etat québécois. Il n'y voit qu'un gouvernement "socialiste", bien enfoncé dans la politique libérale du "laissez-faire". En hauts lieux, on se tiendrait pour satisfait, dans l'ordre économique, de se prêter aux caprices du "big business"; l'on s'en remettrait à lui dans l'exploitation des ressources de la province (293). D'autre part, se demande l'auteur, le clergé aurait-il mal vu un rôle plus actif de l'Etat? Des critiques, en effet, ont tant reproché à ce clergé sa peur de l'étatisme. En jugerai-je non par ce qui s'est passé dans la province, après 1960, il ne semble guère que l'épouvantail de l'étatisme, en certains domaines, allié si loin. Puis, à tout prendre, quel si grand cas pouvait-on accorder aux interventions d'un Etat, si peu prodigue en aide raisonnable aux industries québécoises déjà existantes, et à des mouvements tels que le mouvement coopératif? Cet Etat avait fondé quelques écoles spécialisées. Elles restaient en si petit nombre, si éloignées les unes des autres et si mal servies de propagande qu'elles ne pouvaient attirer une large clientèle. Les historiens n'ont pas manqué qui ont dénoncé l'inactivité du gouvernement québécois, ses mesquins investissements dans l'économie de sa province (293 note). Il aurait pu, certes, se préoccuper davantage des modalités où s'effectuait l'industrialisation, fixer des conditions au capital étranger. Etat un tant soit peu adulte, il eût mal accepté cette invasion à la mode du cheval de Troie, où l'on contraignait les nationaux à parler la langue de l'envahisseur pour n'obtenir qu'un peu de travail et les miettes du petit salaire. Une idéologie, dirions-nous, — et l'on s'étonne que l'auteur ne l'ait pas aperçu — et plus encore qu'une idéologie, il manquait à l'Etat québécois une conscience: la conscience de ce qu'il est et de ce qu'il doit être. Lui qui, en 1867, s'était fait attribuer une sorte de statut particulier, paraissait ne s'en plus souvenir. Pour qu'il se découvre enfin "l'Etat national", "l'expression politique de la nation canadienne-française", selon l'une de ses hautes autorités politiques, il faudra attendre 1960 et cette profonde révolution d'esprit qu'on a appelée d'un nom étrange: la "révolution tranquille". Déjà pourtant, en 1921, si j'ose me citer, j'écrivais à la fin d'une enquête de la revue l'Action française, précisément sur le problème économique:

Mis à l'encheûtre publique, tout comme les plaines de l'Ouest canadien, notre territoire fut vendu aux plus hauts prenants, sans le moindre souci des droits nationaux. Le domaine national, le capital d'exploitation n'ont jamais eu, pour nos gouvernements, de nationalité, pour cette raison qu'en leur esprit, l'Etat n'en avait point.

Et je continuais:

Il appartiendra à la jeune génération, si elle veut atteindre aux réalisations puissantes, de faire admettre que l'être ethnique de l'Etat québécois est depuis longtemps irrévocablement fixé. Une histoire déjà longue de trois siècles, la possession presque entière du sol par une race déterminée, un statut politique national inscrit, amplifié, en toutes les constitutions politiques depuis 1774, tout cet ensemble a fait du Québec un Etat français qu'il faut reconnaître en théorie comme en pratique. Cette vérité suprême, il faut la replacer en haut pour qu'elle gouverne chez nous l'ordre économique, comme on admet spontanément qu'elle doit gouverner les autres fonctions de notre vie.

De cette aberration, plus encore que du libéralisme économique des gouvernements du Québec, est venu tout le mal.

A la fin de son ouvrage, l'auteur dessine ce qu'il appelle: "Suggested lines for future research". S'il avait seulement prolongé son étude jusque vers 1920, il aurait encore aperçu l'intervention active du clergé dans ce domaine qui n'est pourtant pas le sien. En 1916 j'étais professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales. Cette année-là, le recteur de l'Université, Mgr Dauth, et le président de l'Ecole, un M. Préfontaine, m'envoyèrent faire le tour de tous les collèges classiques de la province pour annoncer à la jeunesse l'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes à l'Université Laval et prêcher l'opportunité pressante d'entrer dans les carrières économiques. L'année même des B.A. prenaient le chemin de l'école. Et, depuis lors, le courant ne s'est pas interrompu.

Il ressort de cette brillante étude de M. Ryan que, si l'Eglise du Québec n'a pas toujours joué, dans le domaine économique, un rôle actif, déterminant, le plus souvent un rôle plutôt marginal, son action ne fut jamais négative, encore moins nuisible. "Tout reste à faire", aurait-on admis à un récent colloque d'historiens à Québec. Sans doute, et il est plus facile de prononcer sur le rôle de l'Eglise québécoise un jugement global, que de justifier ce jugement. Au reste, l'auteur de The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914) n'a pas prétendu écrire l'apologie du clergé. Son oeuvre est une oeuvre de franchise, une recherche de la vérité. En ce chapitre de l'histoire du clergé québécois, il n'a pas caché les faux-pas, les lacunes. Il ne fera pas disparaître tous les préjugés. Il en fera disparaître quelques-uns. C'est déjà beaucoup pour un historien.

MONTREAL, VENDREDI, 12 MAI 1967 LE DEVOIR FONDE PAR MENSI BOURASSA LE 10 JANVIER 1898 Claude RYAN Directeur André LAURENDEAU Rédacteur en chef Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOI Trésorier: Arthur LEFEBVRE "Le Devoir" est imprimé au no 441 rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse canadienne est autorisée à l'imprimer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bathurst: 12 mois \$23.00, 6 mois \$12.00, 3 mois \$7.00. Autres villes du Canada: 12 mois \$29.00, 6 mois \$16.00, 3 mois \$9.00. A l'étranger: 12 mois \$36.00, 6 mois \$19.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le prix des abonnements est en dollars canadiens. Les paiements doivent être faits par mandat postal ou par chèque. Les abonnements sont envoyés par avion. TELEPHONE: 444-3361

En marge de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice

A la suite de la lecture des nombreux communiqués sur l'Enquête sur l'administration de la justice, j'aimerais apporter une dimension qui me semble un peu sacrifiée.

On a parlé de tous les problèmes de l'administration de la justice et de ses rouages, mais nous avons oublié un point, peut-être le plus important, celui de réfléchir sur la notion même de justice.

Le vice fondamental du comité actuel est qu'il ne compte pas de penseurs de profession, mais des hommes de formation juridique qui n'ont peut-être pas la compétence pour fonder un mode d'administration de la justice qui respecte suffisamment le statut ontologique de l'homme et de la société globalement prise.

Il est traditionnel de définir la justice par rapport au droit. Cette orientation demeure acceptable encore aujourd'hui.

Et le sujet du droit c'est la personne, c'est elle qui est porteur d'existence qui surgissent de son être comme des impératifs qui lui permettent d'être soi et de devenir autre.

Cette notion de la justice est le centre de notre argumentation. Ou on l'accepte et l'on bâtit une justice qui tient compte de la personne ou on

la refuse et l'on établit une justice qui devient logiquement injuste et qui se voit vouée à l'absurde.

Il est étonnant qu'en 1967, alors que l'on a tellement écrit en philosophie personnelle et que les sciences de l'homme sont un acquis quant à leur avenir au moins, l'on ait encore au stade médiéval dans le domaine judiciaire.

Si on fréquente les palais de justice, on se rend compte que l'on est parfois très près de la "Face de Maître Pachelin" et que la personne est encore jugée sur un acte et non à partir de la notion de personne. C'est une personne qui est porteur d'un acte délictueux et le jugement d'un tel acte personnelisé au maximum doit être marqué d'une tonalité qui tienne compte du tout l'impondrable et de l'individualité de l'acte humain en soi.

Ceci semble un acquis, mais comment expliquer la situation paradoxale actuelle. On sait que l'on n'a pas de système officiel de probation dans la province de Québec. Il existe bien un système-maison où le juge, qui a une compétence juridique unique, s'improvise comme travailleur social à l'occasion et qu'il confie ses problèmes, lorsqu'il est dans l'embarras, à des œuvres de bienfaisance qui n'ont pas toujours les compétences voulues pour les résoudre.

C'est là le sens profond de ma contestation de l'injustice et je le fais au nom du respect de la personne et des droits de l'homme. Un système judiciaire adéquat à la société actuelle est possible. Mais je demeure songeur sur l'issue d'un pareil projet si l'on refuse de provoquer une réflexion profonde sur le problème et si l'on s'en tient au simple plan juridique.

Jean LAJOIE, B.A., L.P.H., L.T.H. agent de réhabilitation

lettres au DEVOIR

Le Canada devrait se montrer plus énergique à propos du Vietnam

Hon. Lester B. Pearson, Premier Ministre du Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

Nous croyons que l'escalade croissante de la guerre au Vietnam impose à chaque citoyen et à chaque nation de travailler au règlement pacifique des hostilités en Asie du Sud-Est.

Dans une lettre aux professeurs et aux étudiants de l'université de Toronto, publiée par le Globe and Mail du 10 mars dernier, vous faites connaître votre position et celle du gouvernement canadien à l'égard du conflit vietnamien.

Les "bonnes" ou "mauvaises" actions que chaque partie du conflit a pu poser dans le passé n'ont maintenant qu'une importance minime. La conjoncture actuelle est fort différente de celle qui prévalait il y a cinq ans, au début des hostilités, et notre attention devrait se porter sur la situation présente.

Les chances de négociations au Vietnam semblent bien minces à moins que l'on réussisse à réduire l'intransigeance des belligérants. Plusieurs circonstances nous font cependant croire que le gouvernement américain pourrait et devrait être le premier à poser des actes qui rendent l'atmosphère plus propice à la négociation.

dre l'initiative de la diminution des activités militaires. Les forces armées américaines, d'après leurs propres statistiques, sont responsables d'un plus grand nombre de pertes de vie que le Vietcong et les Nord-Vietnamiens à la fois.

Voilà pourquoi nous demandons au gouvernement canadien de renouveler ses efforts diplomatiques auprès des leaders américains; il nous semble essentiel que ceux-ci diminuent leurs activités militaires "de facto" aussi bien que verbalement.

Nous saisissons bien que le Canada ne possède d'autre force que la persuasion pour mettre fin au conflit vietnamien. Toutefois il pourrait adopter certaines mesures concrètes qui souligneraient sa position sur la guerre actuelle tout en apportant quelque secours à la population en cause.

Certains Américains éligibles au service militaire cherchent refuge au Canada, refusant de participer à la guerre. Nous demandons au gouvernement canadien de résister à toute pression qui voudrait soumettre ces gens à des restrictions spéciales.

production canadienne d'articles militaires utilisés au Vietnam par les forces américaines. Votre argument principal était l'impossibilité de prendre toute action contraire aux accords militaires bilatéraux actuels entre le Canada et les Etats-Unis.

Comme le démontre un article du Star Weekly de Toronto du premier avril 1967, la population civile vietnamienne est la principale victime des opérations militaires entreprises par les deux parties au Vietnam.

Vous avez expliqué aux étudiants et professeurs de l'université de Toronto combien il serait difficile d'enrayer la

réseau de centres médicaux terrestres, pourrait desservir la population vietnamienne sans discrimination politique. De plus le Canada devrait donner le maximum d'appui à ses citoyens déjà à l'oeuvre au Vietnam.

En plus des avantages purement humanitaires qu'un tel programme pourrait apporter à la population vietnamienne, il témoignerait de la position pacifique du Canada et poserait aux yeux des autres nations un geste exemplaire dans l'oeuvre de reconstruction si nécessaire au Vietnam.

Pierre Gauthier, Alan Simmons.

Les tests d'haleine

M. Vincent Prince

Vous parlez de respecter le droit à la liberté en vous opposant aux tests obligatoires d'intoxication par l'alcool des conducteurs d'automobiles.

Vous avez expliqué aux étudiants et professeurs de l'université de Toronto combien il serait difficile d'enrayer la

de chemin, que l'orgueil de chauffeurs émechés? Peut-être penseriez-vous autrement si, comme moi, votre famille avait été victime d'un accident très grave, si votre auto avait été réduite en poussière par un chauffeur saoul à ne pas pouvoir marcher, à 2 heures de l'après-midi.

N. GIRARD, Beloeil

Radio-Canada: une grande priorité

M. Claude Ryan

Au moment où l'on discute vivement de l'avenir de notre radio d'Etat, j'aimerais formuler certaines suggestions qui, je l'espère, se situent dans la ligne des intentions du gouvernement. L'on parle du contrôle de la pollution; un tel contrôle, à mon sens, devrait pouvoir s'appliquer aussi bien à nos ressources culturelles qu'à nos autres richesses naturelles.

Que le financement de Radio-Canada ne dépende plus en aucune manière des revenus de la publicité.

Qu'il se fasse uniquement par le gouvernement fédéral. Celui-ci pourrait y consacrer des revenus provenant de la part qu'accepterait de payer les provinces pour les programmes éducatifs et des revenus d'une fondation qui pourrait être autorisée à recevoir des legs ou des donations.

Que la politique en matière de programmation stipule clairement que des séries socialement rétrogrades comme les "Westerns", les émissions de violence type Bond, les programmes de disques de deuxième ordre seront inacceptables.

Que les réseaux nationaux et régionaux réalisent des programmes de qualité dans des secteurs comme ceux de la culture, de l'humanisme, du folklore, des sciences, de la récréation et des affaires publiques.

Qu'on crée une série d'émissions sous le titre "Programme E" qui aurait pour fonction de contribuer à l'éducation. Le réseau pourrait prendre l'initiative de ces programmes et s'assurer la coopération des ministères provinciaux d'éducation dans l'intérêt des enfants tant à l'école qu'en dehors de l'école.

Je demande au gouvernement de reconnaître l'importance de placer Radio-Canada dans la position de poursuivre et surtout d'accroître l'excellente besogne qu'il a accomplie au cours des années.

Kenneth McAllister, Vancouver, C.B.

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE CLIMATISEUR VOUS DONNE SON MAXIMUM DE RENDEMENT DURANT L'ETE... Appelez aujourd'hui ET PROFITEZ DE NOTRE PRIX D'AVANT-SAISON 937-2325 PECK'S (Sherbrooke et Guy)

UN INSTANT! UN GROS GIN MARCHAND LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITEES BEAUFORTVILLE QUE

SI VOUS RECHERCHEZ DES MEUBLES DE TECK OU DE PALISSANDRE DE LA PREMIERE QUALITE, ALLEZ DANS LE CENTRE-VILLE... ENSUITE VENEZ NOUS VOIR ET ECONOMISEZ 30%... BONDIE MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS 5940 BOUL. ST-LAURENT 387-7878

Le Canada et l'asile aux prisonniers politiques

L'une des clauses de la nouvelle Loi de l'immigration aura pour effet de faire disparaître une élaboussure qui atteignait le bon renom du Canada. En vertu de cette clause, les "prisonniers politiques" seront plus exposés à se faire déporter dans leur pays si l'on a quelque raison de croire que cela pourrait amener leur condamnation à mort.

Un membre d'une société portugaise de Montréal s'était adressé à moi, en ma qualité de représentant du service de l'aide aux réfugiés du Conseil mondial des Eglises, au nom d'un jeune étudiant portugais, il y a un certain temps. L'étudiant, craignant d'être fusillé à cause de son opposition à la dictature de Salazar, s'était embarqué comme passager clandestin à bord d'un navire en partance pour le Canada.

vertu des lois canadiennes et que le Canada n'est aucunement obligé d'aider les dictateurs à punir leurs adversaires. J'ajoutai que quarante-huit heures ce n'était pas bien long pour me permettre de faire des démarches en faveur du jeune Portugais et que, en qualité de représentant du service d'aide aux réfugiés, je venais seulement d'apprendre la situation grave dans laquelle il se trouvait.

On me répondit que l'étudiant portugais avait déjà obtenu un délai de trois mois pour motifs de compassion, afin de permettre à ses amis d'intervenir en sa faveur, et que le détenir plus longtemps ne serait pas raisonnable.

Nous n'avons reçu aucune information quant au sort réservé au jeune Portugais. Nous ne savons donc pas s'il a été passé par les armes ou s'il ne fait que purger une longue sentence d'emprisonnement.

Une dame de grande expérience dans les questions d'immigration m'a depuis appris que j'avais commis un faux-pas en m'adressant au bureau local du service de l'immigration: mon seul espoir, selon elle, aurait été d'adresser un appel téléphonique direct au ministre lui-même.

A.S. MURRAY, Montréal

Le grand thème d'aujourd'hui: Vive la Canadienne! Une petite Canadienne, ça c'est bon! Molsion Canadian Pure Light Beer

la réédition de VATICAN II les seize documents conciliaires Entièrement revue et mise à jour • format livre de poche • 671 pages • \$1.95 En vente dans toutes les librairies 245 est, boulevard Dorchester, Montréal — *861-9621 — Métro: Champ-de-Mars

ONAX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZO

La Pologne est favorable à une coopération économique entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest

MOSCOU — Un vigoureux plaidoyer en faveur d'une plus grande intégration au sein du Comecon, et d'une coopération économique plus étroite entre les deux parties d'Europe a été fait par M. Piotr Jaroszewicz, vice-président du conseil polonais et représentant permanent de la Pologne au Comecon au cours d'un déjeuner-débat organisé à l'occasion de l'ouverture à Moscou d'une session du comité exécutif du Comecon.

Le vice-président du conseil polonais a souligné que le développement de la division du travail, a affirmé notamment M. Jaroszewicz. "Mais ce n'est un secret pour personne que nous apprécions d'une façon critique les résultats obtenus jusqu'à présent."

Après avoir demandé que "les organismes du Comecon définissent des règles nouvelles et plus efficaces et que la spécialisation s'opère non seulement sous la forme de recommandations, mais aussi par la conclusion d'accords entre pays membres du Comecon en vue de la spécialisation et de la coopération dans la production", M. Jaroszewicz a estimé que "l'UESS, qui est la principale exportatrice de la production industrielle de nos pays pouvait par ses commandes, contribuer avec succès au développement de la coopération internationale".

Nouvelles brèves... d'Asie

SEUL — Un groupe de sept soldats nord-coréens a été libéré jeudi matin à la frontière de la Corée du Nord par des soldats américains. On ne signale pas de victimes.

MOSCOU — M. V.M. Pastouchok, correspondant particulier de la Pravda, a quitté Pékin jeudi, annonce l'agence Tass, dans une dépêche datée de la capitale chinoise.

Les autorités chinoises ont exigé qu'il quitte le pays "sans aucune raison" précise l'agence, qui indique que le journaliste soviétique a été accompagné à l'aéroport par ses confrères de pays capitalistes et des pays de l'Est.

MANILLE — La chambre des représentants philippine a décidé de former une commission spéciale chargée de réexaminer la politique anti-communiste du gouvernement de Manille.

L'auteur de la résolution demandant la création de la commission, M. Manuel Enverga, membre du parti nationaliste (gouvernemental), a déclaré que l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec les pays communistes était "une question vitale pour les Philippines".

VIENTIANE — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a confirmé jeudi, au cours des cérémonies de la fête nationale laotienne et du vingtième anniversaire de la constitution, qu'une nouvelle constitution était actuellement à l'étude, afin, a-t-il dit, "de donner au pays la stabilité politique et un exécutif fort".

LA NOUVELLE DELHI — Le Dalai Lama, qui est actuellement en exil en Inde, a demandé aux Tibétains "d'être prêts pour toute éventualité", car, a-t-il dit, "les Chinois ne pourront pas maintenir quatre millions de Tibétains sous le joug pendant longtemps".

Le Dalai Lama, qui s'adressait à un meeting de Tibétains à Dehra Dun (nord de l'Inde), a d'autre part remercié le gouvernement indien pour avoir accueilli 60.000 de ses compatriotes.

... d'organisations internationales

NATIONS UNIES — Au cours de ses déclarations à la presse jeudi, le secrétaire général des Nations unies U Thant a formellement condamné les activités terroristes de l'organisation "El Fatah" antisémitaire. La recrudescence de ces activités aux frontières libanaise et syrienne, dit-il, "est particulièrement déplorable" parce qu'elle témoigne d'un entraînement spécialisé de leurs auteurs. Ces activités sont "insidieuses" et contraires aux accords d'armistice qui font obligation à tous les intéressés d'empêcher de telles activités, a ajouté U Thant.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a lancé, jeudi, un nouvel appel aux pays représentés à l'ONU pour qu'ils versent de nouvelles contributions volontaires afin de combler le déficit de l'opération de paix de l'ONU à Chypre qui s'élevait à \$6.619.370 à l'expiration du mandat actuel de cette force le 26 juin prochain.

Depuis sa création le 27 mars 1964 jusqu'au 26 juin

Car, officiellement, d'après l'état-civil allemand, Martin Bormann est mort le 2 mai 1945, soit deux jours après le suicide d'Hitler dont il était l'exécuteur testamentaire. Il aurait été tué, dans le journal de la bataille de Berlin, alors qu'il tentait de s'échapper du bunker d'Hitler. Cet acte officiel ne convainquit que les juges du procès de Nuremberg qui le condamnaient à mort par contumace.

Assez curieusement, toutefois, en juillet 1962, le médecin soviétique Tchoukour, le vainqueur de Berlin, exprima l'opinion que Martin Bormann avait bien été tué dans la nuit du 1er au 2 mai 1945.

En 1961, le fils d'Eichmann affirmait que Martin Bormann, dont son père avait été un des exécutants, était vivant et prêt à venir se justifier devant un tribunal international. Mais, s'il était vivant, Bormann continua à faire le mort. Et, capturé en 1962, en Argentine par un commando israélien, Elichmann alla seul à la potence.

Dans les meilleurs israéliens qui suivent à la trace, à travers le monde, tous les criminels de guerre impunis, on est convaincu que Bormann, qui avait aujourd'hui 77 ans, est en vie. Mais on considère qu'il bénéficie d'un tel réseau de protection et de complicités que sa capture est impossible.

... d'Europe

BRUXELLES — "Le conseil des ministres des 'six' a renouvelé sa pleine confiance à la commission et lui a donné un certain nombre de directives pour mener à terme les négociations du Kennedy round", se borne à indiquer le communiqué publié à l'issue de la session que les ministres des affaires étrangères du Marché commun ont consacré mercredi et jeudi à la négociation tarifaire de Genève.

LONDRES — Sir Humphrey Trevelyan, qui était ambassadeur de Grande-Bretagne au Caire au moment de l'affaire de Suez, remplacera sir Richard Turnbull, aux fonctions de haut commissaire de Grande-Bretagne auprès de la fédération de l'Arabie du Sud, a annoncé jeudi aux Communes M. Georges Brown, secrétaire au Foreign Office. Le ministre a toutefois tenu à souligner que cette décision ne préjudicie à aucun changement dans la politique que la Grande-Bretagne a observée jusqu'à présent en Arabie du Sud.

LONDRES — L'évolution du commerce extérieur de la Grande-Bretagne est redevenue franchement décevante.

Pour le trimestre février-mars-avril, les exportations ont diminué de 3% par rapport au précédent trimestre et les importations du monde ont haussé de 6,5%.

REAPPARIATION DE MARTIN BORMANN

SAN SALVADOR — Martin Bormann jouerait à cache-cache entre les frontières de Guatemala et de El Salvador, au cœur des jungles de l'Amérique centrale. Les polices des deux pays sont en état d'alerte. Le général américain, qui paraît particulièrement certain que le ministre "dauphin" d'Hitler, l'homme des camps et des fours crématoires où périrent huit millions de juifs, a été vu et reconnu dans une région montagneuse du pays, qu'il aurait fui et serait parvenu à franchir la frontière du El Salvador.

La liste des pays qui, depuis plus de vingt ans, auraient donné asile à Martin Bormann, est longue: l'Argentine, le Brésil, l'Équateur, le Paraguay, le Chili, et même l'Afrique du Sud. Au Brésil, il fut arrêté quatre fois par la police. Mais, chaque fois, c'était une erreur: ce n'était pas lui. En 1961, on annonça qu'il était mort d'un cancer dans la capitale du Paraguay, Asuncion, où il vivait, disait-on, en compagnie de Dr Monjele, le médecin tortionnaire d'Auschwitz. Mais cette "seconde mort" de Bormann ne parut pas plus convaincante que la première.

... d'Asie

SEUL — Un groupe de sept soldats nord-coréens a été libéré jeudi matin à la frontière de la Corée du Nord par des soldats américains. On ne signale pas de victimes.

MOSCOU — M. V.M. Pastouchok, correspondant particulier de la Pravda, a quitté Pékin jeudi, annonce l'agence Tass, dans une dépêche datée de la capitale chinoise.

Les autorités chinoises ont exigé qu'il quitte le pays "sans aucune raison" précise l'agence, qui indique que le journaliste soviétique a été accompagné à l'aéroport par ses confrères de pays capitalistes et des pays de l'Est.

MANILLE — La chambre des représentants philippine a décidé de former une commission spéciale chargée de réexaminer la politique anti-communiste du gouvernement de Manille.

L'auteur de la résolution demandant la création de la commission, M. Manuel Enverga, membre du parti nationaliste (gouvernemental), a déclaré que l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec les pays communistes était "une question vitale pour les Philippines".

VIENTIANE — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a confirmé jeudi, au cours des cérémonies de la fête nationale laotienne et du vingtième anniversaire de la constitution, qu'une nouvelle constitution était actuellement à l'étude, afin, a-t-il dit, "de donner au pays la stabilité politique et un exécutif fort".

LA NOUVELLE DELHI — Le Dalai Lama, qui est actuellement en exil en Inde, a demandé aux Tibétains "d'être prêts pour toute éventualité", car, a-t-il dit, "les Chinois ne pourront pas maintenir quatre millions de Tibétains sous le joug pendant longtemps".

Le Dalai Lama, qui s'adressait à un meeting de Tibétains à Dehra Dun (nord de l'Inde), a d'autre part remercié le gouvernement indien pour avoir accueilli 60.000 de ses compatriotes.

... d'organisations internationales

NATIONS UNIES — Au cours de ses déclarations à la presse jeudi, le secrétaire général des Nations unies U Thant a formellement condamné les activités terroristes de l'organisation "El Fatah" antisémitaire. La recrudescence de ces activités aux frontières libanaise et syrienne, dit-il, "est particulièrement déplorable" parce qu'elle témoigne d'un entraînement spécialisé de leurs auteurs. Ces activités sont "insidieuses" et contraires aux accords d'armistice qui font obligation à tous les intéressés d'empêcher de telles activités, a ajouté U Thant.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a lancé, jeudi, un nouvel appel aux pays représentés à l'ONU pour qu'ils versent de nouvelles contributions volontaires afin de combler le déficit de l'opération de paix de l'ONU à Chypre qui s'élevait à \$6.619.370 à l'expiration du mandat actuel de cette force le 26 juin prochain.

Depuis sa création le 27 mars 1964 jusqu'au 26 juin

Car, officiellement, d'après l'état-civil allemand, Martin Bormann est mort le 2 mai 1945, soit deux jours après le suicide d'Hitler dont il était l'exécuteur testamentaire. Il aurait été tué, dans le journal de la bataille de Berlin, alors qu'il tentait de s'échapper du bunker d'Hitler. Cet acte officiel ne convainquit que les juges du procès de Nuremberg qui le condamnaient à mort par contumace.

Assez curieusement, toutefois, en juillet 1962, le médecin soviétique Tchoukour, le vainqueur de Berlin, exprima l'opinion que Martin Bormann avait bien été tué dans la nuit du 1er au 2 mai 1945.

En 1961, le fils d'Eichmann affirmait que Martin Bormann, dont son père avait été un des exécutants, était vivant et prêt à venir se justifier devant un tribunal international. Mais, s'il était vivant, Bormann continua à faire le mort. Et, capturé en 1962, en Argentine par un commando israélien, Elichmann alla seul à la potence.

Dans les meilleurs israéliens qui suivent à la trace, à travers le monde, tous les criminels de guerre impunis, on est convaincu que Bormann, qui avait aujourd'hui 77 ans, est en vie. Mais on considère qu'il bénéficie d'un tel réseau de protection et de complicités que sa capture est impossible.

REAPPARIATION DE MARTIN BORMANN

SAN SALVADOR — Martin Bormann jouerait à cache-cache entre les frontières de Guatemala et de El Salvador, au cœur des jungles de l'Amérique centrale. Les polices des deux pays sont en état d'alerte. Le général américain, qui paraît particulièrement certain que le ministre "dauphin" d'Hitler, l'homme des camps et des fours crématoires où périrent huit millions de juifs, a été vu et reconnu dans une région montagneuse du pays, qu'il aurait fui et serait parvenu à franchir la frontière du El Salvador.

La liste des pays qui, depuis plus de vingt ans, auraient donné asile à Martin Bormann, est longue: l'Argentine, le Brésil, l'Équateur, le Paraguay, le Chili, et même l'Afrique du Sud. Au Brésil, il fut arrêté quatre fois par la police. Mais, chaque fois, c'était une erreur: ce n'était pas lui. En 1961, on annonça qu'il était mort d'un cancer dans la capitale du Paraguay, Asuncion, où il vivait, disait-on, en compagnie de Dr Monjele, le médecin tortionnaire d'Auschwitz. Mais cette "seconde mort" de Bormann ne parut pas plus convaincante que la première.

... d'Asie

SEUL — Un groupe de sept soldats nord-coréens a été libéré jeudi matin à la frontière de la Corée du Nord par des soldats américains. On ne signale pas de victimes.

MOSCOU — M. V.M. Pastouchok, correspondant particulier de la Pravda, a quitté Pékin jeudi, annonce l'agence Tass, dans une dépêche datée de la capitale chinoise.

Les autorités chinoises ont exigé qu'il quitte le pays "sans aucune raison" précise l'agence, qui indique que le journaliste soviétique a été accompagné à l'aéroport par ses confrères de pays capitalistes et des pays de l'Est.

MANILLE — La chambre des représentants philippine a décidé de former une commission spéciale chargée de réexaminer la politique anti-communiste du gouvernement de Manille.

L'auteur de la résolution demandant la création de la commission, M. Manuel Enverga, membre du parti nationaliste (gouvernemental), a déclaré que l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec les pays communistes était "une question vitale pour les Philippines".

VIENTIANE — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a confirmé jeudi, au cours des cérémonies de la fête nationale laotienne et du vingtième anniversaire de la constitution, qu'une nouvelle constitution était actuellement à l'étude, afin, a-t-il dit, "de donner au pays la stabilité politique et un exécutif fort".

LA NOUVELLE DELHI — Le Dalai Lama, qui est actuellement en exil en Inde, a demandé aux Tibétains "d'être prêts pour toute éventualité", car, a-t-il dit, "les Chinois ne pourront pas maintenir quatre millions de Tibétains sous le joug pendant longtemps".

Le Dalai Lama, qui s'adressait à un meeting de Tibétains à Dehra Dun (nord de l'Inde), a d'autre part remercié le gouvernement indien pour avoir accueilli 60.000 de ses compatriotes.

... d'organisations internationales

NATIONS UNIES — Au cours de ses déclarations à la presse jeudi, le secrétaire général des Nations unies U Thant a formellement condamné les activités terroristes de l'organisation "El Fatah" antisémitaire. La recrudescence de ces activités aux frontières libanaise et syrienne, dit-il, "est particulièrement déplorable" parce qu'elle témoigne d'un entraînement spécialisé de leurs auteurs. Ces activités sont "insidieuses" et contraires aux accords d'armistice qui font obligation à tous les intéressés d'empêcher de telles activités, a ajouté U Thant.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a lancé, jeudi, un nouvel appel aux pays représentés à l'ONU pour qu'ils versent de nouvelles contributions volontaires afin de combler le déficit de l'opération de paix de l'ONU à Chypre qui s'élevait à \$6.619.370 à l'expiration du mandat actuel de cette force le 26 juin prochain.

Depuis sa création le 27 mars 1964 jusqu'au 26 juin

Car, officiellement, d'après l'état-civil allemand, Martin Bormann est mort le 2 mai 1945, soit deux jours après le suicide d'Hitler dont il était l'exécuteur testamentaire. Il aurait été tué, dans le journal de la bataille de Berlin, alors qu'il tentait de s'échapper du bunker d'Hitler. Cet acte officiel ne convainquit que les juges du procès de Nuremberg qui le condamnaient à mort par contumace.

Assez curieusement, toutefois, en juillet 1962, le médecin soviétique Tchoukour, le vainqueur de Berlin, exprima l'opinion que Martin Bormann avait bien été tué dans la nuit du 1er au 2 mai 1945.

En 1961, le fils d'Eichmann affirmait que Martin Bormann, dont son père avait été un des exécutants, était vivant et prêt à venir se justifier devant un tribunal international. Mais, s'il était vivant, Bormann continua à faire le mort. Et, capturé en 1962, en Argentine par un commando israélien, Elichmann alla seul à la potence.

Dans les meilleurs israéliens qui suivent à la trace, à travers le monde, tous les criminels de guerre impunis, on est convaincu que Bormann, qui avait aujourd'hui 77 ans, est en vie. Mais on considère qu'il bénéficie d'un tel réseau de protection et de complicités que sa capture est impossible.

REAPPARIATION DE MARTIN BORMANN

SAN SALVADOR — Martin Bormann jouerait à cache-cache entre les frontières de Guatemala et de El Salvador, au cœur des jungles de l'Amérique centrale. Les polices des deux pays sont en état d'alerte. Le général américain, qui paraît particulièrement certain que le ministre "dauphin" d'Hitler, l'homme des camps et des fours crématoires où périrent huit millions de juifs, a été vu et reconnu dans une région montagneuse du pays, qu'il aurait fui et serait parvenu à franchir la frontière du El Salvador.

La liste des pays qui, depuis plus de vingt ans, auraient donné asile à Martin Bormann, est longue: l'Argentine, le Brésil, l'Équateur, le Paraguay, le Chili, et même l'Afrique du Sud. Au Brésil, il fut arrêté quatre fois par la police. Mais, chaque fois, c'était une erreur: ce n'était pas lui. En 1961, on annonça qu'il était mort d'un cancer dans la capitale du Paraguay, Asuncion, où il vivait, disait-on, en compagnie de Dr Monjele, le médecin tortionnaire d'Auschwitz. Mais cette "seconde mort" de Bormann ne parut pas plus convaincante que la première.

... d'Asie

SEUL — Un groupe de sept soldats nord-coréens a été libéré jeudi matin à la frontière de la Corée du Nord par des soldats américains. On ne signale pas de victimes.

MOSCOU — M. V.M. Pastouchok, correspondant particulier de la Pravda, a quitté Pékin jeudi, annonce l'agence Tass, dans une dépêche datée de la capitale chinoise.

Les autorités chinoises ont exigé qu'il quitte le pays "sans aucune raison" précise l'agence, qui indique que le journaliste soviétique a été accompagné à l'aéroport par ses confrères de pays capitalistes et des pays de l'Est.

MANILLE — La chambre des représentants philippine a décidé de former une commission spéciale chargée de réexaminer la politique anti-communiste du gouvernement de Manille.

L'auteur de la résolution demandant la création de la commission, M. Manuel Enverga, membre du parti nationaliste (gouvernemental), a déclaré que l'établissement de relations diplomatiques et commerciales avec les pays communistes était "une question vitale pour les Philippines".

VIENTIANE — Le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, a confirmé jeudi, au cours des cérémonies de la fête nationale laotienne et du vingtième anniversaire de la constitution, qu'une nouvelle constitution était actuellement à l'étude, afin, a-t-il dit, "de donner au pays la stabilité politique et un exécutif fort".

LA NOUVELLE DELHI — Le Dalai Lama, qui est actuellement en exil en Inde, a demandé aux Tibétains "d'être prêts pour toute éventualité", car, a-t-il dit, "les Chinois ne pourront pas maintenir quatre millions de Tibétains sous le joug pendant longtemps".

Le Dalai Lama, qui s'adressait à un meeting de Tibétains à Dehra Dun (nord de l'Inde), a d'autre part remercié le gouvernement indien pour avoir accueilli 60.000 de ses compatriotes.

... d'organisations internationales

NATIONS UNIES — Au cours de ses déclarations à la presse jeudi, le secrétaire général des Nations unies U Thant a formellement condamné les activités terroristes de l'organisation "El Fatah" antisémitaire. La recrudescence de ces activités aux frontières libanaise et syrienne, dit-il, "est particulièrement déplorable" parce qu'elle témoigne d'un entraînement spécialisé de leurs auteurs. Ces activités sont "insidieuses" et contraires aux accords d'armistice qui font obligation à tous les intéressés d'empêcher de telles activités, a ajouté U Thant.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a lancé, jeudi, un nouvel appel aux pays représentés à l'ONU pour qu'ils versent de nouvelles contributions volontaires afin de combler le déficit de l'opération de paix de l'ONU à Chypre qui s'élevait à \$6.619.370 à l'expiration du mandat actuel de cette force le 26 juin prochain.

Depuis sa création le 27 mars 1964 jusqu'au 26 juin

Car, officiellement, d'après l'état-civil allemand, Martin Bormann est mort le 2 mai 1945, soit deux jours après le suicide d'Hitler dont il était l'exécuteur testamentaire. Il aurait été tué, dans le journal de la bataille de Berlin, alors qu'il tentait de s'échapper du bunker d'Hitler. Cet acte officiel ne convainquit que les juges du procès de Nuremberg qui le condamnaient à mort par contumace.

Assez curieusement, toutefois, en juillet 1962, le médecin soviétique Tchoukour, le vainqueur de Berlin, exprima l'opinion que Martin Bormann avait bien été tué dans la nuit du 1er au 2 mai 1945.

En 1961, le fils d'Eichmann affirmait que Martin Bormann, dont son père avait été un des exécutants, était vivant et prêt à venir se justifier devant un tribunal international. Mais, s'il était vivant, Bormann continua à faire le mort. Et, capturé en 1962, en Argentine par un commando israélien, Elichmann alla seul à la potence.

Dans les meilleurs israéliens qui suivent à la trace, à travers le monde, tous les criminels de guerre impunis, on est convaincu que Bormann, qui avait aujourd'hui 77 ans, est en vie. Mais on considère qu'il bénéficie d'un tel réseau de protection et de complicités que sa capture est impossible.

REAPPARIATION DE MARTIN BORMANN

SAN SALVADOR — Martin Bormann jouerait à cache-cache entre les frontières de Guatemala et de El Salvador, au cœur des jungles de l'Amérique centrale. Les polices des deux pays sont en état d'alerte. Le général américain, qui paraît particulièrement certain que le ministre "dauphin" d'Hitler, l'homme des camps et des fours crématoires où périrent huit millions de juifs, a été vu et reconnu dans une région montagneuse du pays, qu'il aurait fui et serait parvenu à franchir la frontière du El Salvador.

La liste des pays qui, depuis plus de vingt ans, auraient donné asile à Martin Bormann, est longue: l'Argentine, le Brésil, l'Équateur, le Paraguay, le Chili, et même l'Afrique du Sud. Au Brésil, il fut arrêté quatre fois par la police. Mais, chaque fois, c'était une erreur: ce n'était pas lui. En 1961, on annonça qu'il était mort d'un cancer dans la capitale du Paraguay, Asuncion, où il vivait, disait-on, en compagnie de Dr Monjele, le médecin tortionnaire d'Auschwitz. Mais cette "seconde mort" de Bormann ne parut pas plus convaincante que la première.

... d'Asie

JAFFA ORANGE & CITRUS PRODUCTS LTD

Avis est par les présentes donné que Jaffa Orange & Citrus Products Ltd., constituée par lettres patentes de la Province de Québec, datées du 9 décembre 1963, fera une demande pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon la Loi des compagnies de Québec.

Montréal, 8 mai 1967. Charles Brownstein, Secrétaire.

AVIS COLTEX TRADING CO. LTD.

AVIS est par la présente donné que COLTEX TRADING CO. LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, s'adressera au procureur général de la province de Québec aux fins d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 10e jour de mai 1967. A. KORNAT, Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la sudite municipalité: AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sudite Municipalité, QUE: — Le rôle général de perception des taxes pour l'année 1967 a été complété et est déposé à mon bureau, 6025 est, boulevard Métropolitain, toutes personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées sont requises d'en payer le montant à mon bureau, dans les vingt jours de la publication du présent avis.

Donné à St-Léonard, ce 10e jour de mai 1967. GASTON PION, Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la sudite municipalité: AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sudite Municipalité, QUE: — Une assemblée publique des électeurs-propriétaires intéressés sera tenue le mardi 18 mai 1967, à 7 heures p.m., à l'Hôtel de ville de St-Léonard, 6025 est, boulevard Métropolitain, pour l'adoption du règlement no. 698, pourvoyant à l'installation de luminaires dans diverses rues de la Cité, et à un montant de \$177.900,00 pour cette fin.

Donné à St-Léonard, ce 10e jour de mai 1967. GASTON PION, Secrétaire-Trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la sudite municipalité: AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sudite Municipalité, QUE: — Le rôle général de perception des taxes pour l'année 1967 a été complété et est déposé à mon bureau, 6025 est, boulevard Métropolitain, toutes personnes tenues au paiement des sommes y mentionnées sont requises d'en payer le montant à mon bureau, dans les vingt jours de la publication du présent avis.

Donné à St-Léonard, ce 10e jour de mai 1967. GASTON PION, Secrétaire-Trésorier

APPEL D'OFFRES OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC

Submission No. 17603

Fourniture d'une chargeuse diesel avec une pelle d'une verge et d'une pelle tractrice.

Clôture des soumissions: le 24 mai 1967, à 3h de l'après-midi (heure avancée de l'Est).

Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au Bureau du Directeur des achats, Office des autoroutes du Québec, 75 ouest, boul. Dorchester, Bureau 1660, Montréal, Qué.

Le Secrétaire Jacques Taschereau 12 mai 1967.

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE

No 731 273

EDWIN COTE, gentilhomme, domicilié et résidant au 1288 Boulevard Perrot, le Perrot, district de Montréal.

DENIS ROBERT INC, corps politique, dûment incorporé, ayant sa place d'affaires au 830 rue Vanier, dans Saint-Vincent de Paul, district de Montréal.

NASHUA MANUFACTURING CO., corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 610 est, 76ième rue, North Kansas City, Missouri, 64118.

PAR ORDRE DE LA COUR La défenderesse NASHUA MANUFACTURING CO., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 9 mai 1967 André Noël, Procureur adjoint C.S.M.

Mes Tansey, de Grandpré, Bergeron, Monet, Lavary et O'Donnell, Avocats, 360 rue St-Jacques Ouest, Montréal, P.Q. Procureurs du demandeur.

VILLE MONT-ROYAL

Avis est par les présentes donné que le Conseil de Ville Mont-Royal, à une assemblée spéciale tenue le 3 mai 1967, a donné première lecture au règlement no. 723, soit un règlement qui modifie le règlement de construction no. 490 concernant la démolition et l'enlèvement des constructions.

Cet avis est publié deux fois à différents jours dans un quotidien de langue française et en anglais dans un quotidien de langue anglaise dans la Ville de Montréal, et la deuxième lecture dudit règlement no. 723 n'aura lieu qu'après l'expiration d'une semaine à compter du dernier jour de publication dudit avis.

Les personnes qui désirent faire des représentations au Conseil au sujet dudit règlement no. 723 devront les faire avant leur adoption lors de la deuxième lecture.

Ce 9e jour de mai 1967. G. ATKINSON, Greffier

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE

No 731 370

ESTELLE GREENBERG, épouse séparée de biens de JOHN EDWARD GREENBERG, de la Cité de Laval, District de Montréal.

HENRI SULLEP, de la Cité de Miami, dans l'Etat de Floride, et des Etats Unis d'Amérique, résidant à 8665 Bay Drive et MICHEL PELUS, de la Cité de Laval et District de Montréal, résidant à 1745 Boulevard Tessier.

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur HENRI SULLEP est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 8 mai 1967. NORMAND DESROCHES, Procureur adjoint C.S.M.

JACOBS, TANNENBAUM & SIROTA, Avocats, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Procureurs de la demanderesse

CANADA Province de Québec District de Montréal COUR SUPÉRIEURE

No 692 966

LEVINSON TAXIS LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.

FERNAND LAPOINTE, des Cité et District de Montréal, résidant à 7294 rue Christophe-Colomb.

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur FERNAND LAPOINTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 8 mai 1967. RAOUL

SESSION Fédérale

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a exprimé l'espoir aux Communes que la conférence fédérale-provinciale du 5 juillet sera plus qu'une simple réunion où de vieux amis seront heureux de se revoir et de se donner la main.

M. Pearson répondait alors à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui avait demandé quel serait l'ordre du jour de cette conférence fédérale-provinciale.

Le leader conservateur lui a également demandé s'il avait décidé de la tenue de cette conférence lors de ses entretiens avec le premier ministre John Roberts de l'Ontario, à l'ouverture de l'Expo, le 27 avril, et il a demandé que soit déposé aux Communes copie de la lettre envoyée aux chefs de gouvernements provinciaux.

M. Pearson a dit qu'il serait heureux de déposer copie de cette correspondance, avec l'assentiment des premiers ministres des provinces. Cette correspondance, a-t-il ajouté, démontrera de façon évidente que les sujets proposés et la date de rencontre avaient été établis avant la rencontre du 27 avril avec M. Roberts.

M. Diefenbaker a alors demandé s'il y avait réellement un ordre du jour, ou si cette rencontre se limiterait à des échanges de poignées de main.

M. Pearson a émis l'espoir qu'elle donnera lieu à autre chose qu'à des échanges de poignées de main. Mercredi, il avait indiqué que cette conférence pourrait bien donner lieu à l'adoption de principes de liberté fondamentale et de respect des droits qui pourraient être incorporés à des mesures législatives provinciales aussi bien que fédérales.

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a répondu catégoriquement nié que les Canadiens faisant partie de la Commission internationale de contrôle au Vietnam se soient livrés à des actes d'espionnage en faveur des Etats-Unis.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a toutefois fait remarquer que le premier ministre évitait de répondre directement à la question de savoir si oui ou non ces Canadiens avaient fourni des copies de leurs rapports au gouvernement américain.

M. Pearson a dit que c'était "pure spéculation" de la part de deux journalistes, MM. Gerald Clark, du Star de Montréal, et Tim Ralfe, de la société Radio-Canada, que de prétendre que des copies de rapports aient été transmises aux autorités américaines.

La question a été soulevée en Chambre, pour la deuxième journée consécutive, par le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, qui a demandé si le

gouvernement avait vérifié le bien-fondé des déclarations de MM. Clark et Ralfe avant d'apporter un démenti si catégorique.

"Les membres de la délégation font rapport au gouvernement du Canada, et seulement au gouvernement du Canada", a ajouté le premier ministre.

Alors que M. Douglas lui demandait si le ministère des affaires extérieures avait reçu l'assurance que ces allégations n'étaient pas fondées, M. Pearson a répondu qu'une enquête approfondie avait été ouverte sur cette affaire.

OTTAWA. — Le ministre des forêts et de l'aménagement rural, M. Maurice Sauvé, a fait savoir hier aux Communes que l'Office des grains de provende amènera dans ses locaux de Montréal d'ici la fin du mois et qu'il était prêt à recevoir des mémoires sur son programme d'action.

Repondant à une question de M. Harold Danforth (P.C. Kent, Ontario) le ministre a également fait savoir que les membres de la commission avaient tenu une première réunion les 24 et 25 avril derniers.

OTTAWA. — Le ministre de l'immigration et de la main-d'œuvre, M. Jean Marchand, a fait savoir hier aux Communes que les bureaux de placement de son ministère, à travers le pays, s'occupaient de trouver de l'emploi à autant d'étudiants que possible durant la période des vacances d'été.

Le ministre, répondant à une question de M. Roland Godin (créditiste — Portneuf) a dit que son ministère n'avait mis sur pied aucun programme spécial à cette fin.

OTTAWA. — Le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. John R. Nicholson, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait consenti à verser une contribution de \$140,621 à la Community Improvement Corporation afin de l'aider à établir les grandes lignes des plans d'aménagement de 12 villes situées dans la partie nord-est du Nouveau-Brunswick.

De cette étude spéciale, on tirera des plans en vue de l'aménagement des villes de Bathurst, Belledune, Jacques River, Petit-Rocher, Pointe-Verte, Campbellton, Caraquet, Dalhousie, Shippigan, Tracadie, Allardville et Paquetville.

La contribution fédérale représente 75 pour cent du coût estimatif total. Le reste du

truchement de la Commission de la capitale nationale.

"Si l'on veut réellement que le problème se règle, a dit M. Johnson, il me semble qu'il va falloir que le fédéral se résigne à travailler avec les deux provinces dont le territoire et les juridictions ou les compétences sont mises en cause dans l'établissement de ce district fédéral."

"Si l'on veut s'obstiner, de poursuivre le premier ministre, dans quelque milieu que ce soit à profiter d'un organisme comme la Commission de la capitale nationale pour encore une fois gruger des juridictions provinciales, cela ne marchera pas."

Que l'on respecte l'intégrité du territoire et la volonté du gouvernement du Québec dans les domaines de sa compétence et nous aurons, je l'espère, en très peu d'années, un district fédéral extrêmement intéressant, sans que nous ayons sacrifié quelque droit que ce soit, a ajouté le premier ministre.

Pour sa part, M. Pierre Laporte (L-Chambly) a déploré le fait que le gouvernement ait proposé un amendement à la motion Fournier qui ne prévoit pas la formation d'un comité parlementaire pour étudier toute cette question.

Selon lui, un tel comité aurait donné aux députés choisis une belle occasion de faire du travail intéressant et utile.

"On parle de revalorisation du rôle du député en Chambre, mais quand vient l'occasion de favoriser ce principe, on leur enlève", a conclu M. Laporte.

Le spectacle "Son et Lumière" s'ouvre samedi à Ottawa

OTTAWA — Samedi soir, le 13 mai, le gouverneur général Roland Michener, inaugurera le spectacle grandiose Son et Lumière qui fait partie des fêtes du centenaire de la Confédération dans la capitale fédérale. Cette première mondiale aura lieu en présence du premier ministre, M. Pearson, de Mlle LaMarsh, secrétaire d'Etat et ministre responsable du programme des fêtes du centenaire, des membres du Sénat, de la Chambre des communes et du Conseil privé.

Le public pourra admirer Son et Lumière du 15 mai au 15 octobre. Il y aura deux représentations chaque soir, une en français et une en anglais. Le spectacle se déroulera sur la colline du parlement d'Ottawa. L'amphithéâtre de 850 places est situé sur la péninsule Nepean et donne sur une baie de la rivière Outaouais, face aux édifices du parlement fédéral.

La technique Son et Lumière a pris naissance en France, en 1952, au château de Chambord. Elle a bientôt connu une popularité qui s'est répandue dans un grand nombre de pays. Le spectacle du centenaire sera le troisième du genre au Canada. Son créateur, Eric Handbury, s'est déjà inspiré de cette technique nouvelle lorsqu'il a monté un spectacle en plein air au château Dundurn, de Hamilton, et un autre, au village Upper Canada.

M. Handbury considère la réalisation du centenaire comme la plus spectaculaire qui soit grâce à l'équipement électronique le plus perfectionné au monde. En outre, c'est la première fois qu'un premier sert de décor à ce spectacle.

Le cadre naturel de ces représentations nocturnes est incomparable. L'ombre des grandes figures de notre histoire s'y profile dans un silence impressionnant entrecoupé des murmures de la rivière qui coule, invisible, entre "la salle" et la scène.

Au silence et à l'obscurité succède soudain une rétrospective historique futurante de réalisme et de majesté. De puissants projecteurs balayaient leurs faisceaux multicolores les falaises, la rivière, le canal Rideau et les édifices parlementaires dont ils scrutent l'intérieur et soulignent la beauté architecturale.

M. Paul Martin répondait alors à une question de M. Maurice Allard (ind-Sherbrooke).

Pendant 45 minutes, le spectateur est sidéré par les grandes voix du passé qui surgissent de partout et l'entourent de manière à lui donner l'impression de participer à l'action. Du reste, l'auteur fait appel autant à l'imagination du public qu'aux artifices électroniques puisque sa mise en scène n'exige aucun interprète ni figurant. Seule la voix de 31 auteurs canadiens éminents transmet le message écrit en français par Henri Poulin et en anglais par Raymond Souster.

500 projecteurs A la voix des personnages invisibles s'ajoutent les effets sonores et lumineux qui évoquent les étapes principales de l'histoire du Canada. La magie de la couleur et la disposition des 500 projecteurs et des amplificateurs qui envahissent les spectateurs créent l'ambiance, déterminent les changements de décors et concentrent l'attention sur les scènes successives.

Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Point culminant Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Personnages invisibles Pendant 45 minutes, le spectateur est sidéré par les grandes voix du passé qui surgissent de partout et l'entourent de manière à lui donner l'impression de participer à l'action. Du reste, l'auteur fait appel autant à l'imagination du public qu'aux artifices électroniques puisque sa mise en scène n'exige aucun interprète ni figurant. Seule la voix de 31 auteurs canadiens éminents transmet le message écrit en français par Henri Poulin et en anglais par Raymond Souster.

500 projecteurs A la voix des personnages invisibles s'ajoutent les effets sonores et lumineux qui évoquent les étapes principales de l'histoire du Canada. La magie de la couleur et la disposition des 500 projecteurs et des amplificateurs qui envahissent les spectateurs créent l'ambiance, déterminent les changements de décors et concentrent l'attention sur les scènes successives.

Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Point culminant Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Personnages invisibles Pendant 45 minutes, le spectateur est sidéré par les grandes voix du passé qui surgissent de partout et l'entourent de manière à lui donner l'impression de participer à l'action. Du reste, l'auteur fait appel autant à l'imagination du public qu'aux artifices électroniques puisque sa mise en scène n'exige aucun interprète ni figurant. Seule la voix de 31 auteurs canadiens éminents transmet le message écrit en français par Henri Poulin et en anglais par Raymond Souster.

500 projecteurs A la voix des personnages invisibles s'ajoutent les effets sonores et lumineux qui évoquent les étapes principales de l'histoire du Canada. La magie de la couleur et la disposition des 500 projecteurs et des amplificateurs qui envahissent les spectateurs créent l'ambiance, déterminent les changements de décors et concentrent l'attention sur les scènes successives.

Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Point culminant Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Personnages invisibles Pendant 45 minutes, le spectateur est sidéré par les grandes voix du passé qui surgissent de partout et l'entourent de manière à lui donner l'impression de participer à l'action. Du reste, l'auteur fait appel autant à l'imagination du public qu'aux artifices électroniques puisque sa mise en scène n'exige aucun interprète ni figurant. Seule la voix de 31 auteurs canadiens éminents transmet le message écrit en français par Henri Poulin et en anglais par Raymond Souster.

500 projecteurs A la voix des personnages invisibles s'ajoutent les effets sonores et lumineux qui évoquent les étapes principales de l'histoire du Canada. La magie de la couleur et la disposition des 500 projecteurs et des amplificateurs qui envahissent les spectateurs créent l'ambiance, déterminent les changements de décors et concentrent l'attention sur les scènes successives.

Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Point culminant Cette fresque sonore et lumineuse est le fruit de trois ans de travail et a exigé une équipe de techniciens et d'artistes. La trame musicale a été presque entièrement enregistrée par l'Orchestre symphonique de Toronto, dirigé par le compositeur Neil Chotem qui a écrit la musique.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

Le point culminant du spectacle son et lumière est l'incendie de l'édifice central du Parlement canadien en 1916. Sans en être l'apothéose, c'est la scène la plus réaliste et la plus spectaculaire de cette réalisation éblouissante. On a vraiment l'impression de voir flamber et s'écrouler ce chef-d'œuvre d'architecture gothique et d'être soi-même plongé dans la brasier.

M. DeSerres demande d'équilibrer l'équation salaires-productivité

Le président de la Chambre de commerce du Canada a affirmé hier que l'augmentation des salaires et des traitements n'a pas été accompagnée, au Canada, de hausses parallèles de la productivité et du rendement.

Selon M. Roger DeSerres, qui s'adressait aux congressistes de la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyaute-rie, cette situation "dangereuse" se complique pour le Québec du fait qu'il accuse un retard sur l'Ontario. L'an dernier, le Québec n'a enregistré qu'une hausse de neuf pour

cent au chapitre des investissements, alors que l'Ontario affiche une hausse de 14 pour cent.

"Il faut donc, dit-il, créer un climat favorable aux investissements, démontrer que nous sommes solidaires du reste du pays et qu'en face de l'interdépendance des marchés, nous voulons, par notre compétence et notre savoir faire, mériter la clientèle nécessaire à notre épanouissement économique."

M. DeSerres a aussi parlé d'un autre problème qui pré-

occupe la Chambre de commerce: les dépenses des administrations publiques. "Les excès des corps publics effritent les résultats acquis par le secteur privé", a-t-il soutenu.

Il a ajouté que, "pour modérer les excès, pour inciter les gouvernements à ne pas escompter plus qu'il n'est raisonnable de la faculté contributive des citoyens, il faut une action concertée et collective". Il estime qu'à cet égard le succès de l'Expo 67 est une leçon salutaire.

Parlementaires M. Rémi Paul a répondu à la lettre de M. Lamoureux

OTTAWA — Le président de l'Assemblée législative du Québec, M. Rémi Paul, a répondu en termes polis à une lettre du président des Communes, M. Lucien Lamoureux, qui l'informait, il y a quelques semaines, que MM. Gérard Pelletier et Roger Régimbald représenteront le Canada à la réunion de la semaine prochaine au Luxembourg en vue de créer une association parlementaire des pays de langue française.

M. Lamoureux a déclaré, hier, dans une interview, qu'il avait lui-même pris l'initiative d'informer le président de l'Assemblée législative du Québec du choix des deux députés canadiens à cette réunion parce que, a-t-il dit, "je sais que le Québec s'intéresse de façon particulière à tout projet qui touche la francophonie mondiale."

"M. Rémi Paul a donné à ma lettre un accusé de réception poli", a souligné le président des Communes qui a toutefois refusé de révéler le contenu de la lettre du président de l'Assemblée législative du Québec.

"M. Paul et moi-même avons eu à ce sujet un échange de bons procédés", a dit le président des Communes.

Il y a quelques jours, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré, au sujet de la réunion prochaine au Luxembourg, que des députés fédéraux ne peuvent prétendre y représenter le Québec.

19 SUR 26 PARIS — Une première rencontre internationale de parlementaires de langue française aura lieu les 17 et 18 mai au grand duché de Luxembourg.

Cette réunion constitutive de l'Association a été décidée à l'initiative du Parlement luxembourgeois.

Vingt-six pays ont été invités et 19 ont déjà donné leur accord pour envoyer un ou des représentants.

La délégation française comprend notamment MM. Portmann, sénateur, de Broglie, Terrenoire, anciens ministres, Deniau, Labarrière, députés et Ripiquet, sénateur.

M. Lamine Gueye, président de l'Assemblée nationale du Sénégal fera partie de la délégation présente au Luxembourg.

Trois commissions prépareront la réunion plénière qui se tiendra le 18 mai: la commission du programme et des activités culturelles, la commission des relations interparlementaires.

Diverses manifestations sont prévues au Luxembourg même et à Mondorf-les-Bains.

Les parlementaires tiendront une conférence de presse au terme de leurs travaux.

L'Assemblée législative prie la Commission Dorion d'étudier les problèmes que suscite l'existence de la Commission de la capitale

QUEBEC. — L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité une motion donnant instruction à la commission d'enquête (Dorion) sur l'intégrité du territoire québécois d'examiner les problèmes posés par l'existence de la Commission de la capitale nationale, ses structures, ses pouvoirs et l'étendue de son territoire.

La commission Dorion devra en outre soumettre aux autorités gouvernementales un rapport préliminaire à ce sujet avant la fin d'août.

Cette motion qui a été proposée par le premier ministre Daniel Johnson, lors de la reprise du débat sur la motion initiale de M. Roy Fournier (L-Gatineau), était en fait un sous-amendement à la proposition Fournier. Celle-ci concernait la création d'un comité de la Chambre de 15 membres pour étudier notamment les moyens à prendre pour que soient protégés les droits du Québec dans le territoire de la capitale nationale.

Au cours de son intervention, M. Johnson a réitéré la ferme intention de son gouvernement de présenter un projet de loi pour mettre sur pied une commission québécoise de la capitale nationale.

Le premier ministre s'est dit totalement disposé à travailler le plus tôt possible à la reconnaissance d'un véritable district fédéral, mais averti le gouvernement canadien de ne pas attenter aux juridictions provinciales par le

truchement de la Commission de la capitale nationale.

"Si l'on veut réellement que le problème se règle, a dit M. Johnson, il me semble qu'il va falloir que le fédéral se résigne à travailler avec les deux provinces dont le territoire et les juridictions ou les compétences sont mises en cause dans l'établissement de ce district fédéral."

"Si l'on veut s'obstiner, de poursuivre le premier ministre, dans quelque milieu que ce soit à profiter d'un organisme comme la Commission de la capitale nationale pour encore une fois gruger des juridictions provinciales, cela ne marchera pas."

Que l'on respecte l'intégrité du territoire et la volonté du gouvernement du Québec dans les domaines de sa compétence et nous aurons, je l'espère, en très peu d'années, un district fédéral extrêmement intéressant, sans que nous ayons sacrifié quelque droit que ce soit, a ajouté le premier ministre.

Pour sa part, M. Pierre Laporte (L-Chambly) a déploré le fait que le gouvernement ait proposé un amendement à la motion Fournier qui ne prévoit pas la formation d'un comité parlementaire pour étudier toute cette question.

Selon lui, un tel comité aurait donné aux députés choisis une belle occasion de faire du travail intéressant et utile.

"On parle de revalorisation du rôle du député en Chambre, mais quand vient l'occasion de favoriser ce principe, on leur enlève", a conclu M. Laporte.

NOUVELLE IMPORTATION

ultra léger...
ultra sec...
Rhum blanc de qualité

CORUBA BLANCA

Essayez-le
25 onces
seulement \$6.99
R.A.Q. No 150-B

Seuls distributeurs
Importations Durand 843-5471

Berlitz enseigne l'Anglais rapidement et efficacement

Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite.

ECOLES Berlitz
Langues vivantes
288-3111

DESTINATION EXPO

Les autobus et le Métro de la CTM vous donnent l'accès direct aux trois principales entrées de la Terre des Hommes.

AUTOBUS

168

De la station Peel vers la Place d'Accueil, l'Autostade, la Cité du Havre et l'EXPO-EXPRESS.

MÉTRO
Ligne No 4

Des stations Berri-de Montigny et Longueuil vers l'Île Notre-Dame et l'Île Sainte-Hélène.

AUTOBUS

169

De la station Papineau vers la Ronde, l'Île Sainte-Hélène et l'EXPO-EXPRESS.

Evitez les encombrements, les retards, les frais de stationnement. Chaque arrêt d'autobus et chaque station de métro font partie du service "DESTINATION EXPO".

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

L'écrasement d'un hélicoptère fait deux morts à St-Hubert

Deux hommes ont perdu la vie, hier, lorsqu'un hélicoptère civil s'est écrasé quelques

instants après avoir décollé de l'aérodrome de St-Hubert.

Syndical

(Suite de la première page)

Le gouvernement n'est pas pressé d'adopter le bill 22 afin d'avoir les mains libres pour faire du patronage au moins dans certains organismes gouvernementaux.

Selon le syndicat, parmi les 52 congédiements dont parle M. Gabias, certains sont justifiés; mais il y en a une douzaine qui ne le sont pas, et il se dit prêt à n'importe quel moment à soumettre ces cas à l'enquête de la Commission de la fonction publique. Si le bill 22 était déjà adopté et s'il couvrirait les employés de la Régie des loyers, M. Gabias serait obligé de justifier les congédiements devant la Commission de la fonction publique.

Commentant les propos de Messieurs Gaston Tremblay et Montcalm Simard, le syndicat affirme que les déclarations de ces deux représentants du peuple, qui de toute évidence ont trouvé une résonance dans la députation de l'Union nationale, manifestent le malaise de certains députés devant la difficulté de pratiquer le patronage à cause de la présence du syndicat. Confrontés à cette réalité, ces députés apprendront peut-être qu'il vaut mieux, pour toute la population, qu'on s'appuie sur autre chose que sur le patronage pour gagner des élections.

M. Thant et le Vietnam

(Suite de la première page)

dements aériens du Nord-Vietnam. Sur le caractère préalable indispensable de leur cessation, je me suis trouvé d'accord avec chacun des cinq gouvernements asiatiques que j'ai consultés durant mon récent voyage. Depuis le 28 janvier, et même récemment, des membres du gouvernement de la République démocratique du Vietnam ont répété que si les bombardements cessaient, il pourrait y avoir des entretiens. On peut présumer que le Nord-Vietnam a adopté cette position diplomatique en connaissant parfaitement la position de ses alliés, et je vois là un fait nouveau très important.

L'opinion a souvent été avancée que, les positions des parties étant ce qu'elles sont, les entretiens en question ne parviendraient pas à déclencher des négociations de paix. Cependant, je continue, pour ma part, à penser que des entretiens menés dans l'esprit des accords de Genève pourraient ouvrir la voie à un règlement. Mais, en premier lieu, il faut qu'il y ait un renversement de la tendance à l'aggravation constante du conflit avec son risque toujours présent d'une internationalisation de la guerre du Vietnam, et il faut que l'on soit disposé à s'occuper de ce problème dans son contexte national, en tirant pleinement parti de tous les modes de règlement pacifique qui sont envisagés dans les accords de Genève. Ces accords, les premiers de leur espèce qui aient pu être conclus entre toutes les grandes puissances, ont probablement constitué l'une des réalisations les plus importantes dans le domaine des relations internationales depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Si l'on est disposé à revenir à la situation envisagée par ces accords, alors la voie sera ouverte à des mesures nouvelles, imaginatives et constructives en vue de la paix.

Le père Pire

(Suite de la première page)

chacun d'eux a défini par exemple ce qu'était pour lui le dogme ou la foi, et ce qu'il croyait que ces mots représentaient pour l'autre.

Ces exemples illustrent l'esprit dans lequel le père Pire poursuit son oeuvre de paix positive. Au cours de sa conférence d'hier, il a précisé en cinq points sa conception théorique de la promotion de la paix, ainsi que cinq moyens pratiques de l'atteindre.

Mais auparavant, le conférencier a tenu à mettre ses auditeurs en garde contre l'euphorie que peut provoquer une manifestation comme l'Expo. La terrible guerre du Vietnam est là pour nous rappeler que "l'homme est un loup pour l'homme". Il ne faut pas oublier qu'il manque bien des pavillons à l'Expo, ni croire que l'opulence des pavillons est un indice sur de la valeur culturelle des pays qui les ont bâtis.

A l'Expo, "le riche exhibe sa richesse" et le manque de pavillons, celui de la Paix bien sûr, mais aussi celui de la brutalité qui aurait décrit les innombrables moyens inventés par l'homme pour torturer l'homme. "Je me serais fait scrupule", a dit le père Pire, de vous parler ce soir sans ce préambule.

Le titre de la conférence était "paix à long terme, paix à court terme sur la terre des hommes", et le père Pire a d'abord souligné que la vraie paix ne pourrait être réalisée qu'à long terme, au bout d'une lente éducation de l'humanité. Faites aujourd'hui un sondage n'importe où dans le monde, a-t-il dit, et vous trouverez que pour la majorité des gens, la paix s'identifie à un cessez-le-feu au Vietnam. Cette trêve est certes éminemment souhaitable, mais elle ne serait que négative. L'absence de guerre n'est pas la paix. Le désarmement des mains n'est rien sans le désarmement des esprits.

La paix réelle consisterait à harmoniser les différences entre groupes et entre individus, à faire une harmonie de la cacophonie régnante dans le monde. Les hommes pourront s'entendre en admettant mutuellement leurs contradictions.

De cette paix véritable, chacun est responsable. Ce serait une démission que de confier aveuglément et exclusivement notre sort entre les mains de quelques politiciens. Il faut "s'adultiser", c'est-à-dire prendre conscience des problèmes et prendre sa part de responsabilité dans la solution de ces problèmes.

Quel est alors le chemin de la paix? Le père Pire ne croit pas qu'on y parvienne par le désarmement unilatéral. Il se demande même si la non-violence est vraiment efficace. Dans cette voie Gandhi fut sans doute sublime mais aurait-il eu le même succès s'il n'avait eu devant lui les Anglais, "sport" malgré leur colonialisme? Sa technique aurait-elle le même succès au Vietnam par exemple? Le père Pire confie que son ami le pasteur Martin Luther King, champion de la résistance non-violente aux Etats-Unis, commence à se demander si dans la brutale lutte raciale américaine la non-violence est toujours payante.

Ce qu'il faut, c'est le "chemin médian", c'est-à-dire le dialogue fraternel, la lutte contre la méfiance a priori, l'équilibre entre l'extrême confiance et la méfiance extrême le premier étant caractérisé par "l'oeil fermé, le coeur ouvert", le second par "l'oeil ouvert, le coeur fermé".

Sans doute le mot "dialogue", comme tous les mots à la mode, est-il dévalué. Il est bon de rappeler que le dialogue n'est pas le simple petit contact entre individus, qu'il est exigeant, obligé à mettre en parenthèses ce que l'on croit et sent pour comprendre et apprécier le point de vue de l'autre. Dialoguer ce n'est pas être neutre, ce n'est pas le "synchérisme". Cela suppose qu'on accepte le "challenge" des consciences et que chacun tente d'aider l'autre à être plus totalement lui-même, et demande à l'autre la réciproque.

Sicoite

(suite de la page 3)

cident d'auto survenu plus d'un an plus tôt.

Le procureur-chef complètera son témoignage aujourd'hui.

Plus tôt, Me Roch Lefrançois avait dit que, quant à lui, il n'a rien remarqué de particulier au sujet de l'état physique de Sicoite, le 23 octobre, et qu'il lui semble même qu'il était alors "plus gras" qu'à l'heure actuelle.

M. Lefrançois a aussi déclaré qu'en aucune circonstance, soit de façon explicite ou implicite, il n'a conclu d'entente ou conspiré avec qui que ce soit pour maltraiter un individu ou tenter d'obtenir de lui des aveux à tout prix. De même, il n'a jamais donné instructions d'empêcher un prévenu de voir ses avocats, ni toléré de tels agissements.

L'avocat démentait ainsi les propos antérieurs de Jean-Jacques Gagnon au cours de la même enquête. Il rappelle en outre que, lorsque Gagnon s'est plaint de malaise, il a lui-même fait le nécessaire pour qu'il soit examiné et hospitalisé.

L'enquête, qui a débuté le premier février, en sera aujourd'hui à sa quarante-sixième journée d'audience. Et Me Coriveau est le cinquantième témoin à être appelé par le ministère public.

Cinéma

(Suite de la première page)

d'âge, le régime d'exception à l'égard du cinéma à l'Expo, et les ciné-parcs. La Chambre ayant ajourné ses travaux à mardi, ce n'est pas avant la semaine prochaine que le texte sera déposé.

Enfin, il convient de signaler l'importante intervention faite mardi à la Chambre par M. Pierre Laporte, ancien ministre des affaires culturelles et plus familier que la plupart de ses collègues avec les problèmes du cinéma dont il avait été saisi à plusieurs reprises avant le 5 juin.

M. Pierre Laporte

QUEBEC (DNC). — L'ancien ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a fait un vigoureux plaidoyer en Chambre mardi pour l'établissement d'une politique de subventions pour la production de films à long métrage.

L'intervention du député de Chambly, qui est survenue au cours de l'étude des prévisions budgétaires du secrétariat de la province, a été provoquée par une réponse du secrétaire Yves Gabias qui a admis que, malgré une augmentation de \$14,000 à un poste de l'Office du film appelé "services contractuels", prévoyant un montant de \$145,000, il n'était pas question de productions de films à long métrage.

M. Laporte a signalé qu'il existe un mouvement de plus en plus concerté pour que la province s'engage dans une telle politique. "Nous sommes en présence d'une nécessité culturelle majeure", a déclaré l'ancien ministre, expliquant qu'il ne s'agit pas seulement de satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses des producteurs indépendants.

Il a alors cité Malraux disant que le film est le premier moyen moderne de culture, mais le ministre Gabias l'a interrompu en lançant: "C'est discutable".

Le député de Chambly a dit par la suite que le Québec doit rechercher l'excellence dans tous les domaines (éducation, économie) et que c'est trop peu dans le domaine de la culture de vouloir développer nos bibliothèques. Autre argument: la province a actuellement à son service des cinéastes, producteurs, réalisateurs, qui ont une valeur internationale. De plus, des Québécois ont produit ces dernières années des longs métrages dont quelques-uns étaient excellents.

Le député a soutenu que si les libéraux étaient restés au

Hanoï rejette

(Suite de la première page)

Pendant ce temps à Saigon, la plupart des spécialistes des questions militaires soulignent que la récente décision de confier à l'armée l'administration du programme américain de paix obligerait le Pentagone à accroître les effectifs des troupes au Vietnam. On précise, dans les milieux proches du haut commandement militaire, que cette décision, annoncée par le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, aura comme conséquence probable la mobilisation d'un plus grand nombre de soldats américains pour des tâches de protection des cadres civils chargés d'appliquer le programme de pacification. Des confirmations indirectes de ces impressions ont d'ailleurs été données aux Etats-Unis où les autorités militaires ont annoncé deux programmes destinés à accroître la puissance militaire américaine au Vietnam.

En premier lieu, on a pris à Washington la décision de la formation prochaine d'une nouvelle brigade d'infanterie destinée à servir au Vietnam. Cette brigade sera formée à

Fort Hood, au Texas, et comprendra près de six mille hommes.

De plus, le Pentagone prépare actuellement plusieurs projets pour faire face à un conflit prolongé au Vietnam. Au nombre de ces projets, on note la remise en service d'un cuirassé lourd qui se trouve en cale sèche depuis plusieurs années. Il s'agirait de l'un de quatre cuirassés de la deuxième guerre mondiale: le New Jersey, le Wisconsin, l'Iowa ou le Missouri. Les travaux de réparation pourraient durer entre

9 et 17 mois et coûter près de 20 millions de dollars. Ce cuirassé, équipé de neuf canons de 16 pouces, permettrait de planter des objectifs terrestres au Nord-Vietnam.

Hier, le porte-parole militaire à Saigon a donné lecture du bilan des combats qui se sont déroulés la semaine dernière au Sud-Vietnam. Le nombre des morts parmi les soldats américains a atteint le chiffre record de 274. Au total, deux mille 22 soldats américains ont été tués, blessés ou portés disparus. Ce

chiffre élevé s'explique par les très durs combats livrés par les marines dans la zone septentrionale du Sud-Vietnam. Les pertes des alliés des Etats-Unis, y compris les troupes gouvernementales, sont de 504 hommes. Les Nord-Vietnamiens et le Vietcong ont eu, selon Saigon, 1,903 tués.

Enfin on a appris hier à Paris que la fédération de la gauche non-communiste dirigée par M. François Mitterrand avait décidé d'envoyer une mission au Nord et au Sud-Vietnam.

BISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERRY GORDON & CO. (CANADA) LTD.

"Bah! Du moment que la bouteille de gin Gordon n'est pas cassée!"



Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

DUPUIS POUR



"Les Poids Plume" sur mesure
Prix courant 85.00
Special Dupuis 55.00 ch.

Vous apprécierez la fraîcheur de ses tissus, vous aimerez sa liberté totale de mouvement, vous serez emballé par son style décontracté. Alors? Habillez-vous "Poids Plume". Aujourd'hui, Dupuis magasin à l'avant-garde de la mode masculine vous présente une collection des plus sensationnelles de tissus "Poids Plume", plus de 300 pièces au choix. Terylene laine, mohair laine et Polyester, Dacron Polyester, tout laine tropical. Tons unis ou motifs variés. Coloris ensoleillés. Pour une finition soignée, venez chez Dupuis pour votre nouveau complet, l'endroit où l'on vous accueille toujours avec le sourire. Monsieur, je veux un "Poids Plume". Léger supplément pour tailles 46 et plus.

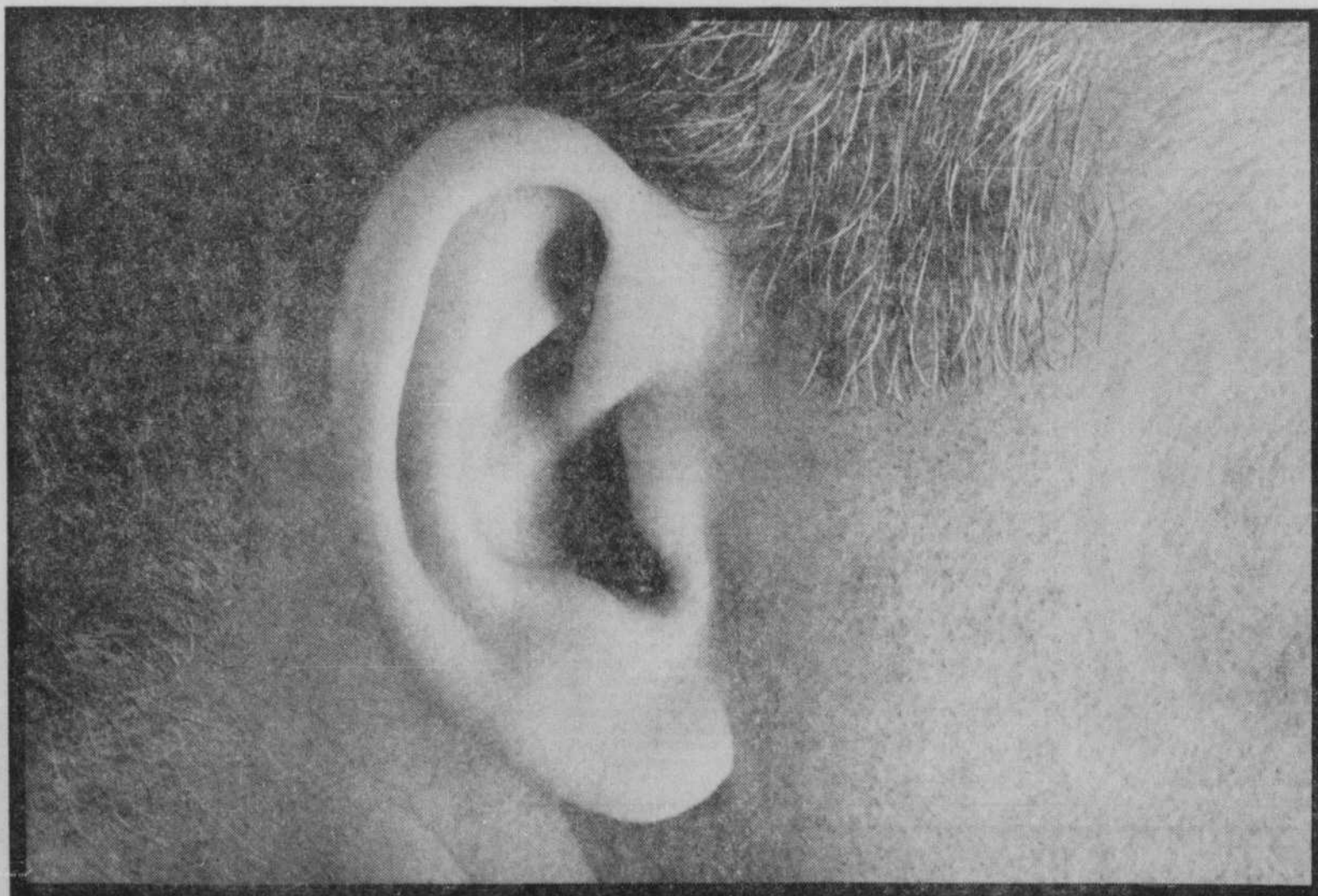
COMPOSEZ : 842-6171

Dupuis - Rez-de-chaussée - Rayon 610

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9H.

DUPUIS 865 EST, RUE STE-CATHERINE

entendu!



un appel interurbain ne tombe jamais dans l'oreille d'un sourd

Votre propre expérience vous l'a prouvé: si on vous appelle par l'interurbain, vous répondez aussitôt, parce que c'est important. Quand vous placez un appel interurbain, vous recevez la même attention, que ce soit pour prendre rendez-vous, offrir des spéciaux, remercier un client pour une commande, savoir pourquoi il reste muet depuis quelque temps... ou tout simplement pour garder le contact entre les visites personnelles. Placer un appel interurbain est aussi facile que composer un appel local. Essayez—vous verrez, on vous écoutera!



Bell Canada



Le président de l'Autriche, M. Franz Jonas.

L'Autriche a choisi la "neutralité perpétuelle"

par Jean TAINURIER

La Journée nationale de l'Autriche est célébrée aujourd'hui à l'Exposition universelle. Les diverses manifestations prévues auront lieu en présence du président de la république d'Autriche, M. Franz Jonas, et du ministre des affaires étrangères, M. Toncic-Sorinj, qui ont eu hier des entretiens politiques et économiques avec les dirigeants canadiens à Ottawa, au cours desquels a été signé un traité d'extradition pour les délits criminels.

L'Autriche est peut-être un cas unique dans les annales des rapports entre Moscou et l'Ouest : pour la seule fois en Europe, les deux blocs, pourtant en pleine guerre froide se sont entendus sur une question touchant l'Europe centrale. En effet, en 1955, le 15 mai, était signé un Traité d'Etat entre l'Autriche d'une part, l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France les quatre puissances occupantes) qui prévoyait "la neutralité perpétuelle" de l'Autriche. Le 27 juillet les puissances occupantes quittaient le pays qui retrouvait toute sa souveraineté. L'Autriche devenait ainsi le premier Etat officiellement et constitutionnellement neutre d'Europe, à la suite d'une entente entre les deux blocs.

Cette neutralité, qui ressemble fort à celle de la Suisse et qui n'est pas garantie par les anciennes puissances occupantes, comme l'aurait souhaité Moscou, n'interdit pourtant pas à l'Autriche de participer à diverses organisations internationales, telles que les Nations unies, l'Organisation de coopération et de développement

économique (OCDE), ou encore l'Association économique de libre échange (A.E.L.E.).

Cette position de non-alignement (qui va jusqu'au refus de s'aligner sur les non-alignés) n'empêche pas non plus l'Autriche de participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU et un détachement militaire se trouve depuis plus de deux ans à Chypre, sous la bannière des Nations unies. Cette question a d'ailleurs été évoquée hier à Ottawa entre M. Martin et son homologue autrichien, M. Lujic Toncic-Sorinj.

L'Autriche comme le Canada, maintient sur un pied d'alerte des unités prêtes à intervenir à la demande de l'ONU. Aussi est-ce avec une certaine inquiétude que les deux diplomates ont examiné la dernière initiative de certains pays non-engagés qui se proposent de demander le renvoi à la session d'automne 1968 du problème de la force permanente de l'ONU.

La république d'Autriche a été proclamée le 12 novembre 1918, à même les débris du fameux Empire austro-hongrois. Annexée à l'Allemagne par Hitler en 1938, elle fut restaurée en 1945 mais occupée et divisée en quatre zones, la zone soviétique ayant fortement à souffrir économiquement des conditions imposées par Moscou.

Cette situation provoqua la répartition d'un mal bien connu des Autrichiens : l'inflation. Les économistes considèrent l'inflation qui régna en Autriche

Aujourd'hui à l'Expo

Journée nationale de l'Autriche : à 10h45, à la Place des Nations, le commissaire général, M. Pierre Dupuy, accueille M. Franz Jonas, président de la république autrichienne; allocutions à 11h; visite du jardin d'enfants de la ville de Vienne, à 12h35, et du pavillon du Canada, à 13h; dîner de gala, à 19h, à l'hôtel Ritz Carlton; et bal de la société autrichienne, à 21h, à l'hôtel Windsor; de 17h à 19h, à la Place des Nations, concert donné par la fanfare de Wilten et le groupe "Jung Salzburg".

Pavillon de l'Italie : à 16h30, réception pour la presse à l'occasion de la présentation du modèle "Fiat 124".

Pavillon du Québec : à 12h, déjeuner offert par le ministre des affaires culturelles, M. J.-N. Tremblay, en l'honneur du Conseil des arts du Québec; à 21h 30 et 24h, la chanteuse Louise Forestier sera la vedette, ce spectacle aura lieu tous les soirs jusqu'au mois de juin.

Pavillon de la France: "L'Impromptu de Versailles", qui devait donner sur scène Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault et Maurice Béjart, à 24h, ne pourra avoir lieu.

Auditorium Du Pont: de 19h à 22h, le thème du jour: Journée nationale autrichienne; projection de films autrichiens; sur invitation.

Pavillon de la jeunesse: à 12h 30 projection des films "The Hall of the Lost Step" (Tchécoslovaquie), "Stairs" (Russie) et "Railroaders"; à 14h30 et 21h30, représentation de la pièce "Sand and Papyrus" par la troupe du théâtre Genesis, de New York; à 17h, conférence du père Palikkar, sur le thème "L'avenir de la religion"; à 19h, conférence sur les sports; à 20h30, jazz avec Pierre Leduc.

dans les années 20 comme un des exemples les plus remarquables du phénomène. Aussi est-ce avec une certaine fierté et un soulagement réel qu'en 1955, les dirigeants autrichiens (une coalition du Parti populaire - chrétien et conservateur et du parti socialiste) réussirent à atteindre le plein emploi. (La population autrichienne est de 7,3 millions.)

De toutes les armes que le gouvernement utilisa de 1950 à 1955 pour combattre cette inflation, la plus efficace fut celle de la politique monétaire avec l'imposition de coefficients de liquidités très élevés pour les banques et surtout avec l'élévation successive du taux d'escompte. Rapidement, l'accroissement du produit national brut atteignit 5% encore que depuis 1965, le taux de croissance connaît un léger ralentissement, par suite de la situation économique qui prévaut en Allemagne, le principal client de l'Autriche.

Traversée par le Danube et ayant des frontières communes avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne l'Autriche entretient avec ces pays d'excellentes relations, même avec l'Italie, malgré la question du Tyrol du sud, rattaché à l'Italie depuis 1919 (en échange de l'intervention italienne dans la guerre aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne). Cette question a été soumise à l'Assemblée générale des Nations unies en 1960 et à la suite de négociations entre Rome et Vienne, l'Italie s'est engagée à traiter "dans la totalité de ses droits" la minorité allemande de la province de Bolzano.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, VENDREDI, 12 MAI 1967

CAHIER 2 / Pages 9-16

Le sculpteur Lacroix a du mal avec sa machine

Le jeune sculpteur Richard Lacroix, dont l'une des œuvres est exposée à proximité du théâtre du Pavillon du Canada, dans l'île Notre-Dame, n'est pas exactement furieux, mais sur le bord.

On s'attend qu'il convoque une conférence de presse, au milieu de la semaine prochaine, pour se plaindre des autorités du pavillon, du manque de respect des visiteurs pour son œuvre, et de quoi encore.

Qui a tort, qui a raison? Seul son sculpteur le sait. M. Lacroix, artiste réputé, s'était vu commander une œuvre de \$45,000 et, avec enthousiasme, construisait une machine qui parle, enfin elle fait des bruits, et c'est bien ainsi.

Mais le théâtre, tout juste à côté, n'est pas insonorisé, de sorte que les masses sonores se querellent parfois violemment. C'est avec beaucoup de réticence, et cela se conçoit, que M. Richard accepte aujourd'hui, lorsqu'il y a un concert ou récital, de laisser concourir le courant: la sculpture arrête alors d'émettre des sons. La représentation terminée, respectueusement, on remet le contact.

Mais il s'agit aussi d'une sculpture à pièces mobiles, et les enfants en raffolent comme du bonbon. Ils s'y attaquent, ils arrachent les roues du gros joujou qui a coûté aux contribuables à peu près la totalité des impôts que votre humble chroniqueur versera au trésor d'ici à sa mise à la retraite.

On a donc proposé de l'entourer d'un cordon, d'y poster un garde, un agent de la RCMP s'il le faut. Piètre solution, qui a le don d'écarter le peuple de l'art, et Richard Lacroix n'est pas de ceux qui croient que les belles œuvres soient faites pour être vues, et non touchées. Mais on y touche trop, voilà le hic.

Des informateurs, dont nous ne pouvons divulguer l'identité, nous ont confié hier l'intention des autorités de construire un mini-dôme géodésique pour l'abriter. Fuller, du pavillon USA, serait dans le coup.

D'autres informateurs nous ont appris mieux. Lacroix travaille sur une autre sculpture, pour remplacer celle qui lui cause tant de souci. Une grosse machine à coups de pied, et qui donne l'herbe à puce aux sales mioches qui s'approchent trop près.

Une maman a demandé aux parents et amis de lui remettre les cadeaux de naissance de son bébé en argent. Elle en a donné la somme intégrale aux "Journées Expo 67". Une fillette de 12 ans a sollicité les membres de sa famille et recueilli \$12.

Dans la paroisse Saint-Pascal Baylon, des jeunes vêtus de costumes de divers pays, sollicitent les paroissiens entre les messes, dimanche.

C'est une réponse généreuse que les "Journées Expo 67" attendent. Tous les gens de Montréal, Ville de Laval, des banlieues et de la rive sud sont touchés par cette campagne. Faites parvenir vos contributions à "Journées Expo 67", case postale 39, Montréal 3.

Malgré une température encore froide et sous un ciel gris, quelque 400 personnes avaient tenu à assister à cette cérémonie.

J.-V. D.



Le représentant de la Birmanie est officiellement reçu à l'Expo

Ayant troqué son uniforme blanc pour une robe safran et sa casquette de général pour un turban jaune nous sur le côté, le vice-président du Conseil révolutionnaire et ministre du commerce de Birmanie, le général Tin Pe, a été officiellement reçu hier à la Place des Nations par les autorités de l'Exposition universelle, à l'occasion de la Journée nationale de son pays.

Malgré une température encore froide et sous un ciel gris, quelque 400 personnes avaient tenu à assister à cette cérémonie.

La veille, mercredi soir, il avait été accueilli à l'hôtel de ville par le maire Jean Drapeau. Il ne semble pas que le général Pe ait fait don à Montréal du pavillon birman manifestement construit pour la seule durée de l'Exposition.

Prenant la parole en birman à la Place des Nations, le vice-président du Conseil révolutionnaire a souligné que l'Exposition est "le symbole du dynamisme dont le Canada fait preuve depuis un siècle". Parlant avant lui, M. Dupuy avait rappelé que le but de l'Exposition était de "montrer que ce qui unit les hommes est infiniment plus important que ce qui les divise".

"Journées Expo 67" a recueilli environ \$95,000 en 2 semaines mais la campagne se poursuit

"Journées Expo 67" a recueilli \$95,000 depuis le début de sa campagne, le 25 avril. Les contributions les plus nombreuses parviennent des associations et groupements du grand public. La campagne se poursuit jusqu'au 20 mai.

L'Expo 67 a révélé aux centaines de milliers de personnes qui se sont pressées sur les îles des trésors inouïsables. Il serait injuste que 120,000 personnes en soient privées sous prétexte qu'elles n'ont pas les moyens. C'est pourquoi "Journées Expo 67" veut à tout prix recueillir \$190,000 pour leur offrir quelques heures de détente sur la Terre des Hommes.

Un appel pressant s'adresse aux gouvernements provincial et municipaux et surtout aux hommes d'affaires qui bénéficieront particulièrement de cette merveilleuse réalisation qu'est l'Expo. Déjà, le gouvernement du Québec a souscrit \$50,000.

Les responsables de cette section, MM. John J. Rowan et Jacques-P. Villeneuve, demandent spécialement aux hommes d'affaires qui ont reçu par la poste une demande de contribution, de se hâter de poster leur souscription.

Que cette dernière, même si elle n'avait pas été prévue au budget, soit le témoignage concret de leur sens de la justice sociale. Cette campagne est unique comme l'Expo et il serait bien regrettable qu'on laisse passer cette occasion de prouver à toutes les nations de la terre que nous connaissons le sens du mot fraternité sur la Terre des Hommes.

Plusieurs seront surpris d'apprendre quelques réalisations

Lyndon Johnson à l'Exposition à la fin d'août?

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier que l'on s'attend à ce que le président des Etats-Unis, M. L.B. Johnson se rende à Ottawa, à l'Exposition universelle à la fin du mois d'août.

M. Pearson répondait alors à une question posée par le député néo-démocrate de New Westminster, M. Barry Mather, qui voulait savoir si le président des Etats-Unis avait finalement accepté l'invitation du Canada.

M. Pearson a alors précisé que le président avait accepté l'invitation qui lui avait été faite et qu'il avait exprimé l'espoir et le désir de pouvoir accepter. Les dates qui ont été suggérées pour cette visite officielle sont aux mois de mai et d'août.

De source gouvernementale, il s'agirait "du 20 août environ".

M. Chaïker Abbas, président de l'Association des Hôpitaux du Canada, annonce que le Prix G.F. Stephens pour 1967 vient d'être attribué au père Hector L. Bertrand, s.j., en reconnaissance de son travail notable dans le domaine hospitalier: il recevra son prix lors du banquet annuel de l'A.H.C., jeudi, à l'hôtel Mont Royal. Le père Bertrand a été fondateur de l'Ecole supérieure d'administration hospitalière, la première du genre de langue française en Amérique du Nord. Depuis hier jusqu'au 11 mai se réunit à l'hôtel Mont Royal le Conseil général de l'Association des hôpitaux américains. C'est la première fois que le Conseil se réunit en dehors des Etats-Unis; l'invitation leur avait été faite par l'Association des hôpitaux du Canada à l'occasion de l'Expo...

originales chez des gens qui ont compris le sens de cette campagne.

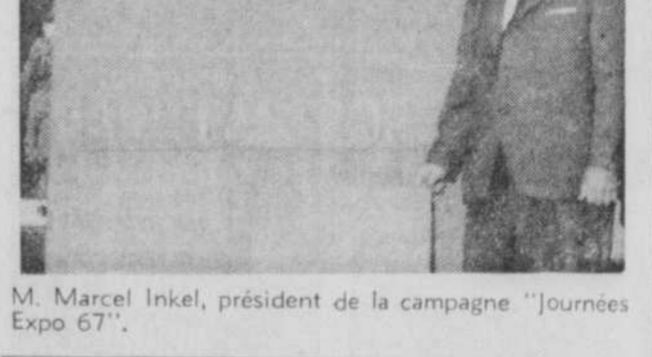
Une maman a demandé aux parents et amis de lui remettre les cadeaux de naissance de son bébé en argent. Elle en a donné la somme intégrale aux "Journées Expo 67". Une fillette de 12 ans a sollicité les membres de sa famille et recueilli \$12.

Dans la paroisse Saint-Pascal Baylon, des jeunes vêtus de costumes de divers pays, sollicitent les paroissiens entre les messes, dimanche.

C'est une réponse généreuse que les "Journées Expo 67" attendent. Tous les gens de Montréal, Ville de Laval, des banlieues et de la rive sud sont touchés par cette campagne. Faites parvenir vos contributions à "Journées Expo 67", case postale 39, Montréal 3.

Malgré une température encore froide et sous un ciel gris, quelque 400 personnes avaient tenu à assister à cette cérémonie.

J.-V. D.



M. Marcel Inkel, président de la campagne "Journées Expo 67".

LE COLLEGE FRANCAIS

2117 AVENUE DE L'ESPLANADE ET 185 QUÉBEC AVENUE FAIRMOUNT (METRO LAURIER-ST-JOSEPH)

— Collège mixte (jeunes gens, jeunes filles).
— Professeurs français, direction laïque.
— Reconnu officiellement le 23 mai 1962.
— Habilité à recevoir les subventions des Commissions Scolaires et les prêts-bourses gouvernementaux.

CYCLE COMPLET DES ETUDES
I COURS PRIMAIRE EN 5 ANS
— Classe spéciale de pré-classique ou éléments français.
— Admission en pré-scolaire ou maternelle dès l'âge de 4 ans.
— Autobus scolaires.

II COURS SECONDAIRE
— Programmes et examens officiels de l'Université de Montréal.
— Section spéciale pour les programmes sans latin des Universités françaises.

III COURS COLLÉGIAL FRANÇAIS
— Cours complet en 3 ans (année unique de philosophie).
— Ouvert à tout étudiant qui peut justifier d'un niveau suffisant.
— Nombreuses options possibles:
— Série littéraire (latin ou 2e langue vivante, peu de sciences).
— Série scientifique (avec ou sans latin).

COURS DE VACANCES toutes classes, toutes matières
Renseignements et inscriptions, tél.: 272-0754 — 272-1455



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens: un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite. (Prendre ses billets le jour même.)

Restaurant, cafétéria, casse-croûte: plats délicieux à prix modiques.

THÉÂTRE

midnight
Douglas Bodle, organiste

2h. 30 p.m.
L'Ensemble Couperin le Grand

3h. 45 et 5h. p.m.
Les Feux Follets

6h. 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de WAYNE & SHUSTER, mise en scène: ALUN LUND

KIOSQUE À MUSIQUE

midnight
Groupes amateurs, danseurs, chanteurs, musique, etc.

2h. 30 p.m. et 5h. p.m.
Musique du pavillon

3h. 45 p.m.
Gordon Lightfoot, chanteur de folklore

le seul restaurant servant exclusivement des fruits de mer à l'expo67



Les restaurateurs fameux, Sam et Lyn Andrews, réservent un régal gastronomique aux visiteurs qui se rendront au restaurant des fruits de mer du Pavillon des Provinces maritimes à l'Expo 67. Quatre-vingt-dix mets différents, aussi délicieux les uns que les autres, offerts à des prix allant de bas à modéré, servis dans une ambiance agréable rappelant les côtes de l'Atlantique. Un plaisir goûté en famille. Un salon-bar détenteur de permis y est attaché.

pavillon des provinces maritimes expo67



théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de l'expo

Fin de semaine
Aucune première ce soir.
Le Ballet du XXe siècle...

Dimanche, les mélomanes
pourront entendre le pianiste
Doyel Kraus, au théâtre...

De l'Expo
Le magazine français "Arts-
oisirs" publie dans son...

horaires des spectacles

THÉÂTRE
Les rappellants de ces specta-
cles commencent à l'heure et
les portes seront fermées...

CINÉMA
"Thoroughly Modern
Millie" soir: 8.15 - Mat: mer.,
sam., dim.: 2.15

HORAIRES DE LA TELEVISION

Vendredi
11.30 Dessins animés
11.45 Le grand manitou

Le Festival Mondial - Theatre Maisonneuve

"Il faut passer par les nuages": une ambition

Naim KATTAN
Pour son deuxième specta-
cle, le Theatre de France...

Au Monument national

"Requiem de Faulkner"
Du mercredi 17 mai au sa-
medi 20 mai, à 20 heures 30...

Ballet en tournée
Avant de se produire au
théâtre Wilfrid-Pelletier...

UN SUPER PROGRAMME
"ALPHAVILLE" à 4.30 et 9.40
de Jean-Luc Godard

AU CINEMA LA SCALA
4430 PAPINEAU / 721-5107

LE CINEMA à son meilleur
CE SOIR à demain SEUL à
la demande générale

VERDI CINEMA DE
REPertoire
3380 St-Laurent (près St-Vincent)
Tél.: 277-4800

JEAN-PAUL
BELMONDO
CATHERINE SPAK
UN FILM
MONUMENTAL

WEEKEND à
DUNKIRK
COULEURS
Avec SYLVIE VARTAN
DANIELLE DARRIEUX
JEAN MARAIS

CE SOIR
à 8H.15
Parc
Richelieu
Le dimanche: 2h.15 - Pas de courses le jeudi

PREFERE
DES CANADIENS
EN VISITE à NEW YORK
L'hôtel de la famille
situé au coeur du Times Square...

HOTEL
BRISTOL
129 ouest, 48e Rue
NEW YORK
Dépliant
sur demande
Chambres
simples
de \$7 à \$9
Chambres
doubles
à partir de
\$11

EN DIRECT DE CANNES

A la veille de la "Palme d'or"

de notre correspondant Léo BONNEVILLE
Cannes: Tandis que les der-
niers films "en compétition"...

coup le temps de dialoguer
avec son aimé. Bref, l'autre a
voulé nous montrer que...

voilà tout ce qu'il y avait de
spectaculaire dans le déploie-
ment des armées russes et...

théâtre du
rideau vert
15-16-17 MAI à 20h.30
3 REPRESENTATIONS
EXCEPTIONNELLES

MADELINE
RENAUD
dans
OH! LES
BEAUX JOURS
de S. Beckett
AU STELLA 844-1793
METRO: LAURIER

LE PATRIOTE
1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666
du 29 avril au 14 mai
Jean-Pierre FERLAND
Tous les soirs à 9h.30 et 11h.30
La seule boîte typiquement québécoise à Montréal

la grenouille et le boeuf
WEEKEND à
DUNKIRK
COULEURS
Avec SYLVIE VARTAN
DANIELLE DARRIEUX
JEAN MARAIS

LE RIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME
LE RIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME
LE RIRE EST LE PROPRE DE L'HOMME

cinéma fleur de lys
538 EST, STE-CATHERINE - face à DUPUIS FRÈRES - STATION METRO
5e SEMAINE

DEUX DERNIERS JOURS
FORUM
BEAU TEMPS
MAUVAIS TEMPS
AUJOURD'HUI à 3.15 et 8 P.M.
DEMAIN 10 A.M., 2.30 et 8 P.M.

CIRQUE
SHRINERS
EN AIDE à L'HOPITAL SHRINERS POUR ENFANTS
INFIRMES et AUX OUVRIERS du KARNAK TEMPLE
5000 BOULEVARD DE LA SALLE - MONTRÉAL
ADULTES: \$1.75 - ENFANTS: .75

Brassens opéré

PARIS — Le célèbre
chansonnier français, Georges
Brassens, a dû être opéré...

Stages d'études

QUEBEC — Le ministre des
Affaires culturelles, M. Jean-
Noël Tremblay, annonce que...

Le directeur de la bibliothé-
que régionale du nord de l'Ou-
taouais, M. Philippe Sauva-
geau, ira, de son côté, à Tours...

Quant à M. Hubert Perron,
de la bibliothèque Saint-Sulpice
de Montréal, il part pour...

GAGNANT DE 2 OSCARS
LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER
LE MEILLEUR SCÉNARIO
41e SEMAINE
un homme
et une femme

VENDOME
FESTIVAL DU FILM SOVIÉTIQUE
Ballade Alpestre
un film de BORIS STEPANOV
avec L. ROUMIANITSEVA

L'AMOUR-PASSION, SOUS SON ASPECT LE PLUS PUR,
LE PLUS ENGAGÉ, LE PLUS INCORRUPTIBLE.
7e SEM. JANE FONDA
dans un film de ROGER VADIM
TECHNICOLOR
LA CURÉE
inspire du roman d'EMILE ZOLA

QUAND LA CHAIR
EST FAIBLE...
LES PASSIONS
SE DÉCHAÎNENT I
SAMBA
à Rio
sara montiel CHANTRE DES
DIANES SUCCÈS

LE TRIOMPHE DEL CORDOBES
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUDY Station BEAUBIEN STATIONNEMENT GRATUIT
1204 est, Ste-Catherine 4603, St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

APRES L'EXPO :

Un village d'enfants naîtra-t-il sur la Terre des hommes ?

par Solange CHALVIN

L'Expo n'est pas encore vieux d'un mois que déjà l'on songe à ce que deviendront, en octobre prochain, ces édifices remarquables, ces merveilleux pavillons de l'île inventée. On nous dit que déjà le bureau du maire a reçu plusieurs lettres formulant des projets et l'invitant à conserver certains pavillons. Quelques pays songeraient, dès maintenant, à laisser leurs pavillons sur l'emplacement de l'Expo. Parmi ces lettres, celle de Mme Edith Mankiewicz, directrice des laboratoires au Royal Edward Chest Hospital, nous semble particulièrement répondre au thème "TERRE DES HOMMES".

Mme Mankiewicz suggère à M. Jean Drapeau d'acquiescer au nom de la cité, un pavillon, celui de la Belgique lui semble parfaitement correspondre aux besoins du projet, et de le transformer en village d'enfants. Ce village d'enfants comme tous les villages d'enfants qui existent dans les autres pays, recevrait et éduquerait jusqu'à leur majorité des enfants victimes de la guerre, blessés et mutilés, orphelins dont personne ne s'occupe. Bien sûr, il y a déjà le mouvement TERRE DES HOMMES dont le président, M. Kayser, était de passage à Montréal récemment qui s'occupe de ces enfants. Mais TERRE DES HOMMES cherche à les faire adopter par des familles qui doivent ensuite défrayer les coûts hospitaliers de ces en-

fants à moins d'ententes spéciales avec les hôpitaux. De toute façon, il reste des quantités d'enfants dont personne ne s'occupe et qui ont peu de chance d'être adoptés. C'est à ces enfants-là que le village ou Centre international pour enfants défavorisés s'adresserait.

C'est en réfléchissant à cette pensée de St-Exupéry, à savoir : "Force-lux à bâtir une tour et tu les chéras en frères" que Mme Mankiewicz a eu l'idée de ce village d'enfants. Tous les amis médecins à qui elle a parlé de son projet ont été enthousiasmés et ont promis leur appui à l'édification d'un tel village, à condition qu'on y soigne des enfants sans aucune considération politique. Que ces enfants viennent du Vietnam, de la Chine, du Japon ou du Brésil, ne doit en aucun temps être une barrière. Pour être viable, nous confie Mme Mankiewicz, il faudrait que ce projet reçoive l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada. Il faudrait également qu'une entière collaboration s'établisse entre tous ceux qui, jusqu'ici, ont déjà posé les premières pierres d'un accès à l'enfance victime de la guerre. Mme Mankiewicz pense au Dr Gingas qui avait déjà recherché les résultats de ses recherches au Vietnam sur les enfants victimes de guerre, dont malheureusement, le gouvernement canadien n'a pas tenu compte; elle songe égale-

ment au mouvement Terre des hommes avec lequel il faudrait établir des contacts très étroits. C'est ainsi que le dépistage de ces enfants au Vietnam ou ailleurs pourrait se faire par l'intermédiaire d'un organisme déjà en place qui achèverait vers le Village d'enfants, les plus démunis, ceux dont une famille ne peut prendre charge. Ces enfants vivraient au village mais seraient soignés dans les hôpitaux et fréquenteraient éventuellement les écoles régulières.

"Il faut éviter à tout prix, de les mettre dans un ghetto. Au contraire, il faudrait leur donner toutes les possibilités de retourner dans leur pays s'ils le désirent — après avoir été soignés et guéris".

Ces villages d'enfants existent déjà dans la majorité des pays d'Europe; le plus connu est le Village Pestalozzi de Suisse.

Montréal profitera-t-elle de cette terre nouvelle pour y installer son premier village d'enfants? Ce serait sans doute le meilleur moyen d'ouvrir cette TERRE DES HOMMES aux plus démunis des enfants d'aujourd'hui, ceux qui souffrent de la guerre que se li-



Belle et grande dame de l'aviation française, Jacqueline Auriol, seule femme pilote d'essai au monde est de passage à Montréal pour visiter l'Expo. Il y a dix-huit ans que Jacqueline Auriol vole et elle n'a pas du tout l'intention d'arrêter. Ses deux fils sont également pilotes. Son rêve: prendre les commandes des avions supersoniques Concorde et Mirage.

La Fédération des femmes du Québec rend hommage aux mères responsables

Les femmes du Québec ne peuvent rester indifférentes aux bouleversements qui viennent modifier les données fondamentales d'une société trop longtemps repliée sur elle-même. La mère québécoise, dit le communiqué remis aux journaux par la Fédération des femmes du Québec, en cette journée de la Fête des mères, doit regarder l'avenir avec confiance et penser aux transformations rapides qui se sont opérées dans notre milieu au cours des dernières décennies.

Même s'il reste encore beaucoup à faire pour reprendre le temps perdu, une vigilance plus suivie peut permettre de gagner du terrain, et ainsi assurer aux générations montantes des assises qui les armeront mieux que leurs prédécesseurs. Les femmes doivent apprendre à travailler ensemble afin qu'elles puissent s'unir dans une communion de pensées et d'action et présenter un front commun pour mieux résoudre les difficultés et les problèmes nombreux qui surgissent à chaque tournant de leur existence.

Consentante de sa responsabilité à l'endroit des femmes du Québec, la Fédération des Femmes du Québec a décidé de placer son congrès annuel qui aura lieu cette année, le 27 mai prochain au Y.M.C.A. de Montréal, sous le thème de "La Femme que Québec au rythme du monde". Il faut que toutes ensemble, les mères du Québec, les femmes du Québec, à l'instar des femmes du monde entier, puissent d'apporter leur concours à cette quête universelle des femmes du monde pour une meilleure compréhension de leur rôle, de leurs aspirations, de leurs espoirs.

Pour cela, il faut beaucoup d'humilité, d'aptitudes et de persévérance afin d'assurer une véritable contribution positive et constructive. Les femmes du Québec ont toujours été vaillantes à la tâche et en cette Fête des Mères, elles voudront méditer sur leurs devoirs, nouvelles et y faire face avec joie et sérénité.

Lettre d'une lectrice

Des pionnières de l'épanouissement culturel des autres femmes...

J'espère que vous prendrez en considération ma réponse à la lettre de votre lectrice parue dans le Devoir de mercredi, le 3 mai 1967 et intitulée "Que faire pour évoluer malgré son mari?"

Chère Madame,

Le premier pas, vous l'avez franchi. Ce sont des lettres profondes, qui est d'obtenir un genre de vie plus intéressant, un travail qui serait une vocation, un but dans la vie.

Je ne sais si vous habitez Montréal. J'imagine que dans la métropole c'est plus facile. Mais ailleurs en province il est à peu près inutile de songer à entreprendre des études à temps partiel avec en vue un but bien défini. La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle des adultes va dépasser plusieurs personnes. Ça ne règlera pas le cas de celles qui ont des maigres peu conséquents ou des gains-pain exigents.

Dans chaque domaine il faut des pionnières. Peut-être que vous et moi et des milliers d'autres femmes d'aujourd'hui seront les pionnières de l'épanouissement culturel de la femme. A condition de ne pas lâcher!

L'éducation des maris représente un travail de longue haleine. Mais le fort de la bataille viendra de certaines catégories de femmes. Il ne se passe pas de semaine que ne paraisse dans "le Devoir" une lettre de femme soulignant la grandeur et la beauté du rôle d'épouse et de mère et de gardienne du foyer. Per-

sonne n'y répond jamais, car tout le monde est d'accord. Il ne s'agit pas de nier la mission biologique de la femme, mais est-il nécessaire de consacrer vingt-quatre heures par jour pendant vingt-cinq ans à cette mission? A l'âge où la femme voit le nid se désertir, le mari souvent mort ou à peu près, il est un peu tard à la femme mal préparée pour donner le meilleur d'elle-même, pendant les années les plus fécondes de sa vie intellectuelle, soit de 40 à 60 ans.

En attendant un avenir meilleur, il nous reste beaucoup de ressources, madame: les livres, beaucoup de livres, les journaux sérieux, les télémissions de valeur, certains cours accessibles, qui au moins contribuent à la culture générale, s'ils ne mènent nulle part.

Je ne me sens pas qualifiée pour donner des conseils. Les obligations, je me les fais à moi-même. Je me dis: N'ayons pas peur de parler, de réclamer les cours que nous désirons. Ne restons pas à croupir insatisfaites. Voilà déjà, il me semble, toute la vocation, qui souhaitons le, aidera nos grandes filles, en leur montrant la nécessité de se préparer à une vie professionnelle, et à la perdre en forme pendant la période consacrée à la maternité.

Thérèse Fontaine, Sherbrooke, Qué.

Formation d'un personnel de cadre en administration

TORONTO — Quarante-et-une femmes ont commencé un cours d'une semaine pour apprendre les manières d'agir afin de lutter contre la discrimination envers l'élément féminin.

Le sixième congrès annuel sous le thème "L'art de l'administration" s'est ouvert dimanche soir à Toronto, avec une demande des organisatrices souhaitant que les femmes jouent un rôle plus important dans le commerce, l'industrie, le gouvernement et l'enseignement supérieur.

Le congrès, organisé par le groupe de femmes d'affaires et professionnelles de Toronto, a pour but d'offrir aux déléguées une bonne formation dans le domaine administratif, en leur donnant l'occasion d'étudier les principes de base de la direction d'une entreprise, et d'approfondir leurs connaissances comme administratrices.

Une avocate torontoise, Margaret Hyndman, qui avait d'abord proposé ce cours annuel, souligne que l'idée lui est venue en se rendant compte que les femmes ont rarement l'occasion de participer à des cours de formation en administration au Canada. Cette année, les déléguées représentent le gouverne-

ments fédéral et provincial, le réseau anglais de la Société Radio-Canada, les banques, les sociétés d'administration, les compagnies manufacturières, et la Bourse de Toronto.

PLAISIRS PEUGEOT CONDUISIT AUX Grands Garages DU Québec 306 est, rue St-Zotique 273-9105

LES VOUVRAY Marc Brédif. Blanc Demi-sec PETILLANT Code 344-H. Blanc Demi-sec MOUSSEUX Code 390-F. Deux vins réputés pour toutes célébrations. Ils accompagnent avec brio les entremets, les farces, les pâtisseries et tous les desserts.

Alice Girard reçoit la plus haute décoration pour soins infirmiers

Une infirmière du Québec vient d'être honorée par le Comité international de la Croix-Rouge pour sa contribution à la profession d'infirmière.



Mlle Alice Girard, I.L. B.Sc., M.A. de Montréal, a reçu la médaille Florence Nightingale lors de l'assemblée annuelle du Conseil Central de la Société canadienne de la Croix-Rouge en réunion plénière à Montréal. Mlle Girard est doyen de la Faculté de Nursing à l'Université de Montréal.

M. Samuel Gonard, président du Comité International de la Croix-Rouge, a présenté la médaille, la seule récompense internationale pour la profession d'infirmière. Le Dr Helen M. Carpenter, conseillère honoraire en soins infirmiers de la Croix-Rouge à la citation. Mlle Girard est la dixième infirmière canadienne à recevoir cette médaille depuis qu'elle a été établie en 1912.

Mlle Girard est née à Waterbury, Connecticut, d'une famille d'origine canadienne française. Elle fit ses premières études au Convent St-Joseph de St-Hyacinthe, puis les poursuivit à Springfield, Mass., au Collège St-George Williams de Montréal, et elle reçut sa licence en science sociale, politique et économique de l'Université de Montréal.

Après une carrière dans l'enseignement, Mlle Girard s'orienta vers la profession d'infirmière et elle obtint son diplôme d'infirmière à l'Hôpital St-Vincent-de-Paul, à Sherbrooke, en 1931. Depuis cette date, son expérience, à titre d'infirmière, a embrassé toutes les phases de cette profession. Elle produira ses soins au chevet des malades dans les hôpitaux et à domicile, elle fut infirmière en hygiène publique à l'échelle locale et nationale, puis elle revint à l'enseignement à l'Université de Montréal où elle fut nommée directrice de la section des infirmières hygiénistes.

Elle fit un stage à l'Hôpital St-Luc de Montréal, à titre de directrice du nursing et d'assistante administrateur. Elle fut également directrice du nursing de la Metropolitan Vie Compagnie d'Assurance-Vie pour tout le Canada.

En 1962, elle fut nommée doyen de la Faculté du Nursing de l'Université de Montréal. Elle est la première femme à occuper ce poste à l'Université.

Mlle Girard s'est distinguée à l'attention des citoyens du Canada alors qu'elle fut nommée, en 1961, par le Premier Ministre Diefenbaker, infirmière membre de la Commission Royale sur les Services de Santé du Canada. Elle était la seule femme à siéger à ce comité.

Les infirmières du Canada connaissent Mlle Girard pour ses nombreuses contributions à l'avancement de la profession d'infirmière à tous les échelons, travail qui fut reconnu par son élection au poste de présidente de l'Association canadienne des infirmières en 1958. Ses mérites furent également reconnus en 1965 alors qu'elle était élue présidente du Conseil International des Infirmières.

Carnet mondain

L'Association France-Canada invite ses membres à une réception qui sera offerte en leur honneur, ce soir, à 18h.15 au pavillon français à Expo 67. Au cours de cette manifestation, les membres visiteront la partie du pavillon consacrée aux souvenirs franco-canadiens. Ils seront accueillis par Mlle De La Roncière, conservateur au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de Paris. Les membres sont priés de se retrouver à 18h.15 précises dans l'amphithéâtre du pavillon français. Renseignements: 844-3317.

Pénurie de femmes médecins aux E.-U.

NEW YORK — Les États-Unis d'Amérique peuvent se classer parmi les pays les plus évolués sur le plan médical. Mais selon l'écrivain Alice Lake, ce pays retarde en comparaison de la plupart des grandes nations, quant au pourcentage des femmes médecins.

A son avis, la raison qui motive cette lacune vient des préjugés masculins. Alice Lake prétend que de nombreuses jeunes filles désireuses d'entrer dans la profession perdent leur ambition au départ.

Mlle Lake a exprimé l'opinion que les parents, conseillers en orientation, administrateurs des facultés de médecine, et les malades eux-mêmes sont en partie responsables lorsqu'ils cherchent à dissuader les étudiantes en médecine.

Comme résultat, le pourcentage est d'une seule femme en comparaison de 16 hommes médecins aux États-Unis. Par ailleurs, trois sur quatre médecins sont des femmes en Russie.

Les Junior Leagues veulent préparer les femmes à jouer un rôle de bénévole dans les services communautaires

La 45e Conférence annuelle de l'Association of the Junior Leagues of America qui a réuni, depuis quatre jours, dans la métropole plus de 500 déléguées venues de 212 lieux pour la jeunesse, disséminées aux États-Unis, au Canada et au Mexique, se terminera ce soir, à l'hôtel Reine Elisabeth.

Cette conférence qui est la principale assemblée de l'année de l'association a offert aux déléguées la possibilité de discuter les plus récents programmes de services bénévoles ainsi que les progrès réalisés. L'un des principaux événements de cette conférence a été la participation du directeur du "Stern Family Fund" de New York, M. David R. Hunter. Deux groupes de discussion avaient intitulé leurs recherches autour du thème suivant: "L'homme dans le monde de demain".

On y a parlé d'automatisation, d'enseignement permanent, de l'organisation communautaire et de loisirs. Parmi les conférenciers invités, il y a eu le Dr Violet Sieder, professeur à l'école des diplômés Florence Heller de l'Université de Toronto, le Rev. Eric O'Connor, président de l'Institut Thomas More de Montréal et le Dr Alan Thomas, directeur de l'Association canadienne pour l'enseignement des adultes.

"Le climat moral" a été le sujet du deuxième groupe de discussion, qui traitait des forces philosophiques, sociales, économiques, politiques et culturelles qui peuvent influencer le travail de la bénévole. Enfin, le professeur Jean Ethier-Blais, écrivain littéraire au Devoir, était le conférencier au dîner de clôture de l'association.

Le principal but des Junior Leagues est de préparer des jeunes filles et jeunes femmes à assumer des fonctions de civisme et d'initiative dans la société à laquelle elles appartiennent. Il y a beaucoup de femmes qui ne pourront jamais travailler à l'extérieur du foyer, nous dit l'une d'entre elles, il faut qu'elles aient été préparées à assumer un rôle de bénévole dans les services communautaires.

La Voix des femmes réclame une motion de non-confiance au gouvernement canadien

Dans un télégramme envoyé hier aux représentants des partis d'opposition à la Chambre des communes, la Voix des femmes par l'intermédiaire de sa présidente nationale, Mme Kathleen Macpherson, prie instamment les chefs de partis de présenter une motion de non-confiance à la Chambre des communes concernant la trahison des membres canadiens de la Cour internationale de contrôle.

Le principal but des Junior Leagues est de préparer des jeunes filles et jeunes femmes à assumer des fonctions de civisme et d'initiative dans la société à laquelle elles appartiennent. Il y a beaucoup de femmes qui ne pourront jamais travailler à l'extérieur du foyer, nous dit l'une d'entre elles, il faut qu'elles aient été préparées à assumer un rôle de bénévole dans les services communautaires.

Le principal but des Junior Leagues est de préparer des jeunes filles et jeunes femmes à assumer des fonctions de civisme et d'initiative dans la société à laquelle elles appartiennent. Il y a beaucoup de femmes qui ne pourront jamais travailler à l'extérieur du foyer, nous dit l'une d'entre elles, il faut qu'elles aient été préparées à assumer un rôle de bénévole dans les services communautaires.

Le principal but des Junior Leagues est de préparer des jeunes filles et jeunes femmes à assumer des fonctions de civisme et d'initiative dans la société à laquelle elles appartiennent. Il y a beaucoup de femmes qui ne pourront jamais travailler à l'extérieur du foyer, nous dit l'une d'entre elles, il faut qu'elles aient été préparées à assumer un rôle de bénévole dans les services communautaires.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; et les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Camps pour jeunes CAMP ST-PIE X CAMP MARIE-CLAIRE

Lac Pembina St-Donat. Pour garçons de 6 à 15 ans (bilingue). Une distance de deux milles sépare les camps. ACTIVITÉS: Camping, natation, équitation, go-karts, ski aquatique, voile, judo, tir à l'arc, arts, plongée sous-marine, cours d'anglais sur demande. Nos camps sont très agréables et offrent toutes les commodités: Chauffage, douches, cafétéria moderne, etc... (Des spécialistes enseignent ces activités). Durée du camp: 25 juin au 26 août. Prix: \$30.00 par semaine. Direction: M. Gilles Gagné, administrateur — Mme Gilles Gagné, I.L. directrice — M. Jean Bilodeau, directeur — Père H. Turcotte, S.J. aumônier. Demandez notre prospectus 4319, rue Messier, Montréal 34, Québec 419, téléphone 523-1280 ou 34: 688-3353

Lac Archambault St-Donat. Pour filles de 6 à 16 ans (bilingue). Une distance de deux milles sépare les camps. ACTIVITÉS: Camping, natation, équitation, go-karts, ski aquatique, voile, judo, tir à l'arc, arts, plongée sous-marine, cours d'anglais sur demande. Nos camps sont très agréables et offrent toutes les commodités: Chauffage, douches, cafétéria moderne, etc... (Des spécialistes enseignent ces activités). Durée du camp: 25 juin au 26 août. Prix: \$30.00 par semaine. Direction: M. Gilles Gagné, administrateur — Mme Gilles Gagné, I.L. directrice — M. Jean Bilodeau, directeur — Père H. Turcotte, S.J. aumônier. Demandez notre prospectus 4319, rue Messier, Montréal 34, Québec 419, téléphone 523-1280 ou 34: 688-3353

DECORATEURS ENSEMBLIERS LAURENT LAMY DECORATEUR-ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIÉS INC. Décoration intérieure Esthétique Industrielle 1550-A, boul. St-Joseph, MH 525-4222

VIAU, MORISSET INC. décorateurs - ensembliers Jacques Viau Bernard Morisset Laurent Barabé Marqueline Sney Luc Sauvé Pierre Leduc (assistant) 720 boul. Décarie Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES 3480 C. de la Côte des Neiges Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA ARCHITECTES 3 Place Ville-Marie MONTRÉAL — 866-9854

PAUL-O. TREPANIER ARCHITECTE GRANBY — 372-5888 MONTRÉAL — 276-6013 Les architectes Longpré, Marchand, Goudreau Dobush, Stewart, Bourke 506 est, rue Sainte-Catherine Montréal 24-842-9528

Pour aider votre digestion, buvez Les LITHINES du Dr GUSTIN Importé de France Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire. Dernier BUFFET de la saison le 7 mai SALLE OVALE — TROIS ARYS 6h. à 9h. p.m. — \$5.00 JARDIN OUVERT les jours où la température le permet CAFE DE PARIS Dîner et souper HOTEL RITZ CARLTON

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA FEMME AU CANADA AUDIENCES PUBLIQUES EN vue de la tenue d'audiences publiques, tous les organismes, associations ou individus intéressés sont invités à soumettre des mémoires en rapport avec les sujets suivants: (1) les lois et pratiques sous juridiction fédérale concernant les droits politiques des femmes; (2) le rôle actuel et virtuel des femmes sur le marché de la main-d'œuvre au Canada, y compris les problèmes spéciaux des femmes mariées au travail et les mesures qui pourraient être prises en vertu de la juridiction fédérale pour aider à les résoudre; (3) les mesures pouvant être prises en vertu de la juridiction fédérale en vue de permettre une meilleure utilisation des talents et de l'instruction des femmes, y compris les exigences spéciales concernant le recyclage des femmes mariées qui désirent exercer à nouveau des emplois professionnels ou spécialisés; (4) les lois et règlements fédéraux concernant le travail dans la mesure où ils s'appliquent aux femmes; (5) les lois, pratiques et lignes de conduite concernant l'emploi et l'avancement des femmes au Service civil fédéral et au sein des sociétés fédérales de la Couronne et des organismes fédéraux; (6) les impôts fédéraux par rapport aux femmes; (7) le mariage et le divorce; (8) la situation des femmes dans le cadre du Code criminel; (9) les lois, lignes de conduite et pratiques relatives à l'immigration et à la citoyenneté en ce qui a trait aux femmes; et toutes autres questions relatives au statut des femmes au Canada qui peuvent sembler pertinentes aux Commissaires. Les mémoires des organismes et des associations — 15 copies dactylographées à double interligne sur une seule face d'une feuille de format légal (8 1/2 x 11"), avec marges de 1/2" doivent parvenir au Secrétaire exécutif avant le 25 février 1968. La présentation des mémoires soumis par des individus pourra être discutée en se mettant en rapport avec le Secrétaire exécutif. La date et le lieu des audiences publiques seront annoncés prochainement. Les organismes, associations ou individus qui ont l'intention de soumettre des mémoires à la Commission sont priés d'en informer le Secrétaire exécutif sans tarder. Le Secrétaire exécutif (Mlle) Monique REGIN Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Case postale 2520, Station "D", Ottawa, Ontario.

Trizec Corporation Ltd acquiert le contrôle de Société Immobiliaria Inc.

Au dire de M. J. A. Soden

M. James A. Soden, président de la Société Trizec Limitée, a annoncé aujourd'hui qu'à la suite d'une transaction réalisée avec la Société Zodiac Limitée, la Compagnie a acquis le contrôle financier de la Société Immobiliaria Inc., une entreprise quebeoise de développement immobilier.

Immobilaria Inc. est le propriétaire d'un immeuble à bureaux de première qualité à Ville Saint-Laurent et en juin de cette année, cette société commencera la construction d'un complexe résidentiel à Pointe-Claire. Cet ensemble comprendra plus de cinq cents appartements et résidences et sera situé en face du Lakeshore General Hospital, à proximité du Centre d'Achats Fairview.

James A. Soden et William Hay de la Société Trizec sont devenus membres du Conseil d'administration d'Immobilaria Inc. aux côtés de M. Shohet, R. Thérien, Romeo Valois et L. Jonas.

potins financiers

Canadian International Power Corporation Limited réunira ses actionnaires à 10h.30 a.m. aujourd'hui pour la tenue de leurs assemblées annuelles et générale spéciale.

C'est ce midi que Lewis Bros. Limited réunira ses actionnaires pour la tenue de son assemblée annuelle.

La Bourse Canadienne a été avisée par Place Gas & Oil Company Limited qu'elle a reçu paiement le 3 mai pour 150,000 actions à \$2.52, 3.4 l'action, représentant l'engagement ferme pris par Bongard Leslie & Company Ltd. en vertu d'un accord en date du 25 avril 1967.

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividendes tant par action: Canadian Western Natural Gas Company 4% privilégiée - 20c l'action - 5 1/2% privilégiée - 27c l'action. Guardian Assurance Company Ltd, ordinaire, 1.4 l'action; 9c l'action.

Il est évident que notre monde des affaires entend poursuivre une lutte, et avec raison, contre bien des recommandations du rapport Carter, principalement en ce qu'il veut qui concerne les taxes nouvelles ou certaines exemptions qu'il veut faire disparaître, particulièrement concernant les mines et les pétroles.

C'est bien beau de vouloir emprunter sur le marché français, mais s'il faut en croire un des plus gros entrepreneurs du pays, il en coûterait plus cher sur ce dernier que sur les marchés canadiens et américains.

Au dire de M. Charles B. Neappe, président des Bours.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Nommé directeur de l'usine d'Asbestos P.Q. de la Canadian Johns-Manville Co.

M. A.G. Sinclair, Président de la Canadian Johns-Manville Co., Limited Port Credit, Ontario, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Ivan H. Sloane au poste de Directeur de l'usine d'Asbestos, dans le Québec.

Il succède à M. J. E. Morrison qui prend sa retraite le 1er juillet après 38 ans de service à l'usine et à la mine Johns-Manville d'Asbestos.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines de l'Université de Toronto, M. Sloane est entré au service de C.I.M. en 1949. Il quitta la compagnie Columbia Mining Association. Il revint à la Canadian Johns-Manville en 1959 pour diriger le service des Relations Industrielles à l'usine de Toronto.

M. Sloane apportera dans l'exercice de ses nouvelles fonctions sa vaste expérience de l'usine de Toronto et les connaissances approfondies acquises au cours de programmes de formation poussés dans les autres usines et divisions de la compagnie.

Canada and Dominion Sugar Company Limited et ses filiales ont gagné moins durant le premier trimestre

Les opérations de la Compagnie pour le premier semestre terminé le 31 mars 1967 ont rapporté un bénéfice net de \$1,242,760, ou 80.2 cts par action. Durant la période correspondante, l'an dernier, les bénéfices nets se sont élevés à \$1,437,481, soit 92.7 cts par action au dire de son directeur général M. H. S. Tate.

Le marché canadien du sucre raffiné continue de grandir au rythme modeste qui correspond aux tendances démographiques. Cependant, les ventes durant la période qui vient de se terminer furent un peu plus faibles que durant la même période de l'an dernier, le volume de vente avait alors atteint pendant quelque temps un niveau plus élevé que d'habitude. Nos exportations se sont maintenues à un niveau satisfaisant. Bien que la concurrence demeure intense, nous complions bien que notre volume de ventes montrera une amélioration relative au cours des six prochains mois.

Nous avons annoncé la fermeture de notre betteraverie de Chatham, à moins que les betteraveries ne consentent par contrat, avant le 31 mars, à cultiver un minimum de 20,000 acres. A l'heure, les jardiniers avaient signé des contrats pour une superficie dépassant légèrement ce minimum. Si les conditions atmosphériques sont favorables, l'augmentation de matières premières permettra d'améliorer sensiblement le rendement de notre betteraverie.

On pourra transiger aujourd'hui en bourse sur les actions de Consolidated Canadian Faraday Ltd.

Les actions de Metal Mines Limited seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture, vendredi le 12 mai 1967, étant échangeables en actions de la Consolidated Canadian Faraday, Limited, à raison de 1 action de cette dernière compagnie pour chaque 2 actions de Metal Mines Limited, à l'exception de 6,080, 999 actions détenues par la Canadian Faraday, qui ont été annulées. En vertu d'un accord en date du 22 décembre 1966, et approuvé par les actionnaires, Consolidated Canadian Faraday a acquis tous les actifs et possessions, sous réserve de ses engagements, en échange des actions en circulation.

3,500,000 actions, sans valeur au pair, de Consolidated Canadian Faraday Limited seront négociables sur la Bourse Canadienne à son ouverture le 12 mai 1967, en substitution des actions d'Augustus Exploration Ltd., Metal Mines et Canadian Faraday Mines Limited, inscrites jusqu'à ce jour sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Les capital-actions de Consolidated Canadian Faraday Ltd. consistant en 3,500,000 actions sans valeur au pair et 1/2 en 2,531,390 d'actions en circulation. Leur symbole au téléscripteur sera "C F Y".

Liberian Iron Ore a tenu, hier son assemblée annuelle en la salle du conseil d'administration du Trust Royal

Liberian Iron Ore Limited a tenu hier matin son assemblée annuelle dans la salle du conseil d'administration du Trust Royal, sur la Place d'Armes. Incidemment, Liberian a son siège social à Charlottetown, dans l'île du Prince Edouard, au Canada, bien que son exploitation minière soit dans le Libéria, en Afrique. Comme son nom l'indique, elle y possède une importante mine de fer. Liberian Iron Ltd. (L.I.O.) égale le gouvernement du Libéria. Comme associé, à parts égales dans LAMCO, soit The Liberian American-Swedish Minerals Company. Cette dernière détient son tour une participation de 75% dans le projet de minerai de fer précité et Bethlehem Steel des E.U. est intéressé pour 25% dans cette aventure conjointe nécessitant des dépenses de \$275,000,000 pour exploiter les gisements ferrugineux de la compagnie précitée. Son fer est expédié vers l'Europe, le Japon et l'Amérique du Nord. M. Marc Wallenberg, Jr., a présidé l'assemblée d'hier de LAMCO qui a accusé des profits de \$3,223,000, selon le rapport annuel présenté hier aux actionnaires — on y nota la présence de plusieurs Africains, fort bien éduqués. Ces profits représentent une augmentation de \$293,000 sur 1965. L'usine projetée, d'une capacité annuelle de 10,000,000 de tonnes de minerai de fer et d'un coût estimatif de \$51,400,000, entrerait en production sur la fin de cette année. Il ressort du message du président que LAMCO a eu un profit net de \$1,658,720 durant le 1er trimestre de cette année et que L.I.O. en a eu un de \$738,227.

LA SOCIÉTÉ DOMINION TEXTILE



J. Claude Hébert

J. Claude Hébert de Montréal a été élu administrateur de la Société Dominion Textile. Monsieur Hébert qui est né à Magog est président du Conseil d'administration de Transparent Paper Products Ltd. Il est administrateur de plusieurs sociétés, notamment: Alliance Cie Mutuelle d'Assurance-Vie, Consumers Glass Co. Ltd., Meagher's Distillery Ltd., Waxaj Ltd., Eddy Match Co. En 1967, il était président de la Souscription pour les Oeuvres de Santé de la Croix-Rouge. Monsieur Hébert remplace monsieur Paul Bienvenue qui a démissionné il y a quelque temps à cause de l'accroissement de ses autres occupations.

Les observateurs de Wall Street semblent satisfaits du comportement du marché boursier, au cours du mouvement correctif de ces derniers jours. Comme les activités furent plus nombreuses sur la dernière heure hier, ce serait de bon augure pour ce matin, si ce n'était pas la dernière séance de la semaine, alors que bien des spéculateurs n'aiment guère à se trouver dans le comédé du samedi et dimanche — il en serait peut-être autrement maintenant, vu que ce ne serait pas tant le public qui achète que les institutions.

Bourse de Montréal

Une meilleure résistance en fin de séance sur la place locale

A la suite d'une chute de l'indice des industrielles, le marché a terminé en recul hier en place locale.

Les reculs prédominaient sur les gains dans une proportion de 89 à 86 à la Bourse de Montréal, et l'indice des industrielles avait cédé 1.30 points en fin de séance. Les pertes étaient plutôt fractionnaires, mais très répandues.

Dominion Stores, Moore Corp. et Salada Foods ont chacune cédé 3/8 à 17 3/8, 28 7/8 et 10 respectivement. Distillers Segramas a fléchi de 1/4 à 39 1/4 et Canadian Marconi a perdu 20 cents à \$4.50.

Mais Dominion Bridge a acquis 3/4 à 20 3/4 et Canadian Pacific 1/2 à 69.

Chez les mines, Falconbridge et International Nickel ont cédé respectivement 3/4 à 85 et un point à 99 1/4. Hudson Bay Mining et Shell ont fléchi de 3/4 chacune à 61 et 28 respectivement. BA Oil et Noranda ont terminé en baisse de 1/4 chacune à 35 1/8 et 51 3/4 respectivement.

Parmi les papeteries, Consolidated a acquis 1/4 à 41 3/4 et Great Lakes a cédé 1/2 à 27.

Les banques et les services ont en général réalisés des gains. De même les aciéries. Le volume des actions industrielles échangées a été de 242,000 et celui des mines et pétroles 680,000.

L'indice des industrielles en recul de 1.30 points à terme à 164.63. L'indice composé a cédé .57 à 158.63.

Bourse de Toronto

Les industriels, lourds depuis 3 séances consécutives sur le marché minier

TORONTO (PC). — Après deux jours de recul, la Bourse de Toronto a réalisé un gain général hier. L'indice des industrielles a progressé de .18 à 167.41.

ITL Industries, qui a soudainement gagné 2 3/4 à 37, a été à la tête de ce mouvement en hausse.

Malgré les gains, les échanges se sont suivis à un rythme modéré, à 2,493,000.

Ashawa A et I. L. Grain ont chacune acquis 1/2 à 38 et 47 1/2 respectivement. Famous Players 1 1/4 à 36 1/2 et Banque canadienne impériale de commerce un point à 73.

Domie Petroleum a progressé de 1 3/4 à 52. Banff et Scurry Rainbow de 1 1/2 chacune à 12 3/4 et 22 1/2 respectivement.

Consolidated Negus, chez les mines spéculatives, a grimpé de deux cents à 36 cents.

Fruits et légumes

MONTRÉAL. — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministre de l'Agriculture et de la colonisation. 201 est bœuf. Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, McIntosh \$3.50, Russet \$4.50 à \$5. Delsizos, \$4.50 la boîte à venger, McIntosh AC \$4 à \$4.50 la boîte.

Carottes: \$1.30 à \$1.75 les 50 livres.

Laitue: frisée, de serre, \$4 à \$4.50 la boîte de 24.

Navets: \$1.75 à \$2 le sac de 50 livres, \$2 à \$2.25 le boisseau; le spécial \$2.75 à \$3.

Pommes de terre: .70 à .80 les 50 livres.

Rhubarbe: \$1 à \$1.10 la doz. de paquets.

Radis en couche: \$1 la doz. de paquets.

1500 hommes d'affaires étrangers, ici

En congrès la semaine prochaine — Ils représentent 60 pays.

Montréal s'apprête à accueillir la semaine prochaine 1,500 hommes d'affaires représentant les milieux économiques privés d'une soixantaine de pays ainsi que les observateurs de grands organismes internationaux telles que les Nations unies, l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le Marché commun (CEE), etc., venus assister au XXe congrès de la Chambre de commerce internationale.

Les délégués au congrès de l'organisation mondiale des hommes d'affaires étudieront en séances plénières et en comités les divers aspects d'un thème général qui sera: "L'entreprise privée dans un monde en évolution". La synthèse de leurs discussions sera exposée dans une déclaration finale qui se présentera comme la charte des rapports de coopération entre les gouvernements et l'entreprise privée. Les conclusions du congrès de Montréal seront rendues publiques et commentées à la conférence de presse que tiendra le président de la CCI le vendredi 19 mai en fin d'après-midi à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal.

La séance solennelle d'ouverture du XXe congrès de la CCI aura lieu le lundi 15 mai à la Place des Arts de Montréal en présence du premier ministre du Canada, l'hon. Lester B. Pearson, qui s'adressera aux délégués. Les autres orateurs de cette séance seront: le représentant de l'Organisation des Nations unies, M. Philippe de Seynes, M. Marcel Vincent, président du conseil canadien de la CCI et le président du congrès, et M. Marcus Wallenberg, président de la CCI.

Plusieurs personnalités prendront la parole au cours des séances plénières consacrées au thème; parmi ces personnalités, figurent notamment: S.A.R. le prince des Pays-Bas, M. Edmond Giscard d'Estaing (France), président d'honneur de la CCI, Sir Paul Chambers (Royaume-Uni), président directeur général de Imperial Chemical Industries Ltd., M. W. Baumgartner (France), ancien ministre des finances, actuellement président directeur général de Rhone-Poulenc, M. Leonard Hynes (Canada), président de Canadian Industries Ltd., M. Arthur K. Watson (Etats-Unis), vice-président au conseil de l'International Business Corporation, M. James L. Linn (Etats-Unis), président de Time Inc., etc.

Dans le cadre du XXe congrès, des colloques permettront aux délégués de passer en revue divers problèmes économiques, qu'il s'agisse de la situation monétaire interna-

nale, des négociations commerciales du GATT (Kennedy Round), de l'arrangement de la publicité, ou du tourisme. D'autre part, une séance spéciale du congrès sera consacrée aux travaux de la commission des affaires d'Asie et d'Extrême-Orient qui réunira les délégués des comités nationaux de la CCI dans cette région du monde et devant laquelle M. Paul Prebisch, secrétaire général de l'UNCTAD, prendra la parole. Enfin, le XXe assemblée générale du Bureau international des Chambres de commerce étudiera plus spécialement le rôle des Chambres de commerce vis-à-vis des gouvernements et de l'entreprise privée.

Par contre, les pharmaceutiques et les alimentaires ont cédé du terrain.

Parmi les canadiens, on était pour la plupart en recul, Canadian Pacific a tout de même acquis 1/4. Inco a cédé 3/4. Massey 1/2, Hudson 3/8, Grangey 1/4 et Walker-Gooderham 1/4.

A la Bourse américaine, on les titres ont surtout réalisés des gains, Scurry Rainbow a progressé de 1 1/8. Preston de 7/8. Marconi, Javelin et Jupiter de 1/8 chacun.

En clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 89.21 en avance de 2.11 points et 10,330,000 actions avaient été échangées.

NOMINATION ERCO



C. A. PANNIOTI

La nomination de C.A. Pannioti au poste de Gérant de Division, Phosphate Industriels, Electric Reduction Company of Canada, Ltd., vient d'être annoncée par M. L. G. Lilloico, Président.

Au cours des onze dernières années, M. Pannioti occupait le poste de Gérant d'ERCO, Varennes, Québec, usine de phosphate et plus tard de Port Maitland, Ontario, usine d'engrais. Tout récemment, il a été Gérant de la Production, Division des produits chimiques agricoles. Sa nouvelle nomination est immédiatement effective.

Cours du dollar

MONTRÉAL. — Le dollar américain est demeuré inchangé hier et cotait à \$1.08 7/32 en fonds canadiens.

Le livre sterling a pour sa part cédé 3/16 et cotait à \$3.02 3/4.

NEW YORK (PC). — Le dollar canadien est demeuré inchangé hier et cotait à 92 13/32 en fonds américains. Il cotait à 92 13/32 une semaine plus tôt.

Le livre sterling a pour sa part cédé 3/32 et cotait à \$2 7/8 3/4.

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LIMITED

DIVIDENDE No 23

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS. DONNE QU'UN dividende régulier trimestriel de vingt-cinq cents (\$0.25) par action a été déclaré sur le capital-actions de la Compagnie, payable le 22 juin 1967 aux membres inscrits à la clôture des affaires ce jour 1967.

Par ordre du Conseil F. R. HUNT, Trésorier.

Montréal, Québec 9 mai 1967.

Mines Hors-Listes

G. E. LESLIE & Co. Members

Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

Table with columns: Offre Dem, Dem, Offre Dem, Dem, Offre Dem. Lists various stocks and their prices.

A l'occasion de notre VINGTIÈME

anniversaire, notre service de recherches de fier de vous offrir un exemplaire de notre dernier bulletin d'information dont voici la table des matières

- 1—Où allons-nous?
2—Une hausse prochaine du prix de l'or?
3—M S L Industries Inc.
4—Allis-Chalmers Mfg. Co.

J.T. GENDRON INC.

Membres de la Bourse de Montréal
800 Place Victoria Montréal 3 — 878-4266
500 est Grande Allée, Québec 4 — 529-2965

Form with fields for Nom, Adresse, Tél. bureau, Tél. rés., Ville.

AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations payables en monnaie américaine de l'émission désignée

"5 3/8% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due June 15, 1980" de la VILLE DE MONTRÉAL PROVINCE DE QUÉBEC, Canada

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FIN D'AMORTISSEMENT le 15 juin 1967, conformément aux dispositions du contrat obligataire en date du 1er juin 1960, les obligations suivantes payables en monnaie américaine de l'émission ci-dessus mentionnée échéant le 15 juin 1980 énumérées ci-dessous:

à 100% de leur valeur nominale plus les intérêts courus à la date de rachat, à savoir:

Table with columns: NUMEROS DES OBLIGATIONS. Lists various bond numbers and their values.

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telle monnaie des États-Unis d'Amérique qui aura cours légal au moment du paiement pour les dettes publiques et privées dans les États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou au bureau de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Cité et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt échéant avant le 15 juin 1967 attachés. Les obligations enregistrées quant au principal devront être accompagnées de transferts ou de procurations autorisant tels transferts dûment signés en blanc.

À compter du et après le 15 juin 1967, l'intérêt sur les obligations ainsi rappelées, pour rachat cessera, et les coupons d'intérêt échéant subséquent à cette date seront nuls.

VILLE DE MONTRÉAL, L. ROBERGE, ca., Directeur des finances

DATÉ À MONTRÉAL, ce neuvième jour de mai 1967.

À noter...

La réception de Famous Players au Reine Elizabeth, certain financier haut coté nous avait laissé entendre que la Consolidated Paper prendrait dans un avenir pas trop éloigné, le contrôle de la Compagnie de Papier Roland. Le président de cette dernière entreprise, reconnue comme l'une des plus importantes producteurs de papiers fins au pays, nous déclara hier qu'il n'en était nullement question et que la famille Roland contrôlait la grande majorité des actions de la classe "B", comportant le droit de vote... et c'est ce qui compte, naturellement, même s'il est vrai que Consolidated Paper possède des milliers d'actions de la classe "A", sans privilège de vote aux assemblées.

Depuis hier, le taux d'escompte en République Fédérale Allemande a été ramené de 3 1/2 à 3%, soit le niveau le plus bas en Europe.

Les industriels britanniques seraient en faveur de l'adhésion de l'Angleterre au Marché commun, au dire de M. John Davies, directeur général de la Confederation of British Industry, de passage à Montréal.

Buntin Reid Paper Co., une compagnie distributrice de papiers fins depuis 110 ans, offre en souscription au public 150,000 actions. C'est la première fois qu'elle vient sur le marché.

A. E. Ames & Co. Limited traite d'Alcan Aluminium Ltd. Economic Investment Trust Limited et Massey-Ferguson Limited, dans son bulletin du mois courant rendu public hier. Ces 3 valeurs sont évidemment de premier ordre.

La Compagnie Petrofina de Belgique a déclaré en fin de semaine qu'il n'est pas à sa connaissance qu'un groupe d'américains ou d'un groupe d'intéressés financiers des E.U. accumulerait ses actions.

La famille Keck, contrôlant Superior Oil et ses filiales canadiennes aurait accumulé...

Billets du Trésor à des taux plus élevés

OTTAWA (PC) — Nouvelle émission de billets du Trésor à 91 jours annoncée jeudi: \$105 millions à un prix et rendement moyens de 98.991 et 4.09 pour cent, au regard de 98.008 et 4.02 pour cent pour un montant de \$115 millions la semaine dernière.

Marché des bestiaux

Les prix pour toutes les catégories de bestiaux étaient plus élevés dans l'ensemble, cette semaine, en regard de la semaine dernière sur les marchés de Montréal. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotes mardi le 9 mai 1967. Les prix pour toutes les catégories de volailles étaient plus élevés dans l'ensemble, cette semaine, en regard de la semaine dernière sur les marchés de Montréal.

Commentaires sur le marché

OEufs — La demande pour les oeufs fut stable. Cette semaine, les grossistes ont payé 0.01 de moins la douzaine pour toutes les catégories d'oeufs. Les approvisionnements furent suffisants. Les prix au niveau de détail pour les oeufs emballés dans les cartons d'une douzaine diminuèrent. VOLAILLES — Les approvisionnements de toutes espèces de volailles furent suffisants. La demande s'est améliorée et les prix étaient stables et fermes.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Acad Uran, Acme Gas, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Acad Uran, Acme Gas, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and various stock symbols like ACIF Ind, Adm, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Alcan, Amalg, etc.

NOMINATIONS A LA BANQUE D'EPARGNE



AUSTIN KENNEDY
ARTHUR LEBOEUF
Monsieur Guy Vanier, C.R., Président de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, annonce la nomination de monsieur Austin Kennedy au poste d'Assistant Directeur Général et Secrétaire, et la nomination de monsieur Arthur Leboeuf à celui de Surintendant et Inspecteur Général.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and various stock symbols like ACIF Ind, Adm, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Alcan, Amalg, etc.

Obligations canadiennes

Table of Canadian bonds, including columns for 'Obligations canadiennes' and various bond symbols like Alcan, Amalg, etc.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including columns for 'Indices Dow Jones' and various index symbols like DOW, etc.

Indices à Toronto

Table of Toronto indices, including columns for 'Indices à Toronto' and various index symbols like DOW, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Acad Uran, Acme Gas, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and various stock symbols like ACIF Ind, Adm, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and various stock symbols like Alcan, Amalg, etc.

Obligations canadiennes

Table of Canadian bonds, including columns for 'Obligations canadiennes' and various bond symbols like Alcan, Amalg, etc.

Indices Dow Jones

Table of Dow Jones indices, including columns for 'Indices Dow Jones' and various index symbols like DOW, etc.

Indices à Toronto

Table of Toronto indices, including columns for 'Indices à Toronto' and various index symbols like DOW, etc.

Indices à Montreal

Table of Montreal indices, including columns for 'Indices à Montreal' and various index symbols like DOW, etc.



Inscrits au Richelieu

Table listing names and details of participants in the Richelieu horse race, including names like Paddy Pick, M. Bouvrette, and various jockey names.

La perle rare trouvée par les Alouettes?

Les candidats au poste de quart-arrière régulier des Alouettes ne manquent pas pour la saison prochaine. Après Bernie Faloney, George Bork, Bob Amer et le sensationnel Dave Lewis, voici que les Alouettes viennent d'accorder un contrat à un quart-arrière de couleur, laissé pour compte par les grandes équipes majeures américaines...

Il mesure 6'1" et pèse 190 livres. Il a établi un record étonnant pendant sa carrière collégiale. Natif de Miami, Williams a complété 128 essais en 262 tentatives en 1965, pour réaliser des gains de 1,847 verges et 20 touches.

Carroll Williams nous vient de l'Université Xavier de Cincinnati. Au terme de la saison dernière, il occupait le neuvième rang chez les meilleurs quart-arrières des collèges américains. Mais malgré tout ce bagage, le jeune noir de 22 ans était sans emploi, du moins n'avait-il reçu aucune offre sérieuse d'une équipe majeure pour évoluer chez l'oncle Sam.

L'une de ses plus remarquables performances a été réalisée au cours d'une joute opposant l'Université Xavier de Cincinnati à l'Université de l'Ohio en 1965. Williams a alors complété 16 passes sur 28 pendant la deuxième demie, donnant des gains de 278 verges et 3 touches.

Il a par le fait même changé une défaite en victoire (22-17). Au cours de 1965 également, Williams a été choisi le joueur de l'année dans les collèges catholiques américains, obtenu de ce fait un classement meilleur que certains joueurs éminents provenant d'institutions telles que Notre-Dame, les Collèges de Boston et Dayton.

Le chroniqueur sportif Bob Vetrone, du "Bulletin" de Philadelphie, a déjà écrit, à son sujet: "Sensationnel est le seul mot pour décrire Carroll Williams". Quant à Bill Ford, de "l'Enquirer de Cincinnati", il écrivait: "Il est quasi incroyablement bon".

Les champions de la Ligue de croquet (Drummondville) pour la saison 1966 affrontent une équipe composée des meilleurs joueurs des autres clubs du circuit, le 16 mai au centre sportif Paul Sauvé. Le gagnant de cette joute hors concours se verra remettre, par Yvon Bonin, directeur de la promotion des ventes de la brasserie O'Keefe, le trophée O'Keefe qui demeurera dans le hall d'entrée du centre de la rue Beaubien.

Avec l'addition de deux autres équipes, le président Lou Poliquin entrevoit une saison fructueuse dans le domaine de croquet, au Québec. Une joute d'une telle envergure devrait attirer plusieurs milliers de spectateurs à l'arena de la rue Beaubien.

Le Bureau de direction de la Ligue de croquet du Québec Ltée est heureux d'annoncer la nomination de M. Roger Héroux comme publicitaire et directeur des relations extérieures de la Ligue.

M. Héroux continuera d'occuper les mêmes fonctions pour le compte du centre sportif Paul Sauvé, de la Paestras nationale, poste qu'il occupe depuis près d'un an.

Le nouveau publicitaire de la Ligue est entré en fonction depuis quelques jours et s'affaire actuellement à renseigner la presse écrite et parlée sur les activités de la Ligue.

Cinq nouveaux joueurs de tennis professionnel ont fait savoir qu'ils participeraient au tournoi international du Madison Square Garden du 7 au 10 juin, apprend-on. Il s'agit de Earl Buchholz (Etats-Unis), Mike Davies (G.-B.), Pierre Barthes (France), Andres Gimeno (Espagne) et Luis Ayala (Chili). Cinq autres professionnels avaient déjà donné leur acceptation auparavant: l'Américain Dennis Ralston et quatre Australiens — Fred Stolle, Rod Laver, Ken Rosewall et Mal Anderson.

Le tournoi de tennis du Madison Square Garden est doté de 25,000 dollars de prix.

Paddy Pick, le meilleur choix au Richelieu ce soir

Alors que Le Lion fait le sujet de conversation de la grande majorité des amateurs du Parc Richelieu à cause de ses récentes performances, un autre cheval, de classe inférieure peut-être, fait aussi la pluie et le beau temps, à sa façon.

Il s'agit de Paddy Pick, un ambieur de cinq ans, qui vient de porter à quatre son nombre de victoires consécutives. Lorsqu'il prendra le départ ce soir, Paddy Pick deviendra le premier cheval à tenter d'atteindre le chiffre de cinq victoires de suite, cette année.

C'est le même, précédemment, l'handicapeur de la piste Léon Bouchard le considère à 3-1 pour l'emporter sur Queen's Realm et Rough Neck, qui représentent sa plus sérieuse opposition.

Le jeune Michel Bouvrette conduit Paddy Pick, qui démontre beaucoup de puissance au départ et qui a prouvé hors de tout doute, qu'il pouvait tenir les devants du début à la fin. Jusqu'à présent cette année, le jeune cheval n'a jamais été placé plus loin que

lettres au DEVOIR

Roger Labonté, Rédacteur sportif. Le Devoir, 12 mai 1967. Mon cher confrère, Je vois par vos récents articles que tu t'expliques mal l'espèce de froideur manifestée par les clubs et les associations de Chasse et de Pêche à l'endroit du plan proposé par le ministre Loubier. Pour moi, c'est très clair. Les chasseurs et les pêcheurs du Québec sont organisés tant régionalement que provincialement depuis au moins vingt-trois ans et voilà qu'on vient leur imposer ce qui j'appellerai les syndicats de boutique du ministre Loubier. Pas surprenant que ces syndicats de boutique soient considérés avec méfiance. On voit des instruments politiques fort dangereux d'autant plus que le ministre Loubier a parlé d'octrois pour les associations qui feraient ses quatre volontés. Ou pensez-vous que de tels organismes vont nous mener.

De plus les pêcheurs et les chasseurs du Québec n'ont pas du tout confiance aux promoteurs du plan Loubier qui le lendemain même de la journée de 8 avril chahutaient déjà victoire et mort à la Fédération Québécoise de la Faune. Le premier de ces promoteurs n'en est pas à ses premières attaques contre la Fédération actuelle. Il l'a déjà traitée de "vieille putain" dans ses chroniques publiées dans un journal montréalais. D'ailleurs, n'a-t-il jamais Dieu merci, à la Fédération fait cas des crises

et des menaces d'enfant gâté du chroniqueur montréalais. L'autre promoteur du plan Loubier est Richmond Pelletier qui est devenu un expert du jour au lendemain en chasse et pêche, à partir du moment où la compagnie qui l'emploie décide de se lancer dans les concours de pêche. Mais notre ami avait d'autres ambitions. C'est ainsi qu'il décida de se présenter à la présidence de la Fédération Québécoise de la Faune qu'on appelait dans le temps la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec. Dans le temps, il fallait être membre de ladite fédération pour prendre part au concours de pêche provincial que l'on connaît. Or comme Richmond aurait dû le prévoir, il fut battu aux élections par la présidence de la Fédération. Il ne put jamais digérer cette humiliation et depuis il s'acharne avec son ami Serge à détruire l'organisme dont il aurait voulu devenir président.

La première arme qu'employa Richmond pour saper les bases de la Fédération, ce fut de changer le règlement de son club de pêche qui exigeait comme droit d'entrée ou de participation, l'apport d'un membre du club ou de l'association à la Fédération québécoise de la Faune. Désormais, n'importe quel membre d'une association ou d'un club, que l'organisme fût ou non membre de la Fédération, pouvait prendre part à son fameux concours dont le but était de promouvoir la vente d'une certaine marque de bière.

Richmond Pelletier avait été bien content à ses débuts au poste de directeur du concours, de pouvoir compter sur la Fédération pour l'aider dans son organisation. Puis après sa défaite il se pensait quand même assez fort pour s'en passer. Aujourd'hui, il s'acharne à la détruire, en parcourant la province avec son ami Serge, donnant des conférences avec films, organisant des soirées dites de conservation où le li quide que l'on verse dans les verres des sportifs pour les rafraîchir entre deux attaques contre la Fédération n'est pas de l'eau claire.

Avec toutes ces associations fondées sur la bière, par la bière et dans la bière, le duo Pelletier-Deyglun se crut assez fort pour lancer le grand coup. Désormais, ce seraient leurs associations qui représenteraient les chasseurs et les pêcheurs de la province de Québec et c'est alors que le ministre Loubier devint leur pantin. Ce n'est pas lui qui a conçu le plan qui porte son nom mais bien ses deux amis et comparses qui rêvent de faire la pluie et le beau temps au domaine de la Chasse et de la Pêche dans l'Etat du Québec.

Les chasseurs et les pêcheurs du Québec qui sont épris de liberté et d'indépendance ne veulent pas marcher dans la voie arrosée de bière que leur propose ce trio. C'est pourquoi la formule vague, imprécise et pleine de traquenards que l'on appelle présentement le plan Loubier est déjà vouée à son échec par le plus grand bien des sports de la chasse et de la pêche au Québec.

Bien à toi, J.-B.-S. HUARD, Chroniqueur de Chasse et de Pêche, ex-vice-président de la Fédération québécoise de la Faune.

Clay, cité à son procès!

HOUSTON — Cassius Clay a été cité hier à son procès, lequel aura lieu le 5 juin! Le champion mondial déchu devra alors répondre à l'accusation de s'être refusé à servir sous les drapeaux de l'Oncle Sam.

Le procureur des Etats-Unis, Morton Sussman a déclaré que le procès s'ouvrira en matinée, devant le

judge de district Joe Ingraham. L'ancien champion mondial reconnu par l'Association mondiale de la boxe, avait été accusé lundi d'insoumission, et remis en liberté moyennant un cautionnement de \$5,000. Le juge Ben Connally avait précédemment refusé de remettre à plus tard le procès de Clay en dépit du fait que ce dernier ait intenté des procédures devant les tribunaux civils.

NOUVELLE-ORLEANS — Fred Martinovich, 146 1/2, de Newark, N.J., a gagné par décision sur Jerry Pellegrini, 148, de Nouvelle-Orléans, en 10 rounds.

BOSTON. — Le jeune frappeur étoile des Red Sox de Boston, Tony Conigliaro, a repris, hier, son service actif dans l'armée de réserve des Etats-Unis, en rejoignant son unité stationnée à Lynn, près

de son domicile de Swampscott. L'unité se déplacera à Camp Drum, N.Y. le 19 courant. Agé de 22 ans, Conigliaro s'était joint pour six ans à l'armée de réserve le 19 août 1965. Il a déjà fait six mois de service actif.

Conigliaro y retourne

de son domicile de Swampscott. L'unité se déplacera à Camp Drum, N.Y. le 19 courant. Agé de 22 ans, Conigliaro s'était joint pour six ans à l'armée de réserve le 19 août 1965. Il a déjà fait six mois de service actif.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUEBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 — C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif Edifice des Comptables Agrés, 630 ouest, rue LaSalle — Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE Comptables agrés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563

KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agrés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS. Comptables agrés Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A. Guy Guenette, C.A. André Poirier, C.A. Robert Bourgeois, B.A., C.A. 50 Place Crémazie — Suite 421 Montréal 11 387-6472

GERARD LABELLE Comptable agré 80 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables agrés Bernard P. Lachance, C.A. Pierre Y. Brousseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Aron, C.A. A. Urban, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 — 381-9323

LACOURSE ET LAMARRE Comptables agrés Louis Lacourse, C.A. Bertrand Lamarre, C.A. Gilles Nadeau, C.A. 2235 est, rue Sherbrooke, Suite 300 Montréal 24, Qué. 523-3189

BASTIEN, BARRIERE & ASSOCIES Comptables agrés F. J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A. G. Bordue, C.A. R. Pellerin, C.A. Yvon Joyal, C.A. 620 ouest, boul. Dorchester Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIES Comptables agrés 1988 ouest, rue Sherbrooke Suite 300 937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE Comptables agrés 426 ouest, Fleury, Montréal 12, Qué. Téléphone 389-5995

PAUL E. BONNIER Comptable agré 360, St-Jacques Montréal 1 842-4691

CLARKSON, GORDON & CIE Comptables agrés R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A. A.M. Camirand, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. D.J. Finlay, C.A. J.B. Glick, C.A. A.W. Gilmore, C.A. G. Gingras, C.A. J.P. Graveline, C.A. G.P. Keeping, C.A. K.A. MacKenzie, C.A. R. Normandeau, C.A. D.C. Scott, C.A. W.J. Smith, C.A. 507 Place d'Armes Montréal — Québec

COURTOIS, FREDTTE, CHARETTE & CIE Comptables agrés F. Fredtte, C.A. G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A. M. Lalonde, C.A. L. Robillard, C.A. H. Mercier, C.A. J.C. Racine, C.A. L. Bellefleur, C.A. G. Fauste, C.A. H. Mercier, C.A. 507 Place d'Armes Montréal — Québec

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE Comptables agrés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tél.: 384-1890

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIES Comptables agrés J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Daniel Desmarais, C.A. 57, rue Saint-Jacques Montréal 845-5208

DESCHAMPS & GROTHE Comptables agrés J.-Arthur Deschamps, C.A. René-F. Grothe, C.A. 1411 Crémazie, Montréal 25 845-3248

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIES Comptables agrés Roger Gauvin, C.A. J.-Omer Ducharme, C.A. Jean-François Rouleau, C.A. Georges Prenovost, C.A. Bernard Dumais, C.A. Pierre Brault, C.A. Pierre Lalonde, C.A. 561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 Tél.: 381-8011

MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENÉ DE COTRET & CIE Comptables agrés Y. Normandin, C.A. P.-E. Mallette, C.A. G.R. Normandin, C.A. A. Rousseil, C.A. J.J. Lecavalier, C.A. G. Lafleur, C.A. 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — 866-2891

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIES Comptables agrés J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Daniel Desmarais, C.A. 57, rue Saint-Jacques Montréal 845-5208

Les mots croisés du "DEVOIR"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

1-Elles empêchent la similitude 2-Elle fait la force dit le proverbe — Plantes grimpanes des pays chauds 3-Rompue 4-En France — Note — Il n'y a rien qu'elle à dire au tribunal 5-Cadeaux de fin d'année — Prés de la racine 6-Gai participe — Ferme — Extrémité 7-Jaunisse — Variété 8-Atténue la force du soleil — Pare 9-Attache — Jeune animal de boucherie 10-Coffre — Connu par son arche — Coutumes 11-Général sudiste — Partie de squellette 12-En matière de — Il fait des relevés de terrain

1-Comte et gouverneur général du Canada (1872-1878) — Céréale 2-Qui n'ont pas de lien entre elles 3-Fabriqua — Ne pas divulguer 4-Exposition commerciale — Mer 5-Donnent naissance 6-En avance sur la mode actuelle des mini-jupes — Fleuve inversé

1-Comte et gouverneur général du Canada (1872-1878) — Céréale 2-Qui n'ont pas de lien entre elles 3-Fabriqua — Ne pas divulguer 4-Exposition commerciale — Mer 5-Donnent naissance 6-En avance sur la mode actuelle des mini-jupes — Fleuve inversé

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS McCARTHY, MONET & JOHNSTON Avocats et Procureurs Edifice IBM Tél.: 878-4581 Adresse télégraphique: CIECOM 5, Place Vieux-Marie

1917 1967 TOUT POUR LE BUREAU 914 ST-ALEXANDRE 841-3771 STATIONNEMENT

BREVETS D'INVENTION Brevets d'invention MARION, ROBIC & ROBIC Avocats et Procureurs Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND MONTREAL, 25 - 288-2152

Lisez et faites lire "Le Devoir"

ASSURANCES EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER FIEZ-VOUS TOUJOURS A: Horace Labrecque & Fils Limitée (fondée en 1911) 1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél. 849-2371 Courtiers d'Assurance Agrés

À CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.

vous trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dactyler, duplicateurs, hélistats de films, sites de montage, etc., etc., en somme:

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN Avocats et Procureurs Tour de la Bourse 800, Square Victoria Suite 2104, Montréal 3



L'Amble de la ligue de Baseball Montréal Junior, qui a été disputé mardi, fut remporté par Succès Brook. Son conducteur Germain Bardier reçoit les félicitations de Fred Spada, président de la ligue, à la piste Richelieu.

Ils veulent un combat pour la couronne, rien de moins pour Frazier

NEW YORK — Alors que l'entourage de Cassius Clay s'efforce de le dissuader d'abandonner la boxe et de se lancer dans une nouvelle carrière à l'étranger, la "Sport Action Inc.", formée des membres de la fédération "Main Bout Inc.", qui possédait l'exclusivité des retransmissions télévisées des combats de Clay aux Etats-Unis, a organisé le tournoi d'ou sortira le nouveau champion du monde. Cette dernière vient d'ailleurs de subir un revers de la part du groupe d'industriels qui dirigent la carrière de Joe Frazier, ex-champion olympique et vainqueur en 16 combats professionnels. Ils ont refusé de laisser combattre leur protégé dans un tel tournoi éliminatoire repoussant ainsi une offre d'environ 250.000 dollars. Ils soutiennent que Frazier n'a

rien à prouver contre des boxeurs moins bien classés dans sa catégorie et que s'il combattait contre un Ernie Terrell ou un Floyd Patterson, un Karl Mildenberger, ou un George Chuvalo, ce serait pour le titre et rien d'autre. "Nous lancerons un défi au vainqueur de ce tournoi. La WBA et la Commission de New York sont obligés de tenir compte de la présence de Joe", a déclaré jeudi Yancey Durham, entraîneur de l'ancien champion olympique des poids lourds.

Les meneurs des majeures

LIGUE NATIONALE					
	P	Ab	Cs	Mor.	
Cepeda, St-Louis	20	76	16	29	382
Clement, Phil.	19	79	15	29	367
Alley, Phil.	21	79	7	28	354
Wills, Phil.	17	74	12	26	351
Brook, St-Louis	24	112	15	37	339
Mazeroski, Phil.	21	91	15	30	320
McCaffery, St-Louis	20	73	14	30	329
F. Alou, Phil.	23	80	16	32	327
LeFebvre, N.Y.	23	90	19	32	322
M. Alou, Phil.	18	75	15	24	320

Cheesbourg à la place de Bandini

INDIANAPOLIS — L'Américain Bill Cheesbourg conduira la nouvelle Gerhard Ford qui devait être confiée à l'Italien Lorenzo Bandini dans les 500 milles d'Indianapolis, le 30 mai. Cheesbourg a déjà participé six fois à la course du Jour du Souvenir et son meilleur résultat fut une 10e place en 1958.

Un jockey français en course à B.B.

Le talentueux jockey parisien Jacques Fabre est attendu lundi à la piste Blue Bonnets, en prévision de la prochaine réunion de 56 jours de courses sur le plat, qui doit prendre l'affiche à compter de la fin de ce mois.

Considéré parmi les meilleurs jockeys de France, Fabre avait fait une visite à Montréal au début de l'année et avait alors manifesté son intention de poursuivre sa carrière en Amérique du Nord.

Par la suite, il est retourné en France en compagnie de son épouse, afin de réfléchir à cette décision.

Voilà maintenant qu'il a opté pour le Canada et qu'il est tout anxieux de tenter sa chance à Blue Bonnets.

Les débuts de carrière de Fabre remontent à 17 ans et durant cette période il a accumulé près de 1.000 triomphes en France, en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Italie, en Suède et en Espagne. Une fois, il a monté en Amérique du Nord, soit en 1959 avec Midnight Sun dans le D.C. International de Washington. Dans cette course, lui et sa monture ont terminé deuxième derrière l'américain, Bald Eagle.

L'arrivée de Fabre sur la scène canadienne est due à l'initiative de l'entraîneur Georges Warren, qui l'avait rencontré pour la première fois à Paris, il y a 12 ans.

La course de l'année!

NUREMBERG. — La meilleure performance mondiale de l'année sur 400 mètres plat a été réalisée hier en 46"00 par l'Américain Richard Kern dans le cadre des championnats d'athlétisme des troupes américaines stationnées en Allemagne fédérale. Ces compétitions se disputent actuellement à Nuremberg. L'an dernier, dans le même stade, le même Kern avait été crédité de 20"9 aux 200 mètres.

Les Championnats canadiens de judo, disputés à l'U. de M. le 20 prochain

Les Vies championnats canadiens de judo auront lieu à Montréal, samedi, 20 mai, au Stade d'Hiver de l'Université de Montréal. C'est ce qu'a

annoncé Raymond Dambiant, président de l'Association des Centures Noires de Judo Kodokan du Québec. Cette association sera l'hôte des championnats.

Seuls, les champions des huit provinces intéressées, quatre de l'Est et quatre de l'Ouest, sont éligibles à ces championnats dits du "Centenaire". Dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-britannique, des compétitions ont eu lieu pour déterminer les meilleurs judokas qui seuls pourront prendre part aux championnats du 20 mai.

On sait que depuis les Jeux Olympiques de 1964, le Japon, berceau du judo, a finalement accepté les divisions des concurrents en catégories de poids. Apparaissant les Japonais ne voulaient pas entendre parler de catégories de poids en judo. Mais l'avènement du Hollandais Antonius

Nombreux engagés dans le GP Laval

Le 3ème Grand Prix cycliste de Laval sera couru en fin de semaine, samedi et dimanche. Le signal du départ de cette épreuve dotée d'une bourse totale de \$750 et d'un magnifique trophée, sera donné à 2.00 h. p.m. face à l'ancien hôtel de ville de Duvernay, boulevard de la Concorde. L'arrivée des coureurs engagés dans la première partie de l'épreuve (samedi) est prévue pour 4h. 15.

Le lendemain, dimanche, les cyclistes auront encore une distance de 50 milles à parcourir, parcouru qui leur fera emprunter les rues Alouette, De Brest, Fatima et Bédard, depuis le parc Chertier, dans le nouveau quartier Duvernay. Le couronnement officiel et la remise des prix auront lieu en soirée, à l'ancien hôtel de ville de Vimont. Rappelons que ce 3ème Grand Prix cycliste est organisé conjointement par la ville de Laval et la brasserie Labatt.



Gary Player, l'un des quatre golfeurs dans l'histoire à capturer les honneurs de quatre importants tournois, vient de confirmer sa présence à Montréal, à l'occasion de l'Omniium des golfs qui sera présenté dans le cadre de l'Expo, au club Municipal renoué, du 29 juin au 2 juillet.

Un tournoi nouveau genre à l'Epiphanie

Le Club de golf de l'Epiphanie annonce l'organisation d'un tournoi annuel nouveau genre, unique dans l'histoire du golf dans la province de Québec, sinon au pays.

Cette compétition golfeuse s'appellera en français "Le Tournoi des As" (trou d'un coup) et en anglais "The Acers Tournament" (protégé par engrenement).

Pourront participer à ce tournoi, toutes les personnes (hommes ou femmes) qui dans le passé, auront réussi un trou "d'un coup" sur un parcours régulier de 9 ou 18 trous, situé dans la province, pendant une ronde régulière de jeu.

Cette rencontre sera disputée vraisemblablement un dimanche de septembre. La date exacte et les conditions particulières seront annoncées plus tard par la voie des journaux, de la radio et de la télévision. De nombreux trophées et cadeaux seront distribués et advenant qu'un joueur réussisse un As, ou trou d'un coup pendant la rencontre, il se verra attribué un bon d'achat d'une valeur de \$200, protégeant ainsi son statut d'amateur.

Beard et Dickinson se partagent le 1er rang

NOUVELLE-ORLEANS — Le champion de l'an dernier, Frank Beard, et Gardner Dickinson, sont tous deux à égalité au premier rang, au terme de la tournée d'ouverture de l'Omniium de golf de la Nouvelle-Orléans.

Tous deux ont réussi des fiches identiques, hier (68) dans la première ronde de ce tournoi, doté d'une bourse globale de \$100.000. "Le vent était très embarrassant", a déclaré Beard, à l'issue de la tournée. Beard est présentement le joueur le plus sensationnel depuis l'ouverture de la nouvelle saison, ayant jusqu'ici récolté des victoires dans l'Omniium des Champions, à Houston, et le tournoi international des champions. Hier, il a complété une fiche de 33-35 pour 68, alors que Dickinson inscrivait 34-34 pour 68.

Les coups roulés de Beard étaient encore quelque chose à voir dans cette ronde initiale.

Au fait, 29 coups lui furent suffisants sur les verts. Il a inscrit quatre oiselets (birdies).

Allen Henning, le jeune frère du Sud-Africain Harold Henning, a terminé au deuxième rang, derrière Dickinson et Beard avec un 69. Earl Stewart Jr., un professionnel

Fête aux champions à Boucherville

Demain après-midi, à 3 h. en l'honneur du Centre civique de Boucherville, le service de la récréation de cette ville reçoit tous les champions des différents sports de même que tous les participants à l'occasion d'une fête intime où l'on procédera à la remise des trophées. Il y aura également remise de récompenses aux différents clubs champions de même que projection d'un intéressant film sur les sports. On estime à environ 1.200 le nombre d'athlètes qui participeront à cette fête qui en quelque sorte clôturera la saison d'hiver des différents sports à Boucherville.

de Dallas, et le vétéran Tommy Aaron ainsi que Johnny Pott, sont également au deuxième rang. Au troisième échelon, on retrouvait hier Jack Nicklaus avec une fiche de 70 pour laquelle il était grandement satisfait. Billy Casper, quant à lui, a tourné une ronde de 73.

Un jeune professionnel de Porto-Rico, David Jimenez, a réussi un trou d'un coup, au 17e, en utilisant un fer numéro 2. Le 17e trou est de 210 verges à Nouvelle-Orléans.

Les Mets sont moins encouragés

NEW YORK — Est-ce que les assistances au stade Shea baissent en raison de la froide température ou bien est-ce que les Mets de New York ont perdu leur attrait sur les foules?

Quoi qu'il en soit, l'assistance actuelle accuse un retard de 26.4 pour cent sur celle de l'an dernier à pareille date.

Après la jouée de mardi soir avec Cincinnati, le total des spectateurs après 11 jouées locales s'élevait à 137.887, soit une moyenne de 17.000 amateurs, en comparaison de 235.030 et une moyenne de 23.200 l'an dernier.

On sait que les Mets ont accueilli un total de 1.932.693 spectateurs la saison dernière, soit un record pour une équipe new-yorkaise dans la ligue Nationale.

D'autre part, les Mets affichent sensiblement le même record que l'an dernier, si bien que leur tenue sur le terrain ne semble pas un facteur influent sur la baisse des assistances.

La meilleure foule de la saison s'est chiffrée à 38.081 spectateurs lors d'un programme double dominical avec Philadelphie.

A pareille date la saison dernière, les Mets comptaient déjà deux assistances de plus de 30.000 et quatre autres de 20.000 et plus.

Les Mets ont déjà contremandé deux parties locales le mois dernier alors que la température new-yorkaise ne se prêtait guère au baseball.



HIER LIGUE NATIONALE Cincinnati à N. York (remise) Atlanta à Pittsburgh (plus) LIGUE AMERICAINE Chicago à Baltimore (remise) Kansas City à Minnesota (plus) Cleveland à Washington (soir)

AU JOUR D'HUI LIGUE NATIONALE New York à St-Louis (soir) Philadelphie à Cincinnati (s.) Atlanta à Pittsburgh (soir) Chicago à Los Angeles (soir) Houston à San Francisco (s.) LIGUE AMERICAINE Kansas City à Minnesota (s.) Cleveland à Chicago (soir) Cleveland à Washington (soir) Baltimore à New York (soir) Detroit à Boston (soir)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE				
	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	18	9	877	—
Pittsburgh	15	8	819	2
St-Louis	14	10	583	2 1/2
Chicago	12	10	545	3 1/2
Atlanta	12	11	542	3 1/2
Philadelphie	12	11	527	4
San Francisco	10	14	417	7 1/2
New York	9	16	391	7
Los Angeles	9	14	391	7
Houston	8	17	320	9

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	15	7	662	—
Chicago	14	7	667	1/2
Washington	12	11	522	3 1/2
California	11	13	506	4
New York	11	13	500	4
Boston	11	13	478	4 1/2
Minnesota	10	12	455	5
Kansas City	10	13	413	5 1/2
Baltimore	9	14	391	6 1/2
Cleveland	8	13	381	6 1/2

Robson sera instructeur dans l'Ouest

LONDRES — Bobby Robson, ancien demi de Wear Browich et de l'équipe d'Angleterre, et auquel Fulham — son dernier club — vient de rendre la liberté, a été engagé comme joueur-entraîneur par le club Canadien de la ligue professionnelle de soccer de l'Ouest.

Avant de rejoindre le Canada, en août prochain, Robson, qui fut vingt fois international et est âgé de 34 ans, a été chargé de recruter d'autres joueurs.

Punch Imlach ne se retirera pas

TORONTO. — Punch Imlach sera encore le pilote et gérant général des Leafs de Toronto la saison prochaine et il le laisse clairement entendre avant de se rendre à Seattle pour l'assemblée annuelle de la ligue de hockey de l'Ouest.

Les rumeurs avaient pris une certaine ampleur en février dernier, lors d'une série de 10 défaites consécutives des Leafs, voulant que Imlach abandonne un de ses deux postes.

Après avoir été hospitalisé pendant quelques temps, Imlach est revenu à la charge en conduisant les Leafs au troisième rang et à la conquête de la coupe Stanley.

Imlach a rejeté hier la suggestion voulant qu'il abandonne le poste de pilote, après avoir remporté la coupe Stanley à quatre reprises en six saisons.

"Cela ne tient pas debout, car ce n'est pas le temps d'abandonner en plein succès."

"King Clancy et moi-même avons conclu que ce n'était pas le temps de changer notre politique, car le pire est passé et l'avenir devrait être plus facile pendant quelques temps."

"La saison dernière était une année d'essais et nous avons tout de même bien réussi dans nos expériences."

Drm'ville demande un octroi de \$10,000 pour sa tournée européenne

OTTAWA. — A l'issue d'une rencontre hier avec les autorités fédérales, les dirigeants de l'équipe de hockey les Aigles de Drummondville ont déclaré qu'ils sont confiants d'obtenir une subvention du Conseil national sur la santé et du sport amateur pour assurer les dépenses de la tournée européenne que l'équipe doit effectuer l'automne prochain.

C'est à titre de vainqueur de la coupe Allan, cette saison, qui désigne la suprématie dans le hockey amateur au Canada, que les Aigles de la Ligue provinciale senior du Québec, doivent se rendre en Suède, l'automne prochain.

Boxe

PORT D'ESPAGNE, Trinidad — Carl Baker, 195, de Trinidad, a knocké Aaron Breasley, 188, à Miami, au 2e round; Leotis Martin, 195, de Philadelphie, a arrêté Ullric Regis, 190 1/2, de Trinidad, en 5 rounds.

M. Saragat sympathise

ROME — M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, a adressé le télégramme suivant à Mme Margherita Bandini, veuve du champion Lorenzo Bandini. "La douloureuse disparition de Lorenzo Bandini représente un grand deuil pour l'automobilisme italien, qui a perdu avec lui un de ses plus valeureux et généreux pilotes. D'un cœur profondément ému je vous adresse ainsi qu'à votre famille mes condoléances les plus attristées."

Liqueurs & Gin

Faits d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollandais. Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genève.

à des prix modérés



ST-BRUNO

LA VIE DE CAMPAGNE à 20 MINUTES DE LA VILLE DANS UNE MAISON DE CHOIX MAISONS ALCAN, LTÉE

Au pied du mont St-Bruno est née une petite localité où se marient idéalement la vie de campagne et les avantages d'une grande métropole. L'air à St-Bruno est pur, sain, frais. Le calme champêtre fournit un havre de paix où l'on oublie les tracés du bureau, inutile de préciser les avantages qu'un tel cadre offre aux enfants. Et tout cela ne se trouve qu'à 20 minutes de Montréal. En voiture, par les ponts Jacques-Cartier, Victoria ou Champlain, vous n'êtes qu'à quelques minutes des principaux centres commerciaux de la grande métropole. Pour les courses, la mère de famille peut emprunter le service d'autobus qui relie toutes les demeures St-Bruno à la station du métro à Longueuil. Quant aux amis qui habitent Montréal-Nord, l'Ouest de Montréal ou les Laurentides, le pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine permet de leur rendre visite plus rapidement.

RENDEZ-NOUS VISITE Prenez la route 9 vers l'est et suivez les enseignes Maisons Modèles Alcan, ou 20 minutes vous serez sur place. Modèles à partir de \$31.400.00

TELEPHONEZ-NOUS 653-4404

Pour un rendez-vous particulier MAISONS ALCAN, LTÉE

Les Maisons Alcan se trouvent aussi à "LES MEADOWS", Beaconsfield.

Une filiale appartenant entièrement à l'Aluminium du Canada, Ltée.

SUGGESTIONS

POUR LA FETE DES MERES... Ensemble pratique "LE CREUSET" (ACIER EMAILLE)

- * Cocotte ronde avec couvercle
- * Large poêle à frire
- * Chaudron avec large poignée et couvercle
- * 2 tons de couleur

PRIX \$21 95

ENSEMBLE de 3 morceaux

1406, rue ST-DENIS (coin Ste-Catherine) 6955, rue ST-HUBERT (coin Bélanger)

CENTRE D'ACHATS WILDERTON (2785 Van Horne)

Ouvert tous les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 h. 30

Commandes téléphoniques 288-0251

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

Grèce: la junte militaire démet le primat de l'Église orthodoxe

ATHÈNES — Le régime militaire grec a déposé l'archevêque Chrysostomos et l'a démis de ses fonctions de primat de l'Église orthodoxe grecque. C'est le ministre de l'éducation et de la religion, M. Constantin Kalabokias, qui a annoncé cette décision gouvernementale, précisant que le métropolite de Patras, Mgr Constantin, le plus ancien métropolite de Grèce, assurera l'intérim jusqu'à l'élection, par le nouveau Synode nommé il y a quelques jours par décret royal, d'un nouveau primat.

Par ailleurs, le général Patakos, ministre de l'intérieur, a confirmé que la moitié des détenus de l'île de Yaros seront libérés. Il a cependant ajouté qu'ils devraient, au préalable, signer une déclaration reniant le communisme.

Le général a admis, comme il l'avait fait il y a quelques jours, que des innocents avaient été arrêtés parmi lesquels, a-t-il dit, plusieurs de ses anciens soldats.

Quant à Manolis Glezos et Léonide Kyrnos, ils sont dé-

tenus à Athènes, a-t-il indiqué. Betty Abatielos, de nationalité britannique, et épouse d'un syndicaliste connu actuellement recherché, passera en jugement. "J'ignore exactement pour quel motif", a-t-il ajouté, et le compositeur Micky Theodoraki est en fuite.

D'autre part, le général Patakos a reconnu que des arrestations avaient encore lieu mais, a-t-il précisé, elles concernent des personnes figurant sur nos listes et qui n'avaient pu être appréhendées jusque là. Elles touchent aussi des commerçants qui vendent au-dessus du tarif, des personnes qui jettent des tracts ou écrivent des slogans antigouvernementaux. En ce qui concerne ces derniers, "j'avais dit qu'ils seraient fusillés, mais l'ordre n'en a pas été donné car nous n'avons pas estimé cela nécessaire".

Le général a enfin confirmé que le délégué de la Croix Rouge internationale M. Germain Colandon visitera vendredi les déportés de l'île.

Enfin, les trois premiers ministres scandinaves ont déclaré à Oslo, au cours d'une conférence de presse, qu'ils allaient étudier les possibilités d'une action commune de leurs pays pour porter le problème grec devant le conseil des ministres du conseil de l'Europe.

MM. Per Borten, (Norvège), Jens Otto Krag, (Danemark) et Tage Erlander, (Suède) n'ont pas voulu en déclarer davantage sur ce point avant de s'être entretenus avec leurs ministres et les membres des commissions des affaires étrangères de leurs parlements.

Comme on lui demandait si le roi Constantin serait invité au mariage de la princesse héritière Margrethe le mois prochain, M. Krag a déclaré qu'il comprendrait le roi s'il décidait de ne pas venir à Copenhague.

Londres, Copenhague et Dublin ont officiellement demandé d'adhérer à la CEE

BRUXELLES — Trois demandes d'adhésion aux communautés européennes, Marché commun, Euratom et CECA, ont été remises hier au président en exercice du conseil des ministres des Six, M. Renaat Van Elslande. Il s'agit des demandes britannique, irlandaise et danoise.

Le geste fait par les gouvernements de Dublin et de Copenhague a suivi, comme tous les observateurs le prévoyaient, la demande britannique présentée au cours d'une brève cérémonie par Sir James Marjoribanks, ambassadeur du Royaume-Uni auprès des Communautés européennes.

D'autre part, le premier ministre, M. Harold Wilson, a pris des sanctions contre certains députés travaillistes qui s'étaient abstenus mercredi, lors du vote sur la demande anglaise d'adhésion au Marché commun. Sept secrétaires parlementaires ont été limogés. Cette mesure intervient au moment où le chef des "mécontents", le député Michael Foot, a annoncé son intention d'exiger la convocation d'une conférence extraordinaire du parti travailliste pour demander des comptes au premier ministre de sa politique face au Marché commun.

L'une des premières réactions qui ont fait suite à la demande officielle de la Grande-Bretagne est celle du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, actuellement en voyage au Japon, M. Willy Brandt a déclaré "que les choses évoluaient dans la direc-

tion de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun mais que des problèmes importants et difficiles restaient à résoudre.

Les six ministres des affaires étrangères réunis hier à Bruxelles pour le "Kennedy round" ont naturellement procédé à un premier examen de la demande britannique mais c'est seulement lors de la conférence de Rome — les 29 et 30 mai — que les six gouvernements pourront envisager les perspectives de façon concrète.

Naturellement, les Six, la décision de principe étant prise d'ouvrir la négociation, vont charger leurs experts de leur présenter une série de rapports sur chacun des problèmes. Ces consultations entre les Six, de toute façon, demanderont un certain temps. De l'avis de la plupart des observateurs, on ne peut guère considérer autrement que comme un vœu pieux le désir exprimé hier par l'ambassadeur du Royaume-Uni que la négociation s'engage dès le mois prochain et qu'elle puisse trouver son terme à la fin de l'année. On y voit surtout le souci britannique de bien affirmer que Londres aborde la négociation sans réticence. Mais l'obstacle matériel des vacances ne se laissera pas vaincre si facilement... et les observateurs ne croient guère que la négociation puisse s'ouvrir réellement avant septembre.

Elle aura lieu à Bruxelles, selon toute vraisemblance, parce qu'on ne voit pas où elle pourrait se dérouler ailleurs qu'à Bruxelles.

France: communistes et socialistes déposeront une motion de censure

PARIS — C'est l'ensemble de la gauche française — communistes et non communistes réunis — qui déposera, la semaine prochaine une motion de censure contre le gouvernement de M. Georges Pompidou.

L'Assemblée nationale se prononcera le samedi 20 mai sur cette motion de censure motivée par une demande de délégation de pouvoirs présentée par le gouvernement en matière économique et sociale.

Le principe d'une motion de censure commune avait été proposé il y a quelques jours par le parti communiste (73 députés). Il a été accepté hier par la fédération de la gauche (121 députés) qui reconquiert sous la présidence de François Mitterrand, ancien candidat à la présidence de la République, les socialistes, les radicaux et de jeunes députés venus de divers clubs.

La décision de la fédération de la gauche a été prise à une forte majorité.

Au sein de la fédération le courant favorable à l'unité de la gauche l'a en effet emporté largement à un moment où précisément, communistes et non communistes reprennent

leurs conversations pour préparer les voies d'un programme commun à l'opposition de gauche pour le jour où celle-ci emporterait les élections.

Si le 20 mai la motion de censure était adoptée, le président de la République procéderait probablement à la dissolution de l'Assemblée. Mais cette hypothèse est tenue pour très improbable par les observateurs, les gaullistes détenant (245 sièges sur 487) la majorité absolue de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, la confédération générale des travailleurs, la confédération française démocratique du travail et la fédération de l'éducation nationale ont décidé d'organiser le 17 mai une manifestation, à Paris, de la Bastille à la place de la République. Les syndicats ont lancé, il y a quelques jours, un appel à la grève générale pour le 17 mai.

Le syndicat force-ouvrière qui a signé l'appel à la grève avec les autres syndicats, n'a pas participé à la préparation de la manifestation à Paris.

Les syndicats entendent protester ainsi contre la demande des pleins pouvoirs en matière économique et sociale faite par le gouvernement Pompidou.

Les maoïstes manifestent à Hong Kong

HONG KONG — Des manifestants maoïstes de Kowloon ont attaqué hier les forces de police de Hong Kong à coups de pierres. Les policiers ont dispersé la foule en faisant feu avec des balles en bois et procédé à cinquante arrestations.

Pour mater cette agitation, des forces auxiliaires ont appuyé les forces de police régulières et le couvre-feu a été déclaré à partir de 20 heures dans certaines parties de Kowloon.

La nuit précédente, des ouvriers et des étudiants de gauche ont lancé des bouteilles d'acide sur les forces de police qui tentaient de faire respecter le couvre-feu imposé dans certains endroits de Kowloon.

Des pompiers qui tentaient à bord de leur véhicule de venir à bout d'un incendie allumé par les manifestants, ont dû se retirer devant la violence de la foule.

En d'autres points, la police a dû employer des gaz lacrymogènes et le nombre des arrestations effectuées s'élevait à 90.

Les manifestants ont été vus à plusieurs reprises avec des livres rouges du président Mao Tsé-toung et chantant des slogans maoïstes.

Les quartiers les plus troublés se trouvent au nord de l'aéroport de Hong Kong, et les autorités ont recommandé aux voyageurs de ne pas s'éloigner de la route principale qui mène à l'aéroport.

MORGAN



Tenue sport duo
veston et pantalon

49⁸⁸

seulement

Une idée nouvelle... "le nec plus ultra" en tenue vestimentaire sportive pour l'homme soucieux de son élégance. Offre à prix spécialement bas chez Morgan. Vestons sport à devant droit trois boutons en draps tweeds ou saxonies légers d'été ou se portant à longueur d'année... aux motifs sobres... bruns, olives, gris, bleus. Pantalon coordonné... en tissu mixte infroissable Térylène®/laine... coupe amincie, sans pli avant et taille à passants. Du 36 au 46. Hâtez-vous, vous serez d'une élégance particulière pour visiter l'Expo.

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR HOMMES, RAYON 45
REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi aux succursales, sauf Snowdon

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS CE SOIR

- Centre-ville jusqu'à 9 h.
- Dorval, Rockland et Boulevard jusqu'à 10 h.
- Snowdon jusqu'à 9 h.

Autres informations
internationales
en page 6

Deuxième incident entre navires de guerre soviétiques et américains

WASHINGTON — Le département d'Etat a annoncé hier que les Etats-Unis ont adressé depuis 24 heures au gouvernement soviétique une série de notes de protestation, qualifiées de "sévères" à la suite de deux incidents qui se sont déroulés mercredi et hier dans la mer du Japon entre un destroyer soviétique et le contre-torpilleur américain USS Walker.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré: "Nous avons protesté contre le harcèlement de navires de guerre américains participant à des manoeuvres en haute mer qui créait des situations dangereuses. Nous avons demandé au gouvernement soviétique de prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à de tels harcèlements."

Le chargé d'affaires soviétique à Washington, M. Yuri Tcherniakov, convoqué hier pour la deuxième fois au département d'Etat par M. John Leddy, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires eu-

ropéennes, a répondu que les protestations seront étudiées et que son gouvernement y répondra.

Quant au président Johnson, il a fait savoir hier soir qu'il accordait une attention particulière à ces incidents.

Série d'accrochages malencontreux ou harcèlements délibérés préjudiciables à une relance de la guerre froide en raison de l'intensification du conflit vietnamien? Les milieux compétents de la capitale américaine, visiblement préoccupés, se posent cette question dont le deuxième volet pourrait avoir de graves conséquences.

Mercredi, en faisant état d'une collision sans gravité entre deux destroyers américains et soviétique à 300 milles nautiques de l'île d'Hokaido, le Pentagone a aussitôt évoqué la possibilité d'un accident en haute mer, provoqué par un excès de zèle du commandant soviétique chargé de suivre une manoeuvre anti-sous-marin effectuée par les unités d'un détachement naval américain.

Jeudi, par contre, à l'issue d'un incident similaire dans les mêmes parages, le ton du département d'Etat et du Pentagone a subitement changé.

Les porte-parole des deux ministères font état de "harcèlements", en exprimant l'espoir qu'ils ne vont pas devenir systématiques.

Les avertissements réitérés du USS Walker ont été délibérément ignorés par les bâtiments soviétiques, disent-ils. Depuis quelque temps, les tensions s'accroissent progressivement entre Washington et Moscou comme le montrent une série d'événements, d'importance variable, qui se sont succédé pour témoigner d'un refroidissement très évident, mais non encore officiellement reconnu par l'administration Johnson.